

## **RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LUTRY AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DURANT L'EXERCICE 2012**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c),
- du règlement du Conseil communal de Lutry du 6 novembre 2006 (art. 117),

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2012. Ce rapport contient les divisions suivantes :

<b>Conseil communal et Municipalité</b>	page	3
<b>Administration générale et finances</b>	page	12
<b>Aménagement du territoire</b>	page	43
<b>Bâtiments communaux</b>	page	63
<b>Travaux, domaines forestier et viticole</b>	page	89
<b>Police, Service du feu, Ecoles</b>	page	117
<b>Services Industriels</b>	page	143

Par simplification et pour faciliter la compréhension de ce rapport, nous respectons chaque année le même style de présentation, ce qui assure une comparaison aisée des exercices qui se succèdent.



**CONSEIL COMMUNAL (Législature 2011-2016)**

Conseillers en activité au 31 décembre 2012 - **Président : M. Denis RICHTER**

**PARTI RADICAL DEMOCRATIQUE**

AEBY Nina, route de Taillepied 91, Lutry  
AEBY Patrick, route de Taillepied 91, Lutry  
BAUER Werner, route de Lavaux 254, Lutry  
BLANC-MARGUERAT Sylvia, route de la Croix 35, Lutry  
BLONDEL Pierre-André, chemin des Moines 11, Lutry  
BOILLAT René, route de Belmont 20, La Conversion  
CHAPERON Yves, Grand-Rue 43, Lutry  
CHAPPUIS Charles, chemin de la Cornèle 34, La Conversion  
CHRISTINAT André, chemin de l'Essert 12, Lutry  
CLERC Jean-Michel, chemin du Mâcheret 65, La Conversion  
DUMAS Roland, chemin de Crêt-de-Plan 132, La Conversion  
FAVRE Laurent, rue du Voisinand 24, Lutry  
GABRIEL Bernard, route de Bossières 181, Lutry  
GELORMINI Crescenzo, route Monts-de-Lavaux 386, La Croix  
JANZ Thierry, chemin du Collège 5, La Croix  
KRAYENBUHL Sylvain, chemin de la Branche, La Croix  
KUDELSKI André, chemin de Bellingard, Lutry  
METRAUX Pascal, Grand-Rue 16, Lutry  
MINGARD Philippe, rue Friporte 1, Lutry  
MONOD Michel, avenue William 32, Lutry  
PASCHOUD Félix, route d'Ouchy 1, Lutry  
PASCHOUD Olivier, chemin de la Culturaz 32, Lutry  
PICCARD Jean-Christophe, chemin du Daley, Lutry  
PILET Philippe, Grand-Rue 32, Lutry  
ROD Sébastien, chemin du Collège, La Croix  
ROD Fabrice, chemin du Collège, La Croix  
SANDOZ Philippe, rue Verdaine 25, Lutry  
SORDET Philippe, Grand-Rue 34, Lutry  
SUTTER Patrick, chemin du Levant 17, Lutry

**PARTI LIBERAL**

BARONE Pascal, chemin de Mourat 94, Lutry  
BIRCHER Jacob, Sentier d'Entre-Châtel, Lutry  
BUCHE Thierry, chemin des Champs 26, Lutry  
BURDET Magali, chemin des Champs 22, Lutry  
DENTAN GRANGE Nicole, rue du Village 22, Lutry  
FAVRE Jean-Pierre, chemin de la Culturaz 24, Lutry  
GAY Jean-Daniel, chemin de Praz 13, Lutry  
GESSNER Christophe, chemin de Mourat 38, Lutry  
HAGIN Bernard, chemin de Mourat 12, Lutry  
KAISER Eric, Creux-de-Corsy 107, La Conversion

LEUBA Jean-Samuel, rue du Village 32, Lutry  
LEUMANN Yves, chemin de la Colline 30, La Conversion  
PATRY Pierre-Alain, rue du Village 25, Lutry  
ROBERT Pierre, route de Lavaux 286, Lutry  
RODIEUX Olivier, route du Village 35, Lutry  
ROSSELET Patrick-Olivier, route des Monts-de-Lavaux 29, La Croix  
ROUSSEIL François, route de Bossières 40, Lutry  
SUDAN Raymond, route des Monts-de-Lavaux 295, La Croix

#### **PARTI SOCIALISTE ET INDEPENDANTS DE GAUCHE**

AGUET Denis, chemin des Pâles 85, Lutry  
AMY Alain, chemin des Boutettes 29, Lutry  
ASPER Gaston, chemin du Daley 147, Lutry  
BEGUIN Loïc, route de Lavaux 291, Lutry  
DESAULES Catherine, place des Halles 3, Lutry  
GRETILLAT Françoise, rue du Bourg 8, Lutry  
JOST Christiane, Grand-Rue 26, Lutry  
LIECHTI André, chemin de Burquenet 15, Lutry  
REIGNER Michel, chemin de la Jaque 19, La Conversion  
ROHRBACH Gérald, chemin du Mâcheret 25, La Conversion  
ROSSI Marie-Claude, route de Taillepied 27, Lutry  
SIGRIST Thomas, chemin de la Culturaz 48, Lutry  
WEBER Claude, avenue de la Gare 3, Lutry  
WEBER-JOBÉ Monique, avenue de la Gare 3, Lutry

#### **LES VERTS - MOUVEMENT ECOLOGISTE**

BONJOUR Pierre, route de Taillepied 19, Lutry  
DELAUNAY Yorick, chemin de la Sapelle 15, La Croix  
DUGGAN Kilian, rue Friporte 2, Lutry  
GILLABERT Gaël, rue du Bourg-Neuf 5, Lutry  
GOY Juliette, route de Taillepied 42, Lutry  
LANZREIN Christian, chemin de Riant-Coin 1, La Conversion  
MOROSZLAY-REYMOND Sylvie, Côtes-de-Bochat 23, Lutry  
NOTZ Rose-Marie, Grand-Rue 53, Lutry  
RICHTER Denis, rue du Châtelard 18, Lutry  
ROLLANDIN Catherine, Rue de la Tour 1, Lutry  
ROULET Dominique, route du Bras-de-Fer 150, Lutry  
SILAURI Alessandra, route de Lavaux 123, Lutry  
VAN SINGER Christian, chemin de la Grange-Rouge, La Croix  
VAUCHER Myriam, chemin de Fénix 11, Lutry  
WINTERHALTER Camille, chemin de Fénix 114, Lutry

## **UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE**

AEBI Alain, chemin de la Culturaz 42A, 1095 Lutry  
CEDRASCHI Darel, route de l' Ancienne-Ciblerie 6, Lutry  
CHABOT Valdo, chemin de Curtinaux 13, Lutry  
KUONEN Axel, route de Taillepied 7, Lutry  
MANOLI Claude, chemin des Terrasses 31, Lutry  
PILLOUD Jean-Marc, chemin des Toises 3, Lutry  
ROUSSY Corinne, route de Taillepied 89, Lutry  
SONDEREGGER Christophe, Petite-Corniche 13, Lutry  
SULZER Rémy, chemin de la Canélaz 18, La Croix

### **Bureau du Conseil communal du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013**

<b>Président</b>	<b>M. RICHTER Denis</b>
1er vice-président :	M. ROD Sébastien
2ème vice-président :	M. PATRY Pierre-Alain
Secrétaire :	Mme BRENTINI Maria-Pilar
Secrétaire suppléant :	M. PASCHOUD Félix
Scrutateurs :	M. FAVRE Jean-Pierre
	M. FAVRE Laurent
Scrutateurs suppléants :	M. BIRCHER Jacob
	M. SULZER Rémi

### **Commission de gestion 2013 (exercice 2012)**

<b>Président</b>	<b>M. BEGUIN Loïc</b>
Membres	M. BLONDEL Pierre-Alain
	Mme BLANC-MARGUERAT Sylvia
	Mme BURDET Magali
	M. GABRIEL Bernard
	M. GAY Jean-Daniel
	M. KRAYENBUHL Sylvain
	M. LANZREIN Christian
	Mme NOTZ Rose-Marie
	Mme ROUSSY Corinne
	Mme WEBER Monique

## COMMISSIONS COMMUNALES (législature 2011-2016)

### Commission des finances

<b>Président</b>	<b>M. GESSNER Christophe</b>
Membres	M. AMY Alain M. BOILLAT René M. DUMAS Roland M. MANOLI Claude M. MONOD Michel M. PATRY Pierre-Alain M. DUGGAN Kilian M. ROULET Dominique
Délégué municipal	M. CONNE Jacques-André, Syndic

### Commission des affaires immobilières

<b>Président</b>	<b>M. PASCHOUD Félix</b>
Membres:	M. AEBI Alain M. BONJOUR Pierre M. CHRISTINAT André M. DUGGAN Kilian Mme JOST Christiane M. PASCHOUD Olivier M. RODIEUX Olivier M. ROUSSEIL François
Délégué municipal:	M. CONNE Jacques-André, Syndic

### Commission des récusations

<b>Président</b>	<b>M. MONOD Michel</b>
Membres	Mme DENTAN GRANGE Nicole Mme JOST Christiane Mme NOTZ Rose-Marie M. SONDEREGGER Christophe

### Commission de recours en matière d'impôt

Membres	M. KAISER Erich M. ROHRBACH Gérald M. SUTTER Patrick
---------	--

**Commission consultative des agrégations à la bourgeoisie de Lutry**

<b>Président</b>	<b>M. ROD Fabrice</b>
Membres	Mme AEBY Nina
	Mme BURDET Magali
	M. CHABOT Valdo
	Mme GOY Juliette
	Mme GRETILLAT Françoise
Délégué municipal	M. CONNE Jacques-André, Syndic

**Commission consultative des routes**

<b>Président</b>	<b>M. DELAUNAY Yorick</b>
Membres	M. DUMAS Roland
	M. KAISER Erich
	M. KUONEN Axel
	M. LEUMANN Yves
	M. REIGNER Michel
	M. SANDOZ Philippe
Déléguée municipale	Mme SAVOY Aude, Conseillère municipale

**Commission consultative d'urbanisme**

<b>Président</b>	<b>Me HENNY Jean-Michel, avocat</b>
Membres	M. CATELLA Edouard, architecte
	M. DESCOEUDRES Daniel, ingénieur
	Mme JAVET Anne-Catherine, architecte
	M. DUGGAN Kilian *
	M. LIECHTI André *
	M. ROUSSEIL François *
	M. SULZER Rémi *
	M. SORDET Philippe *
Délégué municipal	M. SCHLAEPPI Pierre-Alexandre, Conseiller municipal

**Commission consultative de la zone ville et villages**

<b>Président</b>	<b>Me LEUBA Jean-Samuel, avocat</b>
Membres	M. JOLLIET François, architecte
	M. NIEDERHAUSER Hans, architecte
	M. ASPER Gaston *
	M. CEDRASCHI Darel *
	M. CLERC Jean-Michel *
	M. LANZREIN Christian *
	M. PATRY Pierre-Alain *
Délégué municipal	M. SCHLAEPPI Pierre-Alexandre, Conseiller municipal

**Commission de salubrité**

<b>Président</b>	<i>M. KISSLING Yves, architecte</i>
Membres	<i>M. REYMOND Thierry, médecin</i>
	<i>M. CHUARD Dominique, ingénieur</i>

**Conseil d'établissement primaire et secondaire de Lutry**

<b>Président</b>	<b>vacant</b>
Membres	<i>M. CHAPERON Yves</i>
	<i>Mme DENTAN-GRANGE Nicole</i>
Hors-Conseil	<i>Mme MOROSZLAY-REYMOND Sylvie</i>
	<i>Mme BEUCHAT Céline</i>
	<i>Mme ALMAHAMID Dana</i>
	<i>Mme CARRASCO Encarni-Bel</i>
	<i>M. BRIDEL Pierre-Yves</i>
	<i>Mme ESTOPPEY Anne-Sylvie</i>
	<i>Mme BALTHASAR Romaine</i>
	<i>M. BOHREN Andreas</i>
	<i>M. LIPP Jean-Baptiste</i>
	<i>Mme HUTTER-DUGGAN Dominique</i>
	<i>Mme FLEISCHMANN Gabrielle</i>
	<i>M. ZIMMERMANN Vincent</i>
	<i>M. PETER-CONTESSÉ Jacques, directeur des écoles</i>
Déléguée municipale	<i>Mme GLAUSER Claire, Conseillère municipale</i>

**Conseil intercommunal de l'APOL**

Membres	<i>M. BUCHE Thierry</i>	
	<i>M. CHAPPUIS Charles</i>	
	<i>M. CLERC Jean-Michel</i>	
	<i>M. KAISER Erich</i>	
	<i>M. PASCHOUD Félix</i>	
	<i>M. PASCHOUD Olivier</i>	
	<i>M. PILLOUD Jean-Marc</i>	
	<i>M. SIEGRIST Thomas</i>	
	<i>Mme SILAURI Alessandra</i>	
	<i>M. WEBER Claude</i>	



**Commission Donation Anna Krische**

<b>Présidente</b>	<b>Mme GLAUSER Claire, Conseillère municipale</b>
Membres	M. LEISER Yvan, boursier communal M. PETER-CONTESSÉ Jacques, directeur des écoles Mme PETER Catherine, infirmière OMS M. BOHREN Andreas, président Colonie de vacances M. SPOTHELFER Jean-Marc, pasteur de la Paroisse protestante Belmont-Lutry M. ALGENTO Paul, abbé de la Paroisse catholique St-Martin Lutry-Paudex

**Commission du feu (intercommunale Lutry-Paudex)**

<b>Président</b>	<b>M. SCHLAEPPI Pierre-Alexandre, Conseiller municipal</b>
Membres	M. GAY Olivier, commandant du feu M. FONTANA Jacques, ancien commandant du feu M. GRIVEL Lucien M. DEBONNEVILLE Jean-Jacques M. FONTANNAZ Gérald, Conseiller municipal Paudex M. FARINELLI Jean-François M. BRUNNER Stéphane

**Commission viticole**

Membres	M. BLONDEL Pierre-André *
	M. CEDRASCHI Darel *
	M. ROUSSEIL François *
	M. <i>BORGOGNON Robert</i>
	M. <i>BONJOUR Emile</i>
	M. <i>CODEREY Paul-Auguste</i>
Déléguée municipale	Mme SAVOY Aude, Conseillère municipale

\*= membres du Conseil communal dans les commissions "mixtes"

En 2012, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012 (législature 2011-2016), le Conseil communal a siégé à 5 reprises, soit :

**1<sup>ère</sup> séance : 19 mars 2012**

Assermentations

MM. Rémy Sulzer et Alain Aebi sont assermentés pour le groupe UDC en remplacement de Mme Koraljka Bandack et M. Sébastien Kurzen.

Préavis municipaux

Adopte les préavis municipaux suivants :

- 1178/2012 Préavis relatif à l'assainissement du bas de la route de la Petite Corniche à la hauteur du terminus des TL et construction d'un trottoir depuis le terminus des TL jusqu'au chemin de Plantaz
- 1179/2012 Préavis relatif à l'installation pilote de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle de gymnastique du collège du Grand-Pont
- 1180/2012 Préavis relatif à l'extension du réseau de gaz en direction de Plantaz et de la route de la Petite Corniche

Postulat

Prend en considération le postulat de M. René Boillat demandant à la Municipalité d'étudier la possibilité de profiter de la future construction du parking situé à l'entrée Est de Lutry pour y construire des logements à loyers modérés, voir si ce n'est pas possible des locaux d'utilité publique.

**2<sup>ème</sup> séance : 7 mai 2012**

Assermentation

M. Gaël Gillabert, du groupe des Verts, est assermenté à la place de M. Jean-François Borgeaud.

- 1181/2012 Préavis concernant l'octroi à la Société d'exploitation du Rivage SA d'un prêt de CHF 500'000.- par la Commune sous forme de compte-courant
- 1182/2012 Préavis concernant l'assainissement et le réaménagement de la route de Sermotier
- 1183/2012 Amélioration de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire

Motion

Prend en considération et renvoie à la Municipalité pour étude et rapport la motion de M. Jacob Bircher, du groupe libéral, concernant l'intégration de locaux de musique dans des projets de constructions en cours, futurs ou dans des bâtiments existants.

**3<sup>ème</sup> séance : 25 juin 2012**

Comptes et gestion

Adoption des comptes et de la gestion de la Municipalité pour l'exercice 2011.

Postulat et résolution

Prend en considération le postulat de Mme Alessandra Silauri et la résolution de M. Michel Monod concernant l'amélioration par la Municipalité de l'information et la concertation sur les projets du SDEL.

**4<sup>ème</sup> séance : 5 novembre 2012**

Assermentation

Madame Camille Winterhalter est assermentée pour le groupe des Verts, en remplacement de Mme Kristin Nilseng-Barben.

Préavis municipal

Adopte le préavis suivant :

- 1184/2012 Arrêté d'imposition pour l'année 2013

**5<sup>ème</sup> séance : 8 décembre 2012**

Assermentation

Monsieur Werner Bauer est assermenté pour le groupe radical, en remplacement de Mm Carol Gay

Préavis municipaux

Adopte les préavis municipaux suivants :

- 1185/2012 Budget 2013
- 1186/2012 Crédits supplémentaires de la bourse et des Services industriels
- 1187/2012 Addenda au PPA Port du Vieux Stand

Motion

Prend en considération et renvoie à la Municipalité pour étude et rapport la motion de M. Jean-François Borgeaud, du groupe des Verts, demandant d'étudier la création d'une nouvelle ligne de bus performante sur le territoire communal (qui relierait les lignes de bus 9 et 47, 66 et 68/69 et les deux gares et serait bidirectionnelle).

**MUNICIPALITE (législature 2011-2016, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012)**

**ORGANISATION**

En 2012, la Municipalité était constituée comme suit :

Présidence M. Jacques-André CONNE, Syndic  
Vice-présidence : M. Pierre-Alexandre SCHLAEPPI (1<sup>er</sup> janvier au 30 juin)  
Mme Aude SAVOY (du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre)

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES Suppléant	Jacques-André CONNE Le/la Vice-président/e en charge	Syndic
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET BATIMENTS SERVICE DU FEU, PROTECTION CIVILE Suppléante	Pierre-Alexandre SCHLAEPPI Aude SAVOY	Municipal Municipale
TRAVAUX, DOMAINES FORESTIER ET VITICOLE Suppléant	Aude SAVOY Pierre-Alexandre SCHLAEPPI	Municipale Municipal
ECOLES SERVICE SOCIAL PAROISSES ET CULTURE Suppléant	Claire GLAUSER Charles MONOD	Municipale Municipal
SERVICES INDUSTRIELS POLICE, INFORMATIQUE Suppléante	Charles MONOD Claire GLAUSER	Municipal Municipale

Secrétaire municipal M. GALLEY Denys

Secrétaire municipal adjoint M. CROISIER Georges

La Municipalité siège le lundi après-midi. En 2012, elle a tenu 42 séances ordinaires et une séance extraordinaire.

Pour pouvoir disposer du temps nécessaire à l'examen et à la discussion de divers objets importants, elle a procédé par délégation de compétences pour certaines tâches administratives.

Outre les objets soumis au Conseil communal par voie de préavis, son attention a été notamment retenue par :

- l'aménagement du territoire et en particulier :
  - les nombreux projets de constructions privées sur l'ensemble du territoire
  - le plan d'agglomération de la région Lausanne-Morges (PALM), le schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) et le plan directeur régional
- la gérance et l'entretien des bâtiments communaux (Hôtel Restaurant du Rivage et Bâtiment Place des Halles – Grand-Rue 24-26)
- le PPA « Les Brûlées »
- le développement des relations intercommunales
- la réorganisation scolaire
- Lausanne-Région - structures et organisation de la région
- la création d'une seconde UAPE
- la sécurité routière et la modération du trafic
- la gestion de la circulation et du parcage
- l'entretien de la station d'épuration
- la mise à disposition d'une patinoire foraine en hiver
- l'encouragement à la mobilité douce par une « journée mobilité » à Lutry avec démonstration de véhicules électriques, hybrides et au gaz
- la consultation de nombreuses nouvelles lois ou révisions de lois cantonales et fédérales par l'intermédiaire de l'Union des Communes Vaudoises

### **Relations avec le Conseil communal**

En 2012, la Municipalité a déposé sur le bureau du Conseil communal :

- 10 préavis municipaux
- 16 communications municipales

### **Manifestations importantes auxquelles a participé la Municipalité**

Chaque année, la Municipalité est invitée à participer à de nombreuses manifestations.

Ci-après, nous mentionnons les plus importantes auxquelles l'Exécutif a pris part, en corps ou en délégation :

23 avril	inauguration UAPE du Bourg
3 mai	Réception des nouveaux habitants qui ont pris domicile en 2012 448 (487 en 2011) invitations envoyées                      60 (62 en 2011) participants Réception des nouveaux citoyens de 18 ans, confédérés et étrangers 112 (104 en 2011) invitations envoyées                      40 (30 en 2011) participants
12 mai	visite de la Commune par la Commission de gestion
8 et 9 juin	30 ans de la bibliothèque communale
9 juin	Journée de l'Union des Communes Vaudoises, à Cully
16 juin	Visite quinquennale de la Commune par le Conseil communal
5 septembre	Croisière bisannuelle sur un bateau CGN organisée pour les aînés de Lutry. 2142 invitations ont été envoyées, 569 personnes ont participé
28-30 septembre	Fête des vendanges
15 novembre	Visite annuelle de l'administration par le Préfet du district de Lavaux-Oron puis souper à Lutry avec les autorités de Rivaz
5 décembre	Loto organisé par la Commune, à la salle du Grand-Pont, pour les aînés 1955 (1941 en 2011) invitations envoyées, env. 300 (247 en 2011) participants
8 décembre	Souper de clôture du Conseil communal au Restaurant du Rivage
9 décembre	Marché de Noël
14 décembre	Souper annuel du personnel communal à la salle du Grand-Pont

## **Naturalisations en 2012**

### **Naturalisations ordinaires**

En vertu de la loi fédérale du 29 septembre 1952 sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse (LN), modifiée le 23 mars 1990 et de l'art. 8 de la loi du 1<sup>er</sup> mai 2005 sur le droit de cité vaudois (LDCV), la bourgeoisie de Lutry a été accordée aux personnes suivantes :

ABERKANE	Seddik, Brahim	16.02.1948	Algérie
BABBRA	Manjit, Singh	04.07.1956	Royaume-Uni
BALTAIAN	Alexander	05.02.2004	Royaume-Uni
BALTAIAN	Malgorzata, Anna	26.09.1973	Pologne
BALTAIAN	Michael, Aram	03.09.1962	Royaume-Uni
BALTAIAN	Nicholas	05.02.2004	Royaume-Uni
BALTAIAN	Philip	02.10.2008	Royaume-Uni
BLACKWELL	David	16.11.2002	Hongrie
BLACKWELL	Gregory	08.06.1997	Hongrie
BLACKWELL	Judit	24.06.1965	Hongrie
CIRJANIC	Miailo	18.09.1950	Serbie-et-Monténégro
COUZY	François, Roger	11.11.1961	France
DEROUICHE	Ghania	16.04.1952	Algérie
DOUW	Maria-Elisabeth	15.01.1962	Allemagne
ELYAN	Afafe	25.09.2003	Royaume-Uni
ELYAN	Mounia	07.03.1972	Maroc
ELYAN	Rady, Aly, Mohamed	19.01.1953	Royaume-Uni
ELYAN	Sara	26.07.2006	Royaume-Uni
GEREIGE	Robert, Joseph	15.04.1942	Etats-Unis
MAERTENS	Edward, Antoon, Jozef	22.08.1960	Belgique
MESTRE	Carlos, Alberto	22.09.1952	Etats-Unis
POSSOZ	Anne	06.07.1949	Belgique
RISS	Jean-Marc	30.05.1958	France
SCHALENBOURG	Ann, Maria, Paula	15.08.1965	Belgique
SCHUMACHER	Nicole, Lucia, Christel	21.10.1968	Allemagne

### **Naturalisations facilitées**

En vertu des articles 22 (jeunes étrangers de la 2<sup>ème</sup> génération) et 25 (étrangers nés en Suisse) de la loi sur le droit de cité vaudois, la naturalisation facilitée, ainsi que les droits de cité du canton de Vaud et de la Commune de Lutry, ont été accordés aux personnes suivantes :

ADJAHO	Dario, Sênami	17.09.1987	Italie
BABBRA	Ashley, Thomas	22.10.1986	France
BUTTICE	Andrea, Lorenzo, Adolf	22.02.1989	Espagne
CARRATERO	Antonin, Igor	22.11.1997	France
CARRATERO	Baptiste, Samuel	04.10.1993	France
COOK	Zak, Makis	18.12.1996	Grèce
CRISTOFORI	Fausto	08.04.1976	Italie
CRISTOFORI	Joshua, Giuliano	01.01.2001	Italie

CRISTOFORI	Morgana, Paris	31.03.2004	Italie
DE MARIN DE CARRANRAIS	Harold, Sostène	01.08.1987	France
GOMEZ FREYMOND	Rosa-Maria	22.10.1970	Espagne
ISMAIL-VALENTIN	Elliott, Iskander	04.10.1995	France
RUNGE	Anna-Katharina	25.09.1994	Allemagne
SPADARO	Alexandre	01.03.1996	Italie
SPADARO	Célia	22.04.2002	Italie
SPADARO	Daniela	02.03.1998	Italie
SPADARO	Raffaele	03.09.1967	Italie
THIEREN	Laetitia, Véronique	31.05.1993	Belgique
VILLARROEL URRRA	Juan, Miguel	11.07.1996	Chili
ZIEGLER	Charlotte, Marie, Margot	18.10.1994	France

En vertu de l'art. 27 de la loi fédérale sur la nationalité suisse (conjointes de ressortissants suisses), les droits de cité du canton de Vaud et de la Commune de Lutry, a été accordée à :

BEN HARRAT                      Kettou    01.01.1964                      Maroc

<b>Naturalisations en 2012</b>					
	ordinaire art. 8 LDCV	facilitée art. 22 LDCV	facilitée art. 25 LDCV	facilitée fédérale art. 27 LN	
Algérie	2				2
Allemagne	2	1			3
Belgique	3	1			4
Chili			1		1
Espagne			2		2
Etats-Unis	2				2
France	2	6			8
Grèce		1			1
Hongrie	3				3
Italie			8		8
Maroc	1			1	2
Pologne	1				1
Royaume-Uni	8				8
Serbie-et- Monténégro	1				1
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>46</b>



## ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

### **ORGANISATION**

Le service de l'administration générale et des finances comprend les offices suivants :

- le secrétariat municipal
- le greffe municipal
- le registre civique
- le bureau du contrôle des habitants et des étrangers
- la bourse communale
- la gestion du personnel et des assurances

Pour la plupart des citoyens, ce service constitue le premier contact avec l'administration de leur commune de domicile. Il doit leur apporter aide, compréhension et dévouement dans leurs démarches. L'horaire de travail, prolongé le lundi jusqu'à 18h30, est compensé par la fermeture le vendredi à 16h00.

### Activités principales des bureaux de l'administration générale et des finances

#### **Secrétariat de la Municipalité**

- secrétariat de la Municipalité et de la Syndicature
- procès-verbaux de la Municipalité
- surveillance générale des bureaux dépendant de l'Administration générale et des finances: greffe municipal, bureau du contrôle des habitants et des étrangers, bourse communale, conciergerie des bâtiments communaux.
- coordination au sein de l'administration - relations interservices
- office du personnel communal + APOL
- courrier, classement, archives
- rédaction de préavis et archivage des préavis
- rédaction, analyse, assemblage du rapport de gestion de la Municipalité
- relations avec le Conseil communal, la Commission de gestion et la Commission des affaires immobilières
- secrétariat de la Commission des affaires immobilières

#### **Greffe municipal**

- économat
- archives
- réception et distribution du courrier
- gestion du portefeuille des assurances
- naturalisations ordinaires et facilitées
- registre civique - organisation des votations et élections
- vente des cartes journalières CFF et CGN
- aide financière individuelle au logement

- préavis relatifs aux aliénations d'immeubles
- organisation de manifestations et réceptions officielles
- gestion des expositions à la Villa Mégroz
- gestion de l'affichage public culturel
- location : salle de spectacle du Grand-Pont, caveau du Château, Salle Mafli, Caveau Mafli, salle du Conseil communal, buvette du stand de tir de Chanoz-Brocard, Temple, salle de rythmique, foyer et cuisine du centre scolaire et culturel de Corsy, carnotzet du Châtelard, aula du collège de La Croix, salle de la Croix (anciennement du Chœur mixte d'Escherins)
- gestion annuelle des salles de gymnastique des collèges du Grand-Pont, de Corsy, de La Croix, des Pâles mises à disposition des sociétés locales
- gestion de la mise à disposition des jardins communaux aux habitants de Lutry
- organisation et distribution du passeport-vacances aux enfants de Lutry
- conciergerie des bâtiments
- anniversaires fêtés en 2012 : 70 personnes de 80 ans (48 en 2011), 38 personnes de 90 ans (22 en 2011), 7 personnes de 100 ans et plus (3 en 2011)
- établissement de 14 actes de bonnes mœurs
- gestion de la participation financière aux frais orthodontiques et gestion des subventions musicales
- gestion de subventions culturelles et sportives
- édition de l'Echomunal 4 fois par an
- gestion du site internet communal
- contrôle des travailleurs frontaliers avec demande de rétrocession d'impôt selon accord franco-suisse.

### Informatique et logiciels d'applications

Il n'y a eu aucun changement important du point de vue des applications informatiques communales durant l'année 2012, les solutions actuelles donnant pour le moment satisfaction.

Cependant, un responsable informatique communal a été engagé au 1<sup>er</sup> juin afin d'améliorer le support, le développement et le dépannage informatique qui étaient quasi totalement externalisés avec plus ou moins de satisfaction auprès des utilisateurs.

Ses compétences ont aussi été mises à la disposition de l'APOL et ses tâches principales ont été les suivantes :

- Support aux utilisateurs
- Installation du nouveau matériel
- Création et suivi de l'inventaire du matériel informatique
- Remplacement de certains éléments d'infrastructure de réseau
- Suivi des demandes auprès des prestataires externes
- Développement de l'infrastructure informatique dans les étages 1 et 2 de l'aile nord-est du Château par la pose de prises réseaux.
- Élaboration du budget 2013 avec, en particulier, un projet de rapatriement des serveurs informatiques

## **REGISTRE CIVIQUE**

Les tâches principales de ce bureau sont notamment les suivantes :

- ◆ mise à jour du Registre civique de la commune par l'enregistrement des mutations (arrivées, départs, naturalisation, droit de vote des étrangers, etc.);
- ◆ à chaque votation et élection, envoi au canton du rôle des électeurs par courrier informatique. Le canton se charge de l'envoi du matériel de vote à tous les électeurs;
- ◆ jusqu'au vendredi 12h00 précédant le scrutin, le Greffe municipal réceptionne les enveloppes de votes, contrôle l'identité des électeurs, prépare le dépouillement et établit un procès-verbal;
- ◆ contrôle des signatures lors du dépôt d'initiatives et de référendums.

A la fin de l'année 2012, le nombre de citoyennes et de citoyens inscrits au rôle des électrices et des électeurs est de **6651** (5770 électeurs suisses et 881 électeurs étrangers).

## **INITIATIVES ET REFERENDUMS 2012**

<b><u>Initiatives populaires fédérales</u></b>	<b>Signatures valables</b>
« Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage »	23
« Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations professionnelles exonérées de l'impôt »	14
« Contre l'immigration de masse »	128
« Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie »	28
« Pour une Suisse neutre, à la fois ouverte sur le monde et attachée aux valeurs humanitaires (Initiative sur la neutralité) »	58
« Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale) »	79
« Pour une caisse publique d'assurance-maladie »	335
« Sortir du nucléaire »	189
« Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) »	167
« Halte à la surpopulation – oui à la préservation durable des ressources naturelles »	57
« Fluidifier le trafic, diminuer les bouchons (Initiative sur les motocycles et les scooters) »	5
« Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) »	131
« En faveur du service public »	120
« Pour le renvoi effectif des étrangers criminels »	197
« Pour un revenu de base inconditionnel »	9

<b><u>Référendums fédéraux</u></b>	
«Contre la modification du 30.09.2011 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (Managed Care) »	508
« Contre l'arrêté du 15 juin 2012 portant approbation de l'accord concernant la coopération en matière de fiscalité et de marchés financiers entre la Suisse et l'Allemagne et du protocole le modifiant »	29
« Contre l'arrêté du 15 juin 2012 portant approbation de l'accord concernant la coopération en matière de fiscalité entre la Suisse et le Royaume-Uni et du protocole le modifiant »	27
« Contre l'arrêté du 15 juin 2012 portant approbation de l'accord concernant la coopération en matière de fiscalité et de marchés financiers entre la Suisse et l'Autriche »	26
« Contre la modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT)	117
« Contre la modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi) »	84
<b><u>Référendum cantonal</u></b>	
« NON AU TOIT »	375

**VOTATIONS 2012**

<i>Dates</i>	<i>OBJETS</i>	<i>Electeurs</i>	<i>Bulletins valables</i>	<i>OUI</i>	<i>NON</i>
<b>11 mars</b>	<p style="text-align: center;"><b><i>Votation fédérale</i></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Initiative populaire du 18 décembre 2007 « Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires »</i></li> <li>2. <i>Initiative populaire du 29 septembre 2008 « Pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement) »</i></li> <li>3. <i>Initiative populaire du 26 juin 2009 « 6 semaines de vacances pour tous »</i></li> <li>4. <i>Arrêté fédéral du 29 septembre 2011 concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique (contre-projet à l'initiative « Pour des jeux d'argent au service du bien commun »)</i></li> <li>5. <i>Loi fédérale du 18 mars 2011 sur la réglementation du prix du livre (LPL)</i></li> </ol>	<p>5758 58.75%</p>	<p>3325 57.74%</p> <p>3243 56.32%</p> <p>3337 57.95%</p> <p>3262 56.65%</p> <p>3181 52.24%</p>	<p>1554 46.73%</p> <p>1852 57.10%</p> <p>1097 32.87%</p> <p>3096 94.91%</p> <p>1743 54.79%</p>	<p>1771 53.26%</p> <p>1391 42.89%</p> <p>2240 67.12%</p> <p>166 5.08%</p> <p>1438 45.20%</p>
<b>17 juin</b>	<p style="text-align: center;"><b><i>Votation fédérale</i></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <i>Initiative populaire « Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement »</i></li> <li>2) <i>Initiative populaire « Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (accords internationaux : la parole au peuple !)</i> »</li> <li>3) <i>Modification du 30 septembre 2011 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (Réseaux de soins)</i></li> </ol>	<p>5778 51.75%</p>	<p>2882 49.87%</p> <p>2923 50.58%</p> <p>2926 50.64%</p>	<p>1329 46.11%</p> <p>456 15.60%</p> <p>211 7.21%</p>	<p>1553 53.88%</p> <p>2467 84.39%</p> <p>2715 92.78%</p>

<p><b>17</b> <b>juin</b></p>	<p><b>Votation cantonale</b></p> <p><i>1.a Initiative populaire «Assistance au suicide en EMS » (modification de la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique)</i></p> <p><i>1.b Contre-projet du Grand Conseil modifiant cette même loi du 29 mai 1985 sur la santé publique</i></p> <p><i>1.c Question subsidiaire de savoir si, en cas de double acceptation, c'est l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur</i></p> <p><i>Suffrages initiative</i></p> <p><i>Suffrages contre-projet</i></p>	<p>5778 51.75%</p>	<p>2990 51.78%</p> <p>2990 51.74%</p> <p>2990 51.74%</p>	<p>1184 39.59%</p> <p>1875 62.70%</p> <p>793 26.52%</p> <p>1988 66.48%</p>	<p>1717 57.42%</p> <p>978 32.70%</p>
<p><b>23</b> <b>septembre</b></p>	<p><b>Votation fédérale</b></p> <p><i>1) Arrêté fédéral du 15 mars 2012 sur la promotion de la formation musicale des jeunes (contre-projet à l'initiative populaire « jeunesse et musique »)</i></p> <p><i>2) Initiative populaire du 23 janvier 2009 « Sécurité du logement à la retraite »</i></p> <p><i>3) Initiative populaire du 18 mai 2010 « Protection contre le tabagisme passif »</i></p>	<p>5786 45.14%</p>	<p>2535 43.81%</p> <p>2552 44.10%</p> <p>2564 44.31%</p>	<p>1803 71.12%</p> <p>983 38.51%</p> <p>925 36.07%</p>	<p>732 28.87%</p> <p>1569 61.48%</p> <p>1639 63.92%</p>
<p><b>25</b> <b>novembre</b></p>	<p><b>Votation fédérale</b></p> <p><i>1) Modification du 16 mars 2012 de la loi sur les épizooties</i></p>	<p>5784 30.62%</p>	<p>1730 29.91%</p>	<p>1547 89.42%</p>	<p>183 10.57%</p>
	<p><b>Votation cantonale</b></p> <p><i>1) Modifications de terminologie des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003</i></p>	<p>5784 30.60%</p>	<p>1726 29.84%</p>	<p>1653 95.77%</p>	<p>73 4.22%</p>

**ELECTIONS 2012**

<i>Dates</i>		<i>Électeurs</i>	<i>Votants</i>	<i>Suffrages</i>
<b>11 mars</b>	<p><b><u>Élection des députés au Grand Conseil</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. LEUBA Philippe</li> <li>2. BOLAY Guy-Philippe</li> <li>3. MODOUX Philippe</li> <li>4. WEBER-JOBE Monique</li> <li>5. GENTON Jean-Marc</li> <li>6. ORAN Marc</li> <li>7. SONNAY Eric</li> <li>8. CALPINI Christa</li> <li>9. SILAURI ALESSANDRA</li> <li>10. GLAUSER Nicolas</li> <li>11. WUTHRICH Andreas</li> <li>12. NEYRINCK Jacques</li> </ol>	5753	2684 46.65%	848 980 351 642 574 470 444 408 685 324 378 339
	<p><b><u>Élection du Conseil d'Etat (1<sup>er</sup> tour)</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. VOIBLET Claude-Alain</li> <li>2. DE QUATTRO Jacqueline élue</li> <li>3. BROULIS Pascal élu</li> <li>4. LEUBA Philippe élu</li> <li>5. MORAND Alexandre Guillaume</li> <li>6. GETAZ Emmanuel</li> <li>7. CORDANI Tiziana</li> <li>8. VILLARD Roland</li> <li>9. DOLIVO Jean-Michel</li> <li>10. FEKIH Soufia</li> <li>11. LUCCARINI Yvan</li> <li>12. SANSONNENS Julien</li> <li>13. WYDLER Aurélie</li> <li>14. METRAUX Béatrice</li> <li>15. LYON Anne-Catherine</li> <li>16. MAILLARD Pierre-Yves élu</li> <li>17. GORRITE Nuria</li> <li>18. BEGLE Claude</li> <li>19. BERNHARD Maximilien</li> <li>20. CHEVALLAZ Martin</li> <li>21. VALLAT Patrick</li> </ol>	5753	2731 47.87%	1238 1671 1781 1675 149 169 12 15 125 48 33 83 48 1047 1016 1397 976 298 84 138 162
<b>1er avril</b>	<p><b><u>Élection du Conseil d'Etat (2<sup>ème</sup> tour)</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. GETAZ Emmanuel</li> <li>2. GORRITE Nuria élue</li> <li>3. LYON Anne-Catherine élue</li> <li>4. METRAUX Béatrice élue</li> <li>5. VOIBLET Claude-Alain</li> </ol>	5753	2317 40.87%	237 1073 977 1069 1184

## **Contrôle des habitants et bureau des étrangers**

Au 31 décembre 2012, le recensement officiel de la population s'établit comme suit:

<b>personnes établies</b>	<b>9'424</b>	<b>(+ 45)</b>
<b>personnes en séjour</b>	<b><u>40</u></b>	<b><u>(- 3)</u></b>
<b>total</b>	<b><u>9'464</u></b>	<b><u>(+ 42)</u></b>

Les bourgeois représentent 8,8% de la population, les Vaudois (non-lutriens) 34,22%, les Confédérés 31,24% et les étrangers 25,74%.

Les 9'424 habitants de Lutry se répartissent selon les secteurs de distribution postale suivants:

<b>5'658 personnes à 1095 Lutry</b>	<b>(- 57)</b>
<b>2'464 personnes à 1093 La Conversion</b>	<b>(+ 55)</b>
<b>1'302 personnes à 1090 La Croix-sur-Lutry</b>	<b>(+ 47)</b>

## **Permis étrangers**

Renouvellement et attributions de nouvelles autorisations:

<b>permis B (à l'année)</b>	<b>470</b>	<b>(- 97)</b>
<b>permis C (établissement)</b>	<b>508</b>	<b>(+ 242)</b>
<b>permis L (durée limitée)</b>	<b>67</b>	<b>(+ 20)</b>

## **Cartes d'identité**

<b>Année</b>	<b>Adultes</b>	<b>Enfants</b>	<b>Total</b>
2008	323	209	<b>532</b>
2009	373	154	<b>527</b>
2010	330	166	<b>496</b>
2011	287	108	<b>395</b>
2012	287	122	<b>409</b>



## Mutations

Année	Arrivées	Naissances	Décès	Départs	Autres mutations	Total des mutations
1992	893	91	103	788	550	<b>2'425</b>
2002	873	62	119	743	606	<b>2'403</b>
2008	917	69	127	718	1'512	<b>3'343</b>
2009	983	85	126	741	1'499	<b>3'434</b>
2010	918	79	101	895	1'364	<b>3'357</b>
2011	891	82	94	809	1'047	<b>2'923</b>
2012	894	89	130	820	1'706	<b>3'639</b>

Les autres mutations concernent les changements d'adresse dans la commune, les mariages, séparations, divorces, naturalisations, changements de noms, d'origine, de profession, etc.

## Evolution démographique

Année	Bourgeois	Vaudois	Confédérés	Total population suisse	Étrangers	Total général
1992	578	2'946	2'718	6'242	1'259	<b>7'501</b>
2002	734	3'115	3'014	6'863	1'597	<b>8'460</b>
2008	765	3'286	2'905	6'956	2'137	<b>9'093</b>
2009	779	3'264	2'952	6'995	2'305	<b>9'300</b>
2010	780	3'270	2'932	6'982	2'322	<b>9'304</b>
2011	796	3'227	2'966	6'989	2'390	<b>9'379</b>
2012	829	3'225	2'944	6'998	2'426	<b>9'424</b>

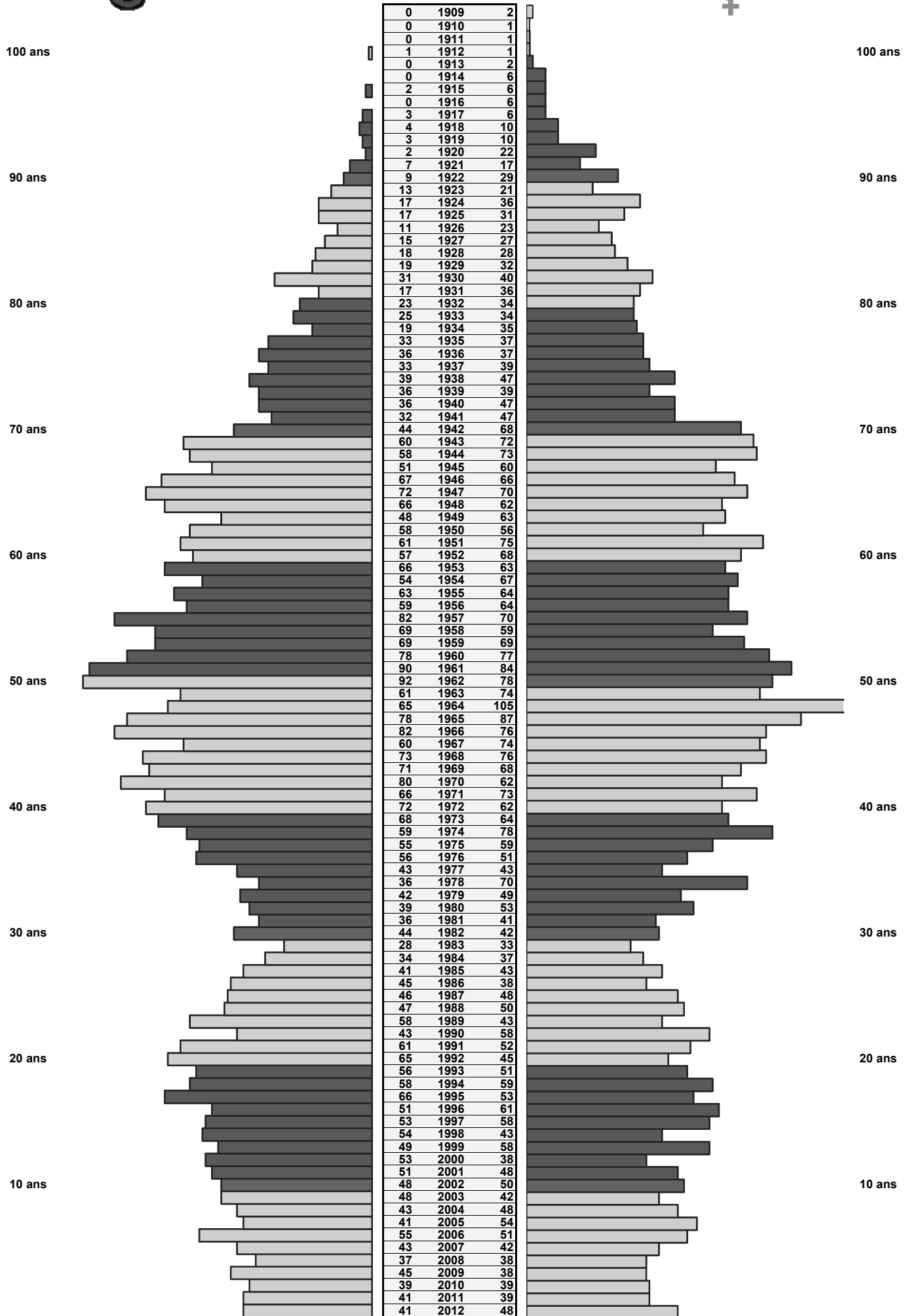
## Répartition de la population

Année	Hommes		Femmes		Enfants de moins de 16 ans	
1992	2'960	(39,46 %)	3'272	(43,62 %)	1'269	(16,92%)
2002	3'233	(38,21%)	3'734	(44,14%)	1'493	(17,65%)
2008	3'535	(38,87%)	4'007	(44,07%)	1'551	(17,06%)
2009	3'646	(39,20%)	4'089	(43,97%)	1'565	(16,83%)
2010	3'679	(39,54 %)	4'116	(44,24%)	1'509	(16,22%)
2011	3'711	(39,57%)	4'174	(44,50%)	1'494	(15,93%)
2012	3'750	(39,79%)	4'199	(44,56%)	1'475	(15,65%)

**Hommes**

**Femmes**

**LA PYRAMIDE DES ÂGES AU 31.12.2012**



## **AFFAIRES SOCIALES**

### ***Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux***

Notre région d'intervention compte toujours 15 communes, mais l'effectif de la population est en hausse.

Le comité de direction (politique, sept membres) est présidé par Madame Muriel Preti, conseillère municipale à Mézières. M. Gérald Wist a succédé à Mme Anne-Marie Delley.

Si les missions dévolues demeurent identiques :

- l'application des dispositions de la loi sur l'action sociale vaudoise
- l'application du règlement sur les agences d'assurances sociales,

nous relèverons, sur la marche du service, que les conséquences issues des modifications de la LACI (Loi fédérale sur l'assurance chômage) et de la révision de l'AI (Assurance invalidité) déploient tous leurs effets. Le durcissement intervenu pour l'octroi des prestations de ces assurances sociales a effectivement renvoyé sur le dernier filet social un nombre important de personnes. Pour l'ensemble de notre région, de janvier à décembre, nous constatons un accroissement de 53 % (423 à 650).

Les prestations complémentaires pour les familles (PC fam.) et la rente pont AVS, ont bien sûr joué leur rôle, mais manifestement et malgré de gros efforts d'information, n'ont pas compensé cette évolution des demandes d'aide sociale (RI, revenu d'insertion).

Notre disponibilité pour la permanence d'accueil (sauf le mardi matin) est très appréciée, que ce soit sur Pully, ou à notre antenne forte d'Oron-la-Ville.

Les diverses péripéties de l'assurance-maladie ne sont pas de nature à rassurer les usagers et nos agences, comme celle de Lutry, n'ont de cesse d'agir, par les conseils, les démarches de changement, les contrôles nécessaires, pour le bien de la population.

Des statistiques détaillées figurent dans le rapport de gestion de la RAS. L'autorité municipale reçoit tous les 3 mois, une photographie de la statistique de situations suivies par notre CSR. Au dernier trimestre 2012, pour Lutry, nous suivions 63 dossiers pour lesquels un paiement de prestations est effectué (identique au chiffre communiqué pour 2011), mais cette totalisation occulte tous les changements intervenus par les fermetures de dossiers et l'ouverture pour de nouvelles situations,

Il est nécessaire de rappeler que ce nombre n'inclut pas les personnes suivies en appui social uniquement.

### ***Transport Handicap***

Le service de Transport handicap pour 2012 est de 291 courses pour un total de 50 utilisateurs différents. Le montant à charge de la Commune s'est élevé à CHF 10'972.-.

### ***Aide individuelle au logement (AIL)***

En 2012, 16 demandes d'aide individuelle au logement ont été déposées.

8 demandes ont été refusées (conditions non remplies) et 8 ont été acceptées pour un montant total de CHF 12'910, dont CHF 6'704 à charge de la commune et CHF 6'206 à charge du canton.

### ***Subventions pour frais orthodontiques***

En 2012, la participation communale aux frais orthodontiques pour les enfants en âge scolaire s'est élevée à CHF 11'595.-. Quinze familles en ont été bénéficiaires (pour 17 enfants).

### ***Antenne Pro Senectute***

Depuis le 1er juillet 2012 La Commune de Lutry met à disposition de Pro Senectute Vaud un bureau de consultation sociale destinée aux personnes âgées et leurs représentants dans ses locaux de l'administration communale, rez-de-chaussée, entre le bureau des assurances sociales et celui du contrôle des habitants, moyennant un loyer et des charges détaillés par une convention.

### ***Réseau d'accueil de jour***

Le Conseil communal a accepté en novembre 2008 l'adhésion de la Commune de Lutry à l'Association du Réseau d'accueil de jour de Pully, Paudex, Belmont, Lutry, permettant aux structures préscolaires de bénéficier des subventions cantonales. En ce qui concerne Lutry, c'est la garderie-nursery des Moulins et les UAPE des Marionnettes et du Bourg qui bénéficient desdites subventions.

### ***Accueil en milieu familial***

La structure d'accueil familial de jour (ci-après AFJ) est un réseau regroupant les Communes de Pully, Paudex, Belmont et Lutry (ci-après PPBL) et géré par la Ville de Pully. Elle a pour but de proposer aux parents qui travaillent des places d'accueil pour des enfants âgés de 4 mois à 12 ans, auprès d'Accueillantes en milieu familial (ci-après AMF). L'accueil d'enfants au domicile d'une AMF est soumis à la Loi vaudoise sur l'accueil de jour des enfants (ci-après LAJE), entrée en vigueur le 1er septembre 2006.

L'AMF est au bénéfice d'une autorisation d'accueil qui définit le nombre d'enfants à accueillir simultanément, elle reçoit un contrat de travail et s'engage à respecter son cahier des charges en offrant un accueil de qualité aux enfants et en collaborant avec la structure AFJ.

Lors de tout placement, une convention d'accueil, clarifiant les modalités, est signée entre l'AMF et les parents placeurs, en principe en présence de la coordinatrice. Cet échange favorise la compréhension du contexte d'accueil familial, l'expression des attentes de chacun et les besoins de l'enfant.

La Structure AFJ est toujours à la recherche d'AMF et surtout pour l'accueil de bébés. Si pour certaines AMF la stabilité des accueils est fixe, pour d'autres elle est irrégulière générant un manque à gagner. Concernant le personnel de la DJAS, il n'y a pas eu de changements majeurs. L'exigence de statistiques régulières et le manque de base de données génèrent un travail administratif conséquent et force est de constater qu'un logiciel de gestion spécifique devient un impératif pour la Structure AFJ.

Au 31 décembre 2012, ladite structure compte 27 AMF, dont 5 spécifiquement pour Lutry, La Croix-sur-Lutry & La Conversion. Concernant les heures d'accueil du réseau PPBL, nous constatons une augmentation d'environ 36% du total d'heures d'accueil entre 2009 et 2012, avec le même nombre d'AMF, à savoir 27. En 2009 : le total est de 67'432 h et en 2012, il s'élève à : 92'349 h. Cette constatation confirme que les AMF élargissent leur taux d'ouverture d'accueil.



Les enfants accueillis en mode familial à Lutry, à La Croix et à la Conversion sont au nombre de 31 au 31.12.2012 et tout au long de l'année ce chiffre s'est élevé à 40, ce qui représente un total de 18'181 heures d'accueil. En liste d'attente, il y a 12 familles qui recherchent une solution d'accueil.

218 enfants ont été placés en accueil familial de manière régulière, pendant les vacances ou pour des dépannages et au 31.12.2012, 135 enfants sont accueillis chez des AMF.

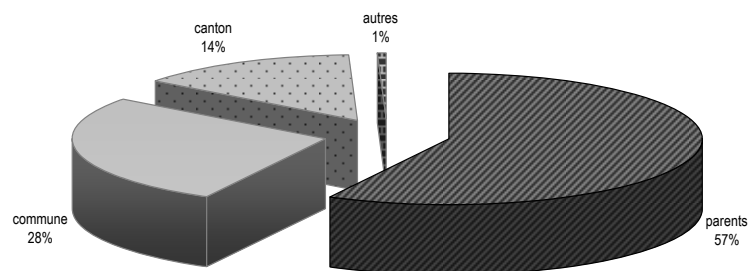
### ***Garderie des Moulins***

La garderie met à disposition 10 places « bébés », 14 places « trotteurs » et 20 places « moyens ». En 2012, nous avons accueilli 121 enfants, dont 1 de Pully, de 3 mois à l'âge de l'entrée au cycle initial. Le taux d'occupation 2012 est de 93%.

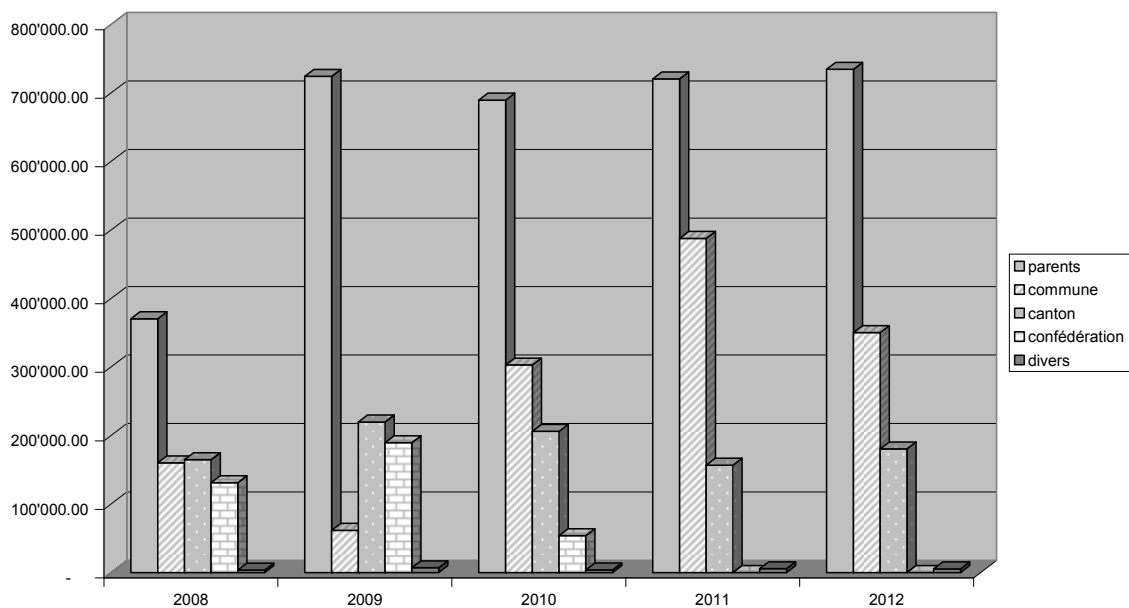
Le forfait moyen facturé aux parents en 2012 s'élève à CHF 77.72 sur les CHF 125.- au maximum, repas compris.

Le coût moyen par jour est de CHF 131.00

Répartition du financement des Moulins



Evolution du financement des Moulins



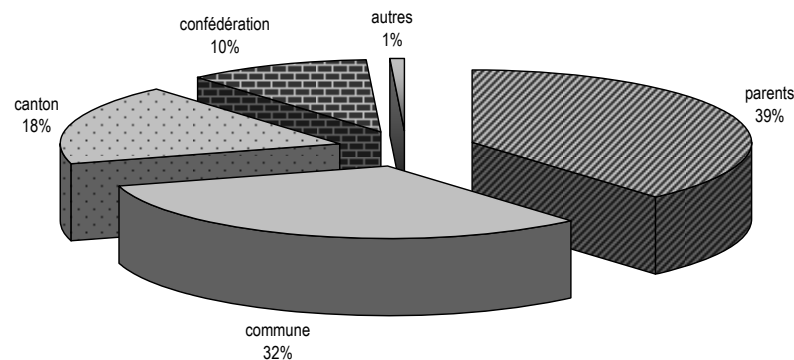
### ***UAPE des Marionnettes***

Cette structure offre 36 places d'accueil ouvertes durant les 38 semaines scolaires, et durant les vacances scolaires. L'UAPE est fermée aux mêmes périodes que la garderie à savoir : aux vacances de Noël - Nouvel-An, et 2 semaines durant les vacances d'été. Nous avons accueilli 116 enfants, dont 28 enfants de Belmont pendant les vacances scolaires. Le taux d'occupation, y compris durant les vacances est de 41%.

Le forfait moyen facturé aux parents en 2012 s'élève à CHF 62.76 sur les CHF 85.- au maximum, repas compris.

Le coût moyen par jour est de CHF 180.92. Ce résultat est encore dû au démarrage de la structure.

**Répartition du financement des Marionnettes**



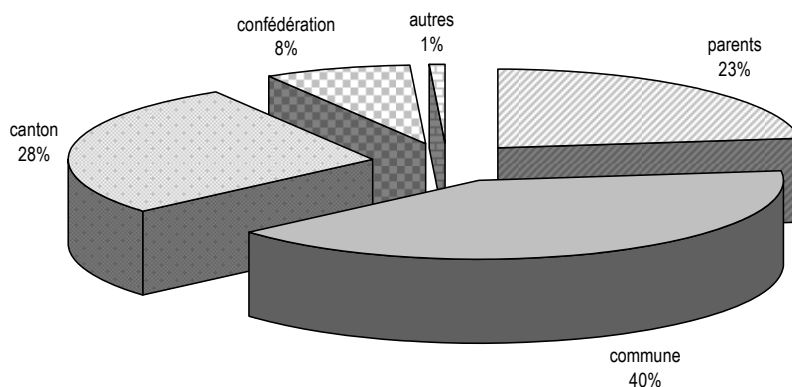
### ***UAPE du Bourg***

L'UAPE du Bourg a ouvert le 23 avril 2012. Cette structure offre 25 places durant les 38 semaines scolaires. Durant les vacances les enfants sont accueillis à l'UAPE des Marionnettes. Nous avons accueilli 43 enfants. Le taux d'occupation, y compris durant les vacances est de 45%.

Le forfait moyen facturé aux parents en 2012 s'élève à CHF 57.71 sur les CHF 85.- au maximum, repas compris.

Le coût moyen par jour est de CHF 281.11. Ce résultat est dû à l'ouverture de la structure cette année.

**Répartition du financement du Bourg**



## **CULTURE ET LOISIRS**

### ***Villa Mégroz - occupation***

Les locaux des étages supérieurs sont occupés à l'année par différentes sociétés locales, le Cercle Lémanique d'Etudes Musicales (CLEM) et le café-théâtre l'Esprit Frappeur (bureau).

La Salle de conférence du 1<sup>er</sup> étage est occupée par le jardin d'enfants «Les P'tits Loups», par le CLEM pour des cours de piano, violon et flûte.

Les salles d'exposition du rez-de-chaussée ont été occupées pendant plus de 10 semaines par 9 artistes qui y ont fait 7 expositions.

### ***Passeport-vacances***

Chaque année depuis près de 20 ans, la Commune de Lutry participe activement au Passeport-vacances proposé à tous les enfants de 9 à 15 ans de 45 communes de la région lausannoise.

Ces activités se déroulent pendant les vacances scolaires estivales sur deux périodes de deux semaines, en juillet et en août.

En 2012, 76 jeunes de Lutry ont choisi le passeport «Traditionnel» et 8 ont pu bénéficier du passeport «Farniente» donnant droit à 3 séances gratuites au cinéma, la libre utilisation des transports publics, l'accès aux piscines et à certains musées.

Pour le Passeport traditionnel, la Commune de Lutry propose les activités suivantes : fabrication du papier, poterie, visite du Musée de l'alimentation à Vevey, tir au petit calibre et matches d'improvisation théâtrale.

### ***Acquisitions d'œuvres d'art***

En 2012, la Commune a acquis les objets suivants :

- 2 œuvres photographiques en noir et blanc de la Galerie Black and White de l'exposition Lutry Beach, l'une représentant l'Hôtel Le Rivage en hiver, l'autre la digue de l'Ancien-Port par tempête.
- 3 mini aquarelles couleur représentant des vues du Bourg montées dans un cadre, œuvre réalisée par un artiste local.

## **BIBLIOTHEQUE DE LUTRY**

L'année 2012 en quelques chiffres :

### Collections

A la fin de l'année 2012, les rayons de la Bibliothèque comptaient 13'169 documents (5'842 pour les adultes, 6'927 pour les enfants et les adolescents et 400 « tout public »). La différence avec l'année 2011 (13'635 documents) s'explique par le fait que, pour des raisons de place et de renouvellement des collections, nous devons sans cesse procéder à un important travail de « désherbage » (élimination des documents abîmés ou obsolètes). En 2012, 1'337 documents ont ainsi été éliminés.

En contrepartie, 956 nouveaux documents sont venus enrichir notre collection l'année passée : 472 pour adultes, 421 pour enfants et adolescents et 63 « tout public ». Une remarque cependant : tous les documents achetés en 2012 n'ont pu être encore enregistrés dans notre base de données. D'après notre estimation, le chiffre réel des nouvelles acquisitions s'approcherait plutôt de 1050-1100. Parmi ces nouveautés, 809 proviennent d'achats, 48 de dons et 99 d'abonnements.

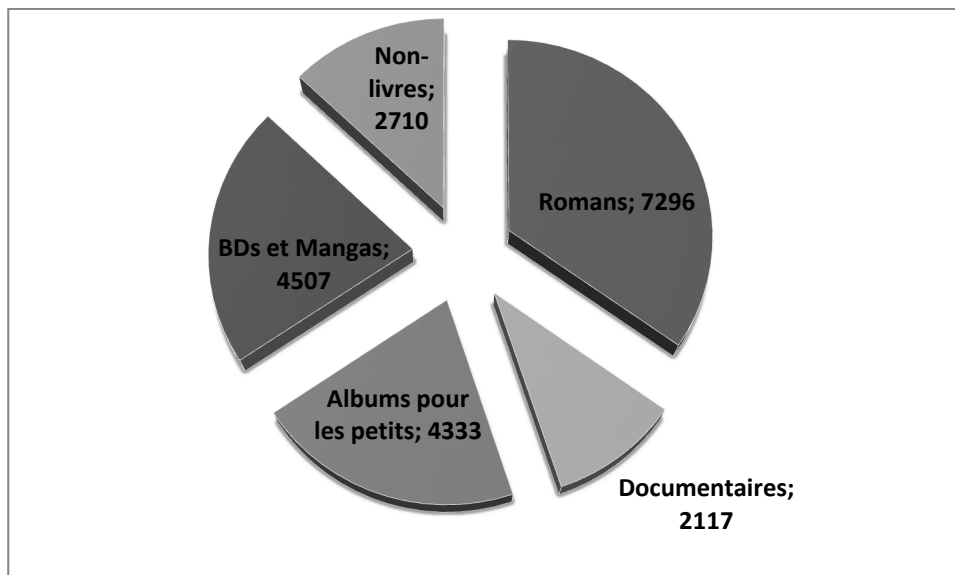
Comme chaque année, nous complétons nos collections en empruntant des documents à Bibliomédia. Cette année encore, pour des raisons de place, nous avons décidé de diminuer le nombre de documents empruntés, qui s'élève désormais à 250 documents : 100 livres en français (principalement des livres en gros caractères), 25 en allemand, 25 en anglais, et 100 CD audio.

### Prêts

Le nombre de prêts a connu un léger tassement ces dernières années : 19'937 en 2011, contre 22'222 en 2010 et 23'934 en 2009. Bonne nouvelle, en 2012 nous avons enregistré des statistiques légèrement supérieures à l'année 2011, puisque 20'837 prêts ont été enregistrés.

En 2012, on pouvait répartir les prêts par catégorie d'âge comme suit : 11'848 chez les enfants, 8'658 chez les adultes et 331 pour les collectivités.

Le graphique représente le nombre de prêts par type de document, tous âges confondus :



Nous avons remarqué une bonne amélioration du nombre d'emprunts de mangas par rapport à l'année passée (98 prêts 2011 contre 264 en 2012). L'animation autour du manga organisée à l'occasion des 30 ans de la Bibliothèque y a peut-être contribué. De plus, nous leur avons donné l'année passée une place de choix, en les sortant des caisses où ils reposaient jusqu'alors, pour les



mettre sur des étagères. Nous avons de ce fait décidé d'étoffer notre offre de manga pour l'année 2013.

Parmi tous ces prêts, 3'080 ont fait l'objet d'un rappel.

Compte de lecteur et catalogue en ligne (WebOpac)

Comme mentionné dans notre précédent rapport, nos lecteurs ont la possibilité de consulter en ligne notre catalogue ainsi que, depuis mai 2011, leur compte en ligne, avec possibilité de faire des prolongations et réservation via Internet. Une brochure explicative avait été préparée à leur intention et diffusée via la Newsletter, le page Internet et directement sur place. Cette dernière semble avoir porté ses fruits, puisque l'année passée, 534 lecteurs se sont connectés à leur compte (contre 311 en 2011) et le nombre de recherches dans notre catalogue s'élevait à 2473 (contre 1293 en 2011).

160 prolongations ont été faites en ligne (71 en 2011) et 13 réservations (7 en 2011) sur un total de 263.

### Animations

#### **30 ans de la Bibliothèque**

Les 8 et 9 juin 2012, la Bibliothèque a fêté ses 30 ans. Ce fut un week-end haut en couleur durant lequel petits et grands ont pu profiter des animations que toute l'équipe leur avait préparées.

Une rencontre avec l'écrivain Metin Arditi, auteur du Turquetto, ainsi qu'une intervention de Louis-Daniel Perret et Henri-Louis Guignard, auteurs du dernier tome des livres sur Lutry (Histoire de Lutry et des Lutriens, 1799-1918) ont ravi les adultes venus assister à ces conférences. Les enfants n'étaient pas en reste, car le samedi après-midi leur était consacré : un atelier manga, animé par le graphiste et illustrateur Julien Cordebar, a permis à ces jeunes artistes en herbe d'exprimer toute leur créativité

Ce week-end de festivités fut un grand succès !

#### **Né pour lire**

Après une pause de quelques mois, nous avons décidé de remettre sur pied l'animation Né pour lire, dont le but est de passer un moment de complicité avec les tous petits (0-5 ans), autour de livres spécialement sélectionnés pour eux. Pour ce faire, nous nous sommes associés au Café d'accueil, qui se tient tous les mercredis matins de 9h30 à 11h30 à la Cure de Lutry. Ainsi, tous les deuxièmes mercredis du mois, les mamans et enfants présents au Café d'accueil se rendent à la Bibliothèque pour assister à l'animation.

En parallèle, nous avons envoyé une lettre et des papillons présentant « Né pour lire » et le **Café d'accueil** à toutes les familles de Lutry avec un enfant entre 0 et 5 ans, afin de faire connaître cette activité à un maximum de personnes concernées. Ainsi, depuis la remise en route de l'animation, ce sont entre 4 et 12 enfants, accompagnés d'un parent, qui se sont rendus à la Bibliothèque avec leurs enfants.

#### **Fête des vendanges**

Cette année encore, la Bibliothèque n'a pas manqué de tenir un stand lors du traditionnel Rallye de la Fête des vendanges, qui a eu lieu le 29 septembre 2012. De nombreuses personnes ont pu ainsi découvrir la Bibliothèque.

#### **Contes**

Comme depuis plusieurs années maintenant, la Nuit du conte a eu lieu le 09.11.12, sur le thème « Tout feu, tout flamme ». Une trentaine d'enfants, sans compter leurs parents, ont ainsi pu s'évader en écoutant les contes de Barbara Sauser et se retrouver ensuite autour de gâteaux.

Les 28 novembre et 12 décembre, ce sont les conteuses Sabina Fracheboud et Caroline Aeby qui ont raconté des histoires sur le thème de l'hiver. Un joli succès pour ces séances de contes de Noël !

### **Newsletter**

Il y a un an de cela, la Bibliothèque envoyait sa première Newsletter à 25 inscrits. Le succès est au rendez-vous, car nous comptons aujourd'hui plus de 70 inscrits, qui, chaque mois, sont informés par ce biais des activités de la Bibliothèque.

Accueil des classes et des garderies

Enfin, la Bibliothèque accueille régulièrement des garderies et des classes enfantines, qui viennent emprunter des livres toutes les deux à trois semaines. Un joli moyen de faire découvrir la lecture !

### **Conclusion**

Nous nous réjouissons de rentrer d'un bon pied dans l'année 2013, qui va connaître quelques rebondissements. En effet, Elodie Varrin, actuelle responsable de la Bibliothèque, sera en congé maternité dès le mois de juillet. Une remplaçante sera engagée pour assurer le relais durant son absence. Nous sommes certaines que la transition se fera en douceur !

Toute l'équipe de la Bibliothèque profite du présent rapport pour remercier encore la Municipalité de son précieux soutien.



### **Point « i » d'information**

Le Point I d'information touristique de Lutry est ouvert 365 jours par année. Outre les nombreuses brochures et dépliants à disposition des touristes et habitants, il est possible d'acquérir des billets pour des trajets avec la CGN, le Lavaux-Express, qui a son propre guichet (plus de 14'000 passagers ont pris le train au départ de Lutry en 2012), ainsi que pour les concerts Bach (toutes les places attribuées au Point I soit 400 ont été vendues en 2012). Par ailleurs, le personnel du point I renseigne sur les diverses activités et manifestations locales dont la plus importante est la Fête des Vendanges, mais aussi la Fête du sauvetage, le cortège des lumignons, le marché de Noël et les marchés d'artisans Quai d'Art ainsi que les concerts sur les quais les jeudis et vendredis en juillet et août, etc.

Plus de 42'000 dépliants divers ont été distribués ainsi que 450 listes répertoriant les hôtels, Bed&Breakfast et campings de la région.

La collaboration avec Lausanne-Tourisme et Montreux-Vevey Riviera Lavaux Tourisme ainsi qu'entre les divers Point I fonctionne très bien.

La patinoire foraine de Lutry pendant la saison d'hiver est une activité de loisirs extraordinaire pour les familles et habitants de la région. La buvette de la patinoire est gérée par le Point I en collaboration avec la Société de développement.

## **BOURSE COMMUNALE**

Nouveautés et spécificités 2012 :

- Formation relative à l'introduction du RDU (revenu déterminant unifié) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour l'évaluation des dossiers de l'aide individuelle au logement (AIL) en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011
- Participation au groupe de travail sur l'élaboration du préavis et du règlement sur la gestion des déchets
- Établissement des budgets 2013 de la Bourse communale, des Services industriels, du SDIS Lutry/Paudex, du SDEL (Schéma directeur de l'Est Lausannois) et de l'APOL (Association Police Lavaux)

Tâches :

- Tenue de la comptabilité de la Bourse communale, des Services industriels, de l'Association Police Lavaux (APOL), du SDIS Lutry/Paudex et du SDEL (Schéma directeur de l'Est Lausannois)
- Décomptes et paiements des salaires, décomptes des charges sociales
- Gérance des immeubles et terrains communaux
- Suivi du fichier d'inscription des appartements subventionnés par la Commune
- Facturations diverses et perception des taxes d'épuration, de l'impôt foncier et autres contributions
- Gestion des débiteurs et du contentieux
- Préparation de documents et décomptes officiels (TVA, I.A, statistiques, etc.)
- Gestion des liquidités et des placements
- Gestion de la partie administrative des taxes de séjour
- Relations avec la Commission des finances
- Préparation et collaboration à la révision des comptes
- Support technique pour l'élaboration des préavis relatifs à la partie financière
- Support technique pour la partie financière et comptable de l'APOL

Établissement des préavis et rapports suivants à l'intention du Conseil communal:

- Rapport des comptes 2011 de la Commune de Lutry
- Rapport des comptes 2011 de l'APOL
- Préavis relatif à l'arrêté d'imposition 2013
- Préavis relatif au budget 2013 de la Bourse communale et des Services industriels
- Préavis relatif au budget 2013 de l'APOL
- Préavis relatif aux crédits supplémentaires 2012 de la Bourse communale et des Services Industriels
- Rédaction de la partie financière de l'ensemble des préavis présentés au Conseil communal.

## ARCHIVES COMMUNALES

### Classement

Le classement des photographies anciennes et des cartes postales s'est achevé en fin d'année. Le répertoire comprend 1200 entrées, représentant plus de 2000 documents classés. La mise en boîte des archives contenues dans des classeurs fédéraux s'est poursuivie, ainsi que le classement de documents isolés.

### Entrées d'archives

Le service de police et le Greffe municipal ont déposé environ deux mètres linéaires de documents.

### Archives privées

Un important lot de plusieurs centaines de photographies des années 1970 à 1980, représentant principalement des habitants de notre commune lors de manifestations, a été donné par M. Giovanni Ceccon.

Mme Christiane Dizerens Bardon a mis à disposition pour être photographiés une vingtaine de documents, médailles et affiches et M. Jean-Pierre Bastian a remis un nouveau lot d'archives concernant sa famille.

### Consultations et visites

Une dizaine de personnes ont sollicité l'aide de l'archiviste communal pour des recherches concernant leurs familles, le cadastre et les sociétés locales.

Trois principales visites des archives ont été organisées pour la Commission de gestion le 12 mai, le 8 septembre pour une quarantaine de Français venant de la région de Samoëns en Haute-Savoie, d'où plusieurs familles ont émigré aux XVe et XVIe siècles pour s'installer à Lutry et le 23 octobre pour une vingtaine de guides lausannois.

### Panorama (inventaire des archives communales créé en 2000)

Le logiciel libre ICA-AtoM, choisi par le groupe de travail issu de l'Association vaudoise des archivistes, dont notre archiviste communal fait partie, est opérationnel depuis fin octobre ; son hébergement est assuré par une société suisse d'informatique et par la Ville de Lausanne.

L'inventaire des archives lutriennes pour les documents des origines à 1961 a été transféré en fin d'année et pourra ainsi être complété.

Dans un premier temps, sept communes testeront ce logiciel, puis progressivement la mise en production sera étendue à l'ensemble des communes vaudoises qui le désirent. Les buts sont de saisir les inventaires de leurs archives et de les publier en commun sur internet, en apportant ainsi aux autorités, aux chercheurs et aux citoyens une meilleure connaissance de la « Mémoire vaudoise ».

## OFFICE DU PERSONNEL

### *Traitements*

L'échelle des traitements 2012 du statut du personnel repose sur l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2008 de 110, 1 (Mai 2000 = 100)

En plus des tâches courantes, l'office du personnel est chargé de gérer le personnel de l'Association intercommunale Police Lavaux (APOL) : contrats d'engagement, démissions, AVS, allocations familiales, caisse de pension, accidents, etc.

### *Formation*

13 collaborateurs ont suivi différents cours de formation générale (Centre d'éducation permanente de l'Etat de Vaud CEP)

3 collaborateurs ont suivi des cours informatiques

2 collaborateurs ont suivi des cours de formation technique (Step et géomatique).

4 apprentis de commerce ont suivi des cours « interentreprises » dans le cadre de leur formation commerciale.

2 apprentis horticulteurs-paysagistes et 1 agent d'exploitation ont suivi des cours interentreprises.

### *Prévention-santé*

29 collaborateurs ont bénéficié du vaccin antigrippal offert par la Commune.

### *Mutations*

#### **Administration générale et finances**

Départ            31 décembre        **Wohlhauser Justine**, secrétaire au contrôle des habitants

Arrivée           1<sup>er</sup> juin                **Sansonnens Eric**, informaticien  
                      1<sup>er</sup> juillet               **Chancerel Ludmilla**, secrétaire à la bourse

#### **Travaux**

Départ            31 mars                **Marguerat Gilbert**, employé de voirie  
                      30 juin                 **Frossard Jean-Michel**, Chef du service TFV

Arrivée           15 mars                **Scheibler Jean-Paul**, employé de voirie  
                      1<sup>er</sup> juin                 **Pedretti Alfredo**, Chef du service TFV  
                      1<sup>er</sup> juillet                **Gouhier Jean-Baptiste**, géomaticien

#### **Services industriels**

Arrivée           1<sup>er</sup> mars                **Fagnoli Giuseppe**, électricien  
                      1<sup>er</sup> avril                 **Warpelin William**, responsable d'exploitation  
                      1<sup>er</sup> février              **Sengstag Pierre-Alain**, électricien

Départ            30 janvier             **Debonneville Jean-Jacques**, responsable d'exploitation  
                      30 décembre         **Fagnoli Giuseppe**, électricien

## Etat du personnel au 31 décembre 2012

### **Administration générale et finances**

#### Personnel administratif

<b>M.</b>	<b>Galley Denys</b>	<b>secrétaire municipal et chef du personnel</b>
M.	Leiser Yvan	boursier
M.	Croisier Georges	préposé au Contrôle des habitants, secr. mun. adj.
Mme	Belin Pompilia	employée d'administration Contrôle hab.(41 %)
Mlle	Bovat Christine	secrétaire à la Bourse
Mme	Capt Marie-Christine	première secrétaire (60 %)
Mme	Chancerel Ludmilla	secrétaire à la Bourse (60 %)
Mme	Crespo Véronique	employée d'administration (50 %)
Mme	Jaton Marlyse	secrétaire à la Bourse (80%)
Mme	Meylan Dolores	secrétaire-réceptionniste
Mme	Paschoud Monique	secrétaire au Contrôle des habitants (67 %)
M	Sansonnens Eric	informaticien
Mme	Schutz Isabelle	secrétaire à la Bourse (60%)
Mlle	Wohlhauser Justine	secrétaire au Contrôle des habitants (90%)
Mlle	Jevean Cynthia	apprentie employée de commerce, 2ème année
M.	Bouberguig Karim	apprenti employé de commerce, 2ème année

#### Conciergerie

M./Mme	Ceppi Eric	Château de Lutry, huissier municipal et responsable des concierges
M./Mme	Terrin René, Ganty Florence	Collège des Pâles
M./Mme	Mettraux Dominique	Collège du Grand-Pont
M./Mme	Roulet Louis-Olivier	Complexe scolaire et culturel de Corsy
M./Mme	Rodrigues Manuel	Collège de La Croix + Belle Ferme

#### Conciergerie temps partiel (TP)

Mme	Rappaz Anne	Temple + bibliothèque+salle de la cure
Mme	Ogay Claire-Lise	Bâtiment Chanoz-Brocard + classe Escherins
M.	Buache Maurice	Collège de Savuit
M.	Décombaz Jean-Luc	Château de Lutry
Mme	Dutoit Nathalie	Concierge auxiliaire + responsable de la location du foyer et salle rythmique du CSC de Corsy
Mme	Lopez Béatrice	Bâtiment des S.I. + caserne pompiers
M.	Scheibler Jean-Paul	Villa Mégroz + bâtiment des Halles
M.	Amiguet Jean-Jacques	Poste de police, salle de la Croix

#### Autre personnel à temps partiel (TP)

M.	Cornuz Robert	huissier du Conseil communal
M.	Guignard Henri-Louis	archiviste communal
Mme	Varrin (Philippoz) Elodie	responsable de la bibliothèque communale (50%)
M.	Vonlanthen Sébastien	organiste titulaire (demi-poste)
Mme	Traube Anne-Caroline	organiste titulaire (demi-poste)
M.	Laloux Julien	organiste, paroisse catholique

## **Aménagement du territoire et bâtiments**

### Personnel administratif et technique

<b>M.</b>	<b>Desaules Eric</b>	<b>chef de service</b>
M.	Buchilly Didier	préposé à la police des constructions et remplaçant du chef de service
M.	Lachat Pierre	architecte
M.	Favrod Nicolas	dessinateur
M.	Gouhier Jean-Baptiste	géomaticien
Mme	Rittener Christine	secrétaire (80 %)
M.	Selmoni Alexandre	apprenti employé de commerce, 2ème année

Le personnel de secrétariat travaille également, en ce qui concerne les activités administratives, pour le dicastère Travaux, domaines forestier et viticole (TFV).

## **Travaux, domaines forestier et viticole**

<b>M.</b>	<b>Pedretti Alfredo</b>	<b>chef de service</b>
M.	Jent Rico	adjoint technique
M.	Pilet Rémy	dessinateur-technicien
Mme	Rappaz Josiane	première secrétaire (90 %)

### Travaux - voirie

M.	Bujard François	chef de la voirie
M.	Vuitel Marc	contremaître
M.	Bron Daniel	ouvrier principal
M.	Bron Fernand	ouvrier principal
M.	Cordella Serge	premier ouvrier qualifié
M.	Dupuis Jean-Pierre	ouvrier principal
M.	Frick Pascal	ouvrier qualifié
M.	Gilliand Serge	premier ouvrier qualifié
M.	Julmy Vincent	ouvrier qualifié
M.	Masson Michel	ouvrier qualifié
M.	Privet Pascal	ouvrier qualifié
M.	Scheibler Jean-Paul	ouvrier qualifié
M.	Schneider Christian	ouvrier qualifié
M.	Wanzenried Jacky	ouvrier qualifié
M.	Rossel Nicolas	apprenti agent d'exploitation 3 <sup>ème</sup> année
M.	Riexinger Matthias	apprenti horticulteur-paysagiste 1 <sup>ère</sup> année
M.	Steinmann Jean-Marcel	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)
M.	Gavillet Gilbert	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)

### Station d'épuration

M.	Zumbrunnen Jean-Jacques	chef d'exploitation
M.	Terrin Jean-Michel	ouvrier qualifié
M.	Schaer Cédric	ouvrier qualifié

Forêts - vignes

M.	Roch Sébastien	garde-forestier
M.	Cochard Jean-Pierre	forestier-bûcheron, chef d'équipe
M.	Warpelin Gaston	forestier-bûcheron, chef d'équipe
M.	Schaer Jonathan	apprenti forestier-bûcheron, 2 <sup>ème</sup> année
M.	Rassineux David	apprenti forestier-bûcheron 1 <sup>ère</sup> année

M. *Bühlmann Daniel* vigneron-tâcheron

**Ecoles (cantine scolaire)**

Mme	Antille Daniela	surveillance et service (TP)
Mme	Dumas Yvette Christine	surveillance et service (TP)
Mme	Emery Bridel Sylvie	surveillance et service (TP)
Mlle	Gay-Svensson Sofia	surveillance et service (TP)
Mme	Lassueur Corinne	surveillance et service (TP)
Mme	Pernet Michèle	surveillance et service (TP)
Mme	Woodtli Gorett	surveillance et service (TP)
Mme	Duruz Christiane	secrétariat (TP)

**Services Industriels**

<b>M.</b>	<b>Besson Philippe</b>	<b>chef de service</b>
M.	Warpelin William	responsable d'exploitation
Mme	Imesch Arlette	adjoite adm. et technique (90 %)
M.	Buehlmann Dominic	dessinateur-technicien
Mme	Del Rizzo Eleonora	secrétaire
Mme	Auberson Doris	secrétaire-comptable réceptionniste
Mme	Losey Dominique	secrétaire (90 %)
Mme	Franco Chantal	secrétaire (80%)
M.	Birbaum Sylvain	ouvrier qualifié
M.	Da Costa Jorge	premier ouvrier qualifié
M.	Defossé Jacky	installateur sanitaire
M.	Despland Louis	chef d'équipe
M.	Ehrel François	opérateur SIT-SIG
M.	Richard Julien	ouvrier qualifié
M.	Sengstag Pierre-Alain	électricien
M.	Spadanuda Carlo	électricien
M.	Sevivas Ferreira Domingos	ouvrier qualifié
M.	Wohlhauser Yves	chef ouvrier
Mlle	Vogel Anick	apprentie employée de commerce 2ème année



### RECAPITULATION

Services	plein temps 80% et plus	mi-temps 50 à 79 %	temps partiel moins de 50 %	apprentis
Administration générale et finances	13	5	14	2
Aménagement du territoire	6	0	0	1
Travaux, domaines forestier & viticole	26	0	2	5
Ecoles	-	-	7	0
Services Industriels	19	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>5</b>	<b>23</b>	<b>9</b>

Remarques :

- AGF Plein temps : le nombre comprend une secrétaire à 80 % et une à 90%.  
 ATB Plein temps : figure une première secrétaire travaillant à 80 %  
 TFV Plein temps : figure une première secrétaire travaillant à 90 %  
 S.I. Plein temps : le nombre comprend une secrétaire à 80 % et deux à 90%.

Au cours de l'année 2012, des annonces ont été publiées dans la presse :

Poste	Candidatures reçues	Candidats auditionnés
Chef du service TFV	5	3
Secrétaire comptable Bourse	34	6
Géomaticien	8	4
Employée cantine scolaire	5	3
Informaticien	59	9
Chef Services industriels	19	7
Secrétaire au Contrôle des habitants	96	4



## **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **PREAMBULE**

Au niveau de l'aménagement régional, l'année 2012 a été marquée, dans le cadre du Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL), par le lancement des études du chantier 6 (Corsy / La Conversion) et la poursuite des travaux du chantier 1 (transports publics).

Les études relatives à la reprise et à l'optimisation de l'avant-projet de ligne de bus à haut niveau de service sur la route de Lavaux (projet partiel PP7 du futur réseau d'axes forts de transports publics urbains AFTPU), ont été finalisées.

Toujours à l'échelle régionale, il convient également de mentionner l'adjudication des travaux d'élaboration du Plan directeur régional du district Lavaux-Oron.

A l'échelon communal, notre service a continué d'être fortement sollicité dans le cadre de projets de planification, tels le plan partiel d'affectation (PPA) « Les Brûlées » et les 3 PPA envisagés dans les hauts de la Commune de Lutry, au voisinage du lieu-dit « Le Miroir ».

Les activités relevant du domaine de la police des constructions ont été caractérisées par une stabilisation des demandes de permis de construire, avec 134 projets analysés (soit 4 de plus que l'année précédente).

Enfin, parmi les dossiers privés d'importance, en raison notamment de la surface territoriale concernée, il convient de mentionner le projet de construction de 5 immeubles d'habitation, de deux gallettes artisanales et d'un parking souterrain de 86 places à l'intersection des routes de la Petite-Corniche et de Lavaux, dont la mise à l'enquête publique est prévue début 2013.

### **ADMINISTRATION**

Le secrétariat, commun aux dicastères ATB et TFV, a été assuré par deux secrétaires (à 80% et 90%) et un(e) apprenti(e) de deuxième année.

Dans le domaine technique, le service a été assuré par un chef de service, un adjoint principalement chargé de la police des constructions et un architecte assisté d'un dessinateur en bâtiment, chargés des études de projets concernant les bâtiments communaux, de l'analyse des soumissions, du suivi des chantiers, du contrôle des coûts et de la maintenance.

Un technicien en géomatique rattaché administrativement au service ATB est entré en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2012, en qualité de responsable du système d'information du territoire commun aux services ATB et TFV.

### **Opérations immobilières**

Le service ATB tient à jour l'archivage des dossiers concernant les opérations immobilières (achats, ventes ou échanges de terrains, servitudes et conventions diverses).

Lorsque l'acquisition d'un terrain ou d'un bâtiment est susceptible d'intéresser la Commune, il procède aux analyses y relatives en étroite collaboration avec le service AGF.

Aucune opération n'a été enregistrée en 2012.

### **Commission d'estimation fiscale des immeubles**

La commission d'estimation fiscale, dont le délégué de la Commune de Lutry est M. Pierre-Alexandre Schlaeppli, Conseiller municipal, a tenu **3** séances en 2012 au cours desquelles elle a examiné environ **140** dossiers.

Cette commission, formée en outre de MM. Jean-Claude Cuénoud, Président, et Serge Faivre, Conservateur du Registre foncier, procède périodiquement aux taxations d'immeubles liées aux nouvelles constructions ou transformations, ainsi qu'aux ventes et autres mutations.

#### **Tableau comparatif des cinq dernières années**

2008	2009	2010	2011	2012
2'072'013'350.--	2'169'037'950.--	2'311'259'650.--	2'403'500'850.--	2'430'193'350.-- (provisoire)

### **Mentions inscrites au Registre foncier (LATC, 962 CCS droit des constructions)**

Conformément aux dispositions de l'art. 83 LATC, le service a examiné tous les fractionnements ou modifications de parcelles pour vérifier, avant l'inscription au Registre foncier, si les nouvelles limites ne créent pas une situation contraire au règlement sur les constructions et l'aménagement du territoire (respect du coefficient d'utilisation du sol, distances aux limites, etc.).

En 2012, **2** fractionnements ont nécessité l'inscription d'une mention LATC au Registre foncier, tandis que **9** autres n'ont pas créé de situation contraire au règlement.

D'autre part, afin de régulariser les distances réglementaires aux limites de propriété, il convient de mentionner l'inscription au registre foncier de **2** mentions de restriction de droit public à la propriété (conformément à la nouvelle teneur de l'art. 962 CCS, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012) :

- Mention n° ID 2012/000477 grevant les parcelles n<sup>os</sup> 1049 (propriété de Mme Mady Scheuchzer) et 5678 (propriété de M. et Mme Nicolas et Stéphanie Tardin).
- Mention n° ID 2012/000542 grevant les parcelles n<sup>os</sup> 1002 (propriété de la Fondation Maison Noël), 1003 (propriété de M. et Mme Manuel et Maria Costa) et 3191 (propriété de M. et Mme Jean-Daniel et Catherine Isoz).

## **Statistiques**

Comme chaque année, le service a établi les statistiques destinées aux instances cantonale et fédérale, soit :

- Statistique de la construction par catégorie d'ouvrages : travaux réalisés en 2010 ou projetés pour les années suivantes par des maîtres d'ouvrages publics, institutions publiques et privées, sociétés immobilières, entreprises industrielles, artisanales et commerciales, et par des particuliers.

Cette statistique s'établit directement via le module « Statistique de la construction » de l'application CAMAC. Elle s'effectue depuis le troisième trimestre 2010 à un rythme trimestriel et non plus annuel.

Ce relevé est effectué conformément à la Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale, à l'Ordonnance du 31 mai 2000 sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements et à l'Ordonnance du 21 novembre 2007 sur l'harmonisation des registres.

- Enquête trimestrielle sur la création de logements dans les nouvelles constructions.
- Dénombrement semestriel des logements et locaux industriels ou commerciaux vacants.

## **Gestion informatisée du patrimoine**

Le service s'est chargé de la mise à jour des données du Registre foncier (mutations), ainsi que des données de l'ECA (valeurs d'assurance incendie des bâtiments) en utilisant les modules développés par OFISA Informatique (GEFI).

A noter que ces opérations de mise à jour seront reprises, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013, par la Bourse communale, afin d'optimiser le processus de facturation annuelle des taxes immobilières.

## **Système d'information sur le territoire (SIT)**

Conformément aux décisions prises par le Conseil communal lors de l'approbation du budget 2012, la Municipalité a procédé à l'engagement, le 1<sup>er</sup> juillet 2012, d'un nouveau collaborateur chargé de piloter la création d'un système d'information du territoire et d'assurer le transfert optimal des données depuis l'ancien logiciel HB4 devenu obsolète.

Sur la base d'un cahier des charges ad hoc, fixant notamment les détails du processus de migration entre les 2 systèmes, la Municipalité a validé en octobre 2012 le choix de la plateforme ArcGIS, similaire à celle dont disposent les SI de Lutry, complétée par l'application métier GEONIS "évacuation des eaux", solutions proposées par les sociétés Esri et Geocom à Nyon.

S'agissant du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE), le module devrait être opérationnel au printemps 2013, permettant l'abandon à terme du système HB4.

## **Harmonisation des registres**

En vertu de la collaboration entamée début 2011 entre le Contrôle des habitants et notre service, les exigences légales en matière d'identification d'immeubles (EGID) et de logements (EWID) ont pu être atteintes à la fin de l'année 2012 (marge d'erreur inférieure à 1%, en accord avec la tolérance fixée par l'Office fédéral de la statistique).

**LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL**

<b>N° Parcelle</b>	<b>Situation</b>	<b>Surface m<sup>2</sup></b>	<b>Estimation fiscale</b>	<b>Zone d'affectation (selon PGA)</b>
3	La Possession - Rue des Terreaux (parking)	3'820	-	PEP "La Possession"
4	Rue des Terreaux (ancien local pompiers)	614	410'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
84	Rue de l'Horloge 6 (passage du Simplon)	265	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
101	Rue Verdaine (remise)	97	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
115	Place des Halles 1,3 Grande Rue 24, 26	999	4'445'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
120	Grande Rue 36 (Hôtel Le Rivage)	726	2'725'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
122	Rue du Port (couvert fontaine)	50	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
123	Rue du Château - Rue des Abattoirs (Château de Lutry)	1'679	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
124	Rue des Terreaux	111	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
127	Rue du Château 2	99	350'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
134	Rue du Château	330	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
135	Rue du Château 1	93	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
138	Place du Temple (Temple)	727	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
139	Place du Temple 7 (La Poudrière)	81	110'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
145	Place du Temple 3 (Maison de Paroisse et des Jeunes)	295	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
185	Chemin de la Toffeyre	71	-	PPA "Taillepie-d-Grand Pont"
194	Chemin de la Combe (parking)	3'297	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
195	Chemin de la Combe - Route du Grand Pont (Villa Mégroz)	1'782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
198	Route du Grand-Pont	1'779	16'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
199	Au Grand Pont	936	1'860'000	PPA "Port du Vieux-Stand"
200	Route du Grand-Pont (groupe scolaire + installations sportives)	17'093	-	Zone de verdure ou d'utilité publique + PPA "Port du Vieux-Stand"
210	La Combe - Rue du Voisinand (parking)	782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
PPE 215	Route de Lavaux 216 (parcelle de base 320)	Quote-part 298/1000	715'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
228	Chemin de Burquenet	134	-	PQ de "La Combe"
229	Ch. de Burquenet 30 (cimetière)	2'084	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
235	Chemin de la Combe	2'579	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
264	Rue du Voisinand 3 (couvert fontaine)	110	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
282	Rue du Voisinand 2 - Route de Lavaux (S.I. + Jardins du Château)	9'055	70'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" + Zone de verdure ou d'utilité publique
285	Friporte (station transf. S.I.)	1'376	14'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
286	Friporte (anciens abattoirs)	246	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
296	Les Terreaux (voirie)	1'155	-	Zone d'habitation I
297	Les Terreaux	107	-	Zone d'habitation I
321	Friporte	128	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
345	La Rive (plage)	3'980	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
379	Chemin de la Toffeyre	2'121	-	PPA "Taillepieu-Grand Pont"
403	Route de Lavaux 62	643	346'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
540	Chemin d'Orzens (station transf. S.I.)	48	-	Zone faible densité



N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
634	Les Pâles (vignes)	882	7'000	Zone faible densité
PPE 636	Route de Lavaux 216 (parcelle de base 320)	Quote-part 662/1000	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
PPE 637	Route de Lavaux 216 (parcelle de base 320)	Quote-part 40/1000	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
644	Chemin des Pâles (parking)	435	-	Zone faible densité
645	Chemin des Pâles 45, 55, 57 (collège)	7'007	-	Zone faible densité
663	Les Champs (parc public)	544	-	Zone faible densité
698	Mourat	2'793	23'000	Zone viticole
746	Bonnes Fontaines	213	-	Zone faible densité
787	Entre Châtel	983	7'900	Zone viticole
794	Entre Châtel	353	2'800	Zone viticole
843	Crêt Bernard	266	-	Zone viticole
850	Crochet	1'822	11'000	Zone viticole
858	Flon de Vaux (décharge)	2'475	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
859	Chemin du Flon de Vaux (cimetière)	14'059	-	PEP "Flon de Vaux" + Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
865	Chemin des Champs	237	-	Non zonée (en bordure ligne CFF du Simplon)
872	La Grillyre - Route de la Croix (partiellement vignes)	6'134	24'000	Zone d'habitation II + Forêts
875	La Grillyre - Route de la Croix	153	-	Zone d'habitation II
905	Clos de la Serraz	6'346	-	Forêts
DDP 932	Chemin des Champs	1'124	-	Zone forte densité
938	Savuit (collège)	1'537	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
958	Savuit - Rue du Village (place)	1'178	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
970	Savuit - Rue du Village (parking)	3'049	-	Zone viticole
975	Savuit - Rue du Village 9 (bât. Balance)	777	195'000	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
976	Savuit (couvert fontaine)	32	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
1119	Salles	78	-	Zone viticole
1166	La Baume	160	-	Zone viticole
1186	Route cantonale 780b	77	-	Zone moyenne densité
1548	Chamaley	11'002	104'000	Zone viticole
1563	Route de Lavaux 422 (STEP)	3'100	-	PEP de "Beaulieu"
2284	La Corniaz	49'068	77'000	PEP "Escherins - La Corniaz"
2286	La Corniaz (ancienne laiterie)	68	-	PEP "Escherins - La Corniaz"
2292	La Croserenche	199	-	Zone agricole
2300	La Gantenaz	8'369	3'000	Zone agricole
2301	La Gantenaz	450	-	Forêts
2315	La Branche	8'000	2'700	Zone agricole
2385	Bois de la Chaux	99'360	20'000	Forêts + Zone agricole
2408	Bois de la Ville - Chanoz Brocard	734'268	144'000	Forêts + Zone agricole + Zone de verdure ou d'utilité publique
2409	Bois de la Gameire (stand de tir)	117'177	22'000	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
2413	Bois des Dailles	120'316	24'000	Forêts
2428	Les Pâles (essentiellement vignes)	4'699	1'187'000	Zone faible densité
2432	Bois de la Chaux	1'476	400	Forêts
2470	Route de Taillepied (station transf. S.I.)	209	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2471	Chemin de la Toffeyre	199	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2798	Route de Savuit	214	-	Non zonée (en bordure route de Savuit)
2818	La Rive (station de relèvement quai Vaudaire)	121	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
2856	Route de Taillepied	254	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2875	Chamaley	395	-	Zone d'habitation I
2878	Au Grand Pont	1'349	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2903	La Branche	15'578	4'000	Zone agricole + Forêts
2947	Route de Lavaux	514	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3034	Plantaz (vignes)	2'907	21'000	PEP "En Curtinaux"
3266	La Corniaz	1'657	1'000	Zone agricole
3329	Chatalet	187	-	PQ "Le Bout de Savuit"
3353	Rue des Terreaux	1	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
3444	Chemin d'Orzens	168	-	PEP "Collonges- Monaneyres"
3536	Chemin des Champs 2	3'552	1'665'000	Zone forte densité
3718	Les Genevroz	168	-	Zone faible densité
3721	Les Bonnes Vignes	25	-	Zone d'habitation II
3724	Les Genevroz	108	-	Zone faible densité
3733	Les Blanchettes (vignes)	1'754	15'000	Zone moyenne densité
3745	Signal de Bochat	26'397	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
3746	Chemin des Marionnettes 74	1'466	924'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
3785	Chemin du Creux de Corsy (pavillon scolaire)	1'046	-	Zone moyenne densité
3794	La Conversion	1'593	-	Zone d'activités B
3795	La Conversion (Centre APAL) (parcelle de base du DDP 4979)	6'629	-	Zone d'activités B
3801	La Conversion	989	-	Zone faible densité
3818	Corsy Dessous	293	-	Zone faible densité
3823	La Duboule	97	-	Zone faible densité
3887	Chemin de Montellier 21 - Chemin de la Pépinière (CSC Corsy)	3'275	-	Zone moyenne densité
3888	Chemin de Montellier 10 - Route de Belmont (CSC Corsy)	2'363	-	Zone moyenne densité
3894	Corsy Dessous (couvert fontaine)	26	-	Zone moyenne densité
3903	En Crausaz	509	-	Zone faible densité
3919	La Chenau - Les Brûlées (couvert fontaine)	118	-	Zone moyenne densité
3957	Champ Bally - Chemin du Crêt Ministre (station transf. S.I.)	209	-	Zone faible densité

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3961	En Vaux	26'869	7'400	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
3979	Les Poses Franches	5'943	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4007	Chemin de Champ Maffrey	314	-	Zone faible densité
4027	Les Brûlées	4'873	2'100	Zone intermédiaire
4029	Les Brûlées - Chemin du Mâcheret	1'378	1'000	Zone intermédiaire
4030	En Vaux	11'228	2'300	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
4031	En Vaux	5'136	1'100	Forêts + non zonée (en bordure route de la Croix)
4040	Les Brûlées - Chemin de l'Arabie	2'909	700	Forêts + Zone intermédiaire
4058	En Vaux	2'625	700	Forêts
4059	La Brèle	11'972	130'000	Forêts + Zone d'habitation II
4170	Bois Blanchet	59	-	Zone agricole
4191	Jordillon	2'172	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4202	Jordillon	55	-	Forêts
4204	Jordillon (étang)	1'973	-	Forêts + Zone agricole
4214	La Croix - Chemin du Miroir	43	-	Zone du hameau de la Croix
4230	Chemin de la Canélaz	4'764	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4280	Les Escherins	4'100	1'000	Forêts
4287	La Croix - Route de Savigny	3'476	900	Zone agricole + Forêts
4300	Route des Monts de Lavaux 295	1'235	455'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4302	En Vaux	3'752	900	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
4303	La Planche au Noyer	12'698	78'000	Forêts + Zone d'habitation II
4306	La Planche au Noyer (tennis) (parcelle de base du DDP 785)	15'855	-	Zone d'habitation II + Forêts
4308	Route de la Croix	132	-	Zone d'habitation II

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4309	Route de la Croix	840	120'000	Zone du hameau de la Croix
4310	Chemin du Miroir 31-35 - Route de Savigny (Belle Ferme + collège)	36'362	812'000	PPA "Le Miroir"
4311	La Croix – Route de Savigny	996	150'000	Zone du hameau de la Croix
4341	La Canélaz - Route des Monts de Lavaux	1'882	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4351	Les Escherins - Route de la Claié aux Moines (collège)	579	-	Zone agricole
4358	Sentier du Collège (réservoir)	3'214	-	Zone agricole
4380	Route de la croix	1'841	100'000	Zone d'habitation III
4450	Chemin de la Canélaz	212	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4452	Route des Monts de Lavaux	862	120'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4454	Route de Belmont (station transf. S.I.)	21	-	PQ "Derrière Corsy"
COP 4510	Chemin de Ponfilet (parcelle de base 3704) (station transf. S.I.)	Quote-part 4/1000	-	Zone moyenne densité
PPE 4830	Route de la Conversion 250-252 (parcelle de base 473)	Quote-part 1/1000	-	Zone moyenne densité
4865	Chemin de Férix	34	-	Non zonée (en bordure chemin de Férix)
5104	Le Châtelard (couvert fontaine)	77	-	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard"
5109	Les Fossaudes	592	17'000	Zone viticole
5115	Rue du Châtelard 7 (domaine viticole)	3'206	403'000	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard" + Zone viticole
5124	Les Plantes	4'023	40'000	Zone viticole
5129	Les Plantes	201	2'000	Zone viticole
PPE 5706-38	Crochet - Route de l'Ancienne Ciblerie (parcelle de base 5706) (garderie)	Quote-part 406/10'000	-	Zone d'habitation I
5732	Plantaz	51	-	PEP "En Curtinaux"
5787	La Conversion – Route de la Conversion	121		Domaine public communal
5788	La Conversion – Route de la Conversion	147		Domaine public communal

**Parcelle en copropriété avec l'Etat de Vaud (chacun pour ½)**

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4344	Chemin de la Canélaz	6'256	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

**LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE SAVIGNY (152) ET DE MONTPREVEYRES (291) (forêts)**

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale
152/385	Gollies	7'509	1'600
152/461	Nialin (y compris chemin)	26'194	5'200
152/462	Nialin (chemin)	739	-
152/487	Burquinet	50'131	9'600
152/497	Crêt des Côtes	103'229	21'000
152/524	Nialin	6'595	1'300
152/809	Grand Jorat	48'400	9'700
152/813	Grand Jorat (refuge)	1'113'979	223'000
291/209	Au Pré d'Embas	1'958	400

Légende :

*PGA :* plan général d'affectation

*PPA :* plan partiel d'affectation (anciennement PEP : plan d'extension partiel)

*PQ :* plan de quartier

*COP :* part de copropriété

*DDP :* droit distinct et permanent (droit de superficie)

*PPE :* part de copropriété constituée en propriété par étages

## URBANISME

### **Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)**

### **Projet d'axes forts de transport publics urbains (AFTPU)**

### **Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)**

A titre de partenaire technique de l'agglomération Lausanne-Morges, le chef de projet du SDEL, ainsi que les représentants de notre service, ont dû intensément collaborer, lors de la première moitié de l'année 2012, à l'élaboration des dossiers constituant le « Projet d'agglomération Lausanne-Morges de 2<sup>ème</sup> génération révisé ».

Ces dossiers ont fait l'objet de diverses consultations et présentations auxquelles nous avons été étroitement associés :

- mise en consultation, du 20 décembre 2011 au 20 janvier 2012, de la 1<sup>ère</sup> version du rapport et de ses annexes auprès de l'ensemble des partenaires (secteurs, communes et services de l'Etat) ;
- 9<sup>ème</sup> conférence d'agglomération, organisée le 21 février 2012 au Théâtre de Beausobre à Morges, réunissant plus de 750 élus communaux des 27 communes sises dans le périmètre du PALM ;
- consultation publique du projet, ouverte du 24 mai au 8 juin 2012, conjuguée avec une journée d'échange et d'information tenue le 2 juin 2012 à Beaulieu, Lausanne.

A l'issue de ce processus, le projet a pu être remis à la Confédération dans le délai imparti, soit à fin juin 2012.

Durant le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année 2012, l'accent a pu être porté sur les projets spécifiques aux SDEL, plus particulièrement les chantiers n°1 « transports publics » (sous le pilotage technique des Transports publics de la région lausannoise) et n° 6 « Corsy / La Conversion ». Le volet stratégique de ce dernier chantier a été formellement adjugé le 18 septembre 2012 et une première séance technique de démarrage et d'organisation de l'étude s'est déroulée le 15 novembre 2012.

S'agissant du projet des axes forts de transports publics urbains (AFTPU), la phase de reprise et d'optimisation de l'avant-projet de ligne de bus à haut niveau de service (projet partiel PP7), selon description figurant au § 3.4 du PM n° 1170/2011, a été adjugée le 13 février 2012.

L'évolution de ce dernier projet a fait l'objet d'une présentation intermédiaire au groupe de concertation le 14 mai 2012. Un rapport ad hoc, synthétisant les réflexions et commentaires de ce groupe, est parvenu à la Municipalité en date du 8 juin 2012. Une version finalisée, intégrant l'ensemble des besoins et contraintes, a été livrée par les mandataires en novembre 2012.

Sur l'ensemble de ces dossiers, notre service a participé en 2012 à 4 séances du Copil Est, ainsi qu'à environ 25 séances à caractère technique.

### **Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron (PDR Lavaux-Oron)**

La procédure d'adjudication des travaux d'élaboration du PDR Lavaux-Oron (procédure de marchés publics de type ouverte) a abouti, par décision du Comité de pilotage (COPIL) du 22 mars 2012, à l'adjudication du mandat à une équipe pluridisciplinaire pilotée par le bureau KCAP Architects & Planners à Zürich.

Durant le courant de l'année 2012, le COPIL (au sein duquel chaque commune dispose d'un représentant) s'est réuni à 3 reprises sous la présidence du Préfet du district de Lavaux-Oron.

Notre service a également participé à 1 séance du Groupe technique (GT), également présidée par le Préfet.

En 2012, les travaux du mandataire ont porté sur l'établissement d'un rapport de diagnostic et des enjeux territoriaux.

### **Etude et réalisation des cartes de dangers naturels (CDN-VD, lot 5 Lausanne)**

Le Comité de pilotage (COPIL), présidé par un membre de la Municipalité de la Commune de Belmont-sur-Lausanne, a tenu 1 séance en 2012.

En 2012, les travaux du mandataire sélectionné à mi-2011 ont porté essentiellement sur la 1<sup>ère</sup> phase du projet, soit l'acquisition de données sur le terrain (cadastre des événements, cartographie des phénomènes, élaboration des fiches de scénarios), ainsi que sur des propositions d'ajouts ou de modification des périmètres à cartographier.

### **Etude d'urbanisme pour le développement de constructions au chemin de Crêt-Ministre**

A la suite de l'arrêt rendu par le Tribunal fédéral le 17 octobre 2011 qui a renvoyé pour partie la cause au Tribunal cantonal, cette dernière instance a rendu un nouvel arrêt, le 14 septembre 2012, par lequel elle confirme les décisions de la Municipalité des 2 et 5 février 2009 de délivrer les permis de construire pour les bâtiments 7 et 8 et de lever les oppositions des recourants concernant ces bâtiments.

5 opposants au projet ont décidé le 18 octobre 2012 de recourir à nouveau auprès du Tribunal fédéral contre cet arrêt.

La procédure est donc toujours en cours.

### **Etude d'un plan partiel d'affectation (PPA) au lieu-dit « Les Brûlées »**

Forts des préavis positifs émis par les services cantonaux à l'issue de l'« examen complémentaire n°2 », nous avons pu soumettre l'ensemble du projet (dossier du PPA, délimitation de l'aire forestière, désaffectation du domaine public n° 204 - chemin du Vallon - et transfert au chapitre privé de la Commune) à l'enquête publique du 20 mars au 18 avril 2012. A cette occasion, 10 oppositions et 1 remarque ont été formulées.



Dans le but de répondre aux craintes des riverains du chemin du Mâcheret redoutant l'augmentation de trafic prévue sur cet axe, craintes exprimées notamment lors des 2 séances d'information publique organisées par notre service les 21 et 28 mars 2012, la Municipalité a décidé de lancer une étude complémentaire. Les 3 volets de cette étude (opportunité du maintien d'un accès au PPA par le chemin d'En Vaux, recommandations d'aménagements, évaluation d'accès alternatifs au PPA) ont été développés dans une notice technique « Modération et sécurisation des circulations au chemin du Mâcheret » produite en juin 2012 par le bureau spécialement mandaté.

Parallèlement avec ce qui précède, les opérations de remaniement de biens-fonds et transferts immobiliers requises par le PPA ont pu être finalisées, avant d'être formalisées sous la forme d'une « Promesse conditionnelle de remaniement de biens-fonds et transferts immobiliers » signée par-devant notaire le 19 décembre 2012.

Les équipements et aménagements élaborés pour le PPA ont quant à eux fait l'objet d'une étude spécifique d'avant-projet qui a conduit également à la signature par-devant notaire, les 17 et 22 février 2012, d'une « Convention d'équipements collectifs » fixant les obligations réciproques des parties (Commune et propriétaires).

Le dossier pourra dès lors être soumis au Conseil communal au début de l'année 2013.

### **Etude de planification dans le secteur du plan partiel d'affectation (PPA) « Le Miroir » et dans la zone agricole attenante**

Les remarques formulées par le Service cantonal du développement territorial (SDT) dans son rapport d'examen préalable du 25 novembre 2011, incluant notamment des demandes impérieuses du Service des forêts, de la faune et de la nature - Centre de conservation de la faune et de la nature (SFFN-CCFN), ont conduit la Municipalité à mettre en œuvre 3 études complémentaires portant sur les thématiques paysagères, environnementales et surfaces d'assolement.

Les rapports produits par les spécialistes mandatés ont été présentés à la Commune et aux propriétaires concernés à fin-2012.

Les dossiers de planification modifiés en conséquence, comportant au final 3 PPA baptisés « La Pachoude », « La Grangette » et « Bois-de-La Chaux », seront à nouveau soumis au SDT pour examen préalable complémentaire au début 2013.

### **Etude d'un plan partiel d'affectation (PPA) dans le secteur « Burquenet »**

A la suite de la décision municipale du 28 mars 2011 de mettre en œuvre l'étude d'un PPA dans ce secteur, diverses variantes ont été élaborées par le mandataire, en collaboration avec notre service.

Ce projet a été provisoirement mis en stand-by, son évolution dépendant étroitement des options qui seront retenues dans le cadre de la reprise et de l'optimisation de l'avant-projet de ligne de bus à haut niveau de service précédemment mentionnées (type de carrefour au Voisinand, emprises, etc.).

### **Addenda au plan partiel d'affectation (PPA) « Port du Vieux-Stand » du 6 septembre 1995**

Dans le cadre de la procédure de planification visant à rallonger les 3 estacades situées au Port du Vieux-Stand (=> accueil à terme d'environ 23 nouveaux coopérateurs), le Service cantonal du développement territorial nous a transmis le 26 avril 2012, son rapport d'examen, ainsi que les préavis des services cantonaux concernés.

Après quelques compléments mineurs, le projet d'addenda au PPA a été soumis à l'enquête publique, sans susciter d'opposition, ni de remarque.

Ce projet a fait l'objet du PM n° 1187/2012, examiné par le Conseil communal dans sa séance du 8 décembre 2012.

### **Commission consultative de la zone ville et villages**

La Commission consultative de la zone ville et villages a tenu **4** séances en 2012 au cours desquelles elle a examiné **14** projets ou avant-projets concernant des bâtiments compris dans la zone ville et villages, conformément aux dispositions de l'art. 72 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire.

### **Commission consultative d'urbanisme**

La Commission consultative d'urbanisme a tenu **1** séance en 2012. Elle a analysé, d'une part, le projet de construction de 5 immeubles d'habitation et de deux galettes artisanales, d'un parking souterrain de 86 places de parc et de 44 places extérieures à la route de la Petite Corniche et, d'autre part, celui de 3 bâtiments d'habitation au chemin de la Pépinière.

### **Commission de salubrité**

La Commission de salubrité n'a pas eu à intervenir au cours de l'année 2012.

## CONSTRUCTIONS PRIVEES

Comme chaque année, une très large part de l'activité du service a été consacrée aux problèmes et procédures relatifs à la police des constructions.

- 134 **projets** ont été examinés et analysés entre le 1<sup>er</sup> décembre 2011 et le 30 novembre 2012.
- 60 **projets** ont été soumis à l'enquête publique ; 25 d'entre eux ont suscité 69 remarques ou oppositions (dont 2 munies de 28 et 47 signatures).
- 4 **recours** ont été interjetés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. Ils sont toujours pendants.
- 64 **projets** ont été dispensés de l'enquête publique sur la base des dispositions de l'art. 111 LATC, s'agissant de travaux de minime importance répondant aux critères fixés par l'art. 72d RLATC.
- 10 **projets** ont été admis sur la base des dispositions de la loi sur les procédés de réclame.
- 1 **projet** a été refusé.
- 17 **projets** n'ont pas encore fait l'objet d'une décision.

En outre, le service a examiné plusieurs avant-projets qui n'ont pas abouti à la présentation d'une demande de permis de construire en 2012 ou qui ont été abandonnés.

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par la Municipalité en matière de délivrance d'autorisations de construire fondées sur l'art. 111 LATC (dispenses d'enquête publique), le service ATB a analysé les dossiers de minime importance dans ses séances internes réunissant le Conseiller municipal, le chef de service et son adjoint.

Les décisions prises ont cependant été communiquées à la Municipalité la semaine suivante pour être inscrites au procès-verbal. Il s'agit principalement de petites constructions annexes (garages, jardins d'hiver, dépendances), de travaux intérieurs, d'installations de citernes à mazout, de réfections de façades et de toitures, ainsi que de choix de couleurs de matériaux hors zone ville et villages.

A l'instar de tous les actes administratifs, ces décisions sont notifiées aux requérants sous la signature de la Municipalité.

### Constructions hors zone à bâtir

Conformément aux dispositions de l'art. 120 LATC, les constructions ou transformations de bâtiments situés hors zone à bâtir doivent faire l'objet d'une autorisation spéciale du Département de l'intérieur.

D'une manière générale, le service ATB prend connaissance des intentions / projets des propriétaires ou architectes. Il les oriente sur la procédure à suivre et sur les documents à produire en vue d'une éventuelle mise à l'enquête publique, puis les invite à se rendre directement auprès du Service du développement territorial pour en discuter, préalablement à toute démarche administrative.

**Tableau des permis de construire délivrés en 2012**

<b>Objets</b>	<b>Nombre de logements nouveaux ou modifiés</b>
2 permis pour 2 villas individuelles	2
10 permis pour 13 bâtiments résidentiels	68
46 permis pour transformations, agrandissements, constructions et installations diverses, modifications de projets ou changements d'affectation de locaux	31
10 permis pour vérandas vitrées, jardins d'hiver, cabanes et abris de jardin, capite de vigne	
21 autorisations pour travaux de réfection divers	
10 permis pour installations de pompes à chaleur, de citernes à mazout ou à gaz et de capteurs solaires	
7 permis pour garages particuliers, couverts à voitures, places de stationnement et chemins d'accès ou de desserte	
9 permis pour piscines privées, jacuzzis et spas de nage	
11 permis pour installations d'enseignes, procédés de réclame et panneaux de chantiers ou de vente	
2 permis pour aménagement de parcelles, terrasses, murs de soutènement et ouvrages antibruit	
1 permis pour antennes de téléphonie mobile, extension UMTS, modification de fréquences	
1 permis pour installation d'une patinoire saisonnière	
1 permis pour démolition et reconstruction d'une station service sur l'AR	
<b>131 permis au total</b>	<b>101 logements</b>

**Tableau des permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2012**

<b>Objets</b>	<b>Logements concernés</b>
7 permis d'habiter pour des constructions nouvelles destinées à l'habitation	22 logements
26 permis d'habiter ou d'utiliser concernant des agrandissements, transformations ou travaux d'entretien	31 logements
14 permis d'utiliser concernant des constructions et installations diverses	
<b>47 permis au total</b>	<b>53 logements</b>

**Tableau comparatif des six dernières années**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Permis de construire délivrés	128	130	140	117	132	131
Nombre de logements concernés (nouveaux ou modifiés)	158	73	78	57	118	101
Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés	40	35	72	51	47	47
Nombre de logements concernés	83	97	66	116	52	53

**Abris de protection civile**

En 2012, le service ATB a examiné 2 nouveaux dossiers de construction d'abris de protection civile.

**Tableau comparatif des six dernières années**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dossiers examinés et approuvés	6	4	3	0	2	2
Nombre de places protégées	232	91	84	0	53	45

## **Dispenses de construction d'abris de protection civile**

8 demandes de dispense de construction d'abri ont été examinées par notre service et l'Office cantonal de la protection civile.

8 propriétaires ont été tenus de verser à l'Etat une contribution compensatoire dont les montants, fixés par l'Office cantonal, se sont élevés à **CHF 80'400.-** au total.

Le 30 novembre 2011, le Conseil fédéral a confirmé, au 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile révisée, ainsi que son ordonnance d'application.

La facturation des contributions de remplacement pour place protégée pour tous les permis de construire délivrés dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 est faite dorénavant directement par le Service de la Sécurité civile et militaire de l'Etat sur la base du permis de construire.

Le suivi de la délivrance du permis de construire s'effectue via la CAMAC (art. 75 RLATC).

## **Piscines privées**

Le service ATB, en collaboration avec le service TFV, est chargé de veiller au contrôle des nouvelles piscines et au raccordement de leurs canalisations d'eaux usées et d'eaux claires dans les collecteurs publics.

11 piscines ont été contrôlées dans le courant de l'année.

Le nombre de piscines répertoriées sur le territoire communal s'élève à **246** unités.

## **Contrôle périodique obligatoire des installations de stockage d'hydrocarbures**

Conformément aux instructions et à la directive cantonale relative à l'application de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), une **septantaine** de propriétaires ont été invités à faire procéder à l'assainissement ou à la mise hors service de l'installation dans un délai échéant le 31 décembre 2014, s'agissant de citernes enterrées à simple paroi.

Elle a également rappelé leurs obligations à **14** autres propriétaires intéressés qui n'avaient pas effectué ces travaux dans le délai imparti l'année précédente.

## **Prévention des accidents sur les chantiers**

Comme chaque année, le service s'est chargé de veiller au respect des prescriptions en matière de sécurité sur les chantiers.

Le responsable est intervenu à plusieurs reprises auprès de constructeurs pour demander des mesures de sécurité complémentaires, notamment au sujet des garde-corps et des échafaudages.

## **BATIMENTS COMMUNAUX**

### **PREAMBULE**

L'année 2012 a été caractérisée par la création d'une UAPE (Unité d'Accueil pour Ecoliers) dans un ancien cabinet médical situé au 1<sup>er</sup> étage de la Grand-Rue 22, permettant d'accueillir 32 enfants.

L'inauguration des locaux s'est déroulée le 23 avril 2012.

Parmi les autres travaux d'importance ayant concerné les bâtiments communaux, il convient de mentionner :

- le remplacement d'une chaudière à mazout dans la chaufferie du Château par une chaudière à gaz ;
- la mise en place d'un système d'extinction automatique dans les archives communales situées au Château des Rôdeurs ;
- la réhabilitation et la transformation des locaux anciennement occupés par l'YRTUL (nouvel espace LUSTRIACUM à la rue Verdaine 6) ;
- les travaux de remise en état du pavillon scolaire situé dans la cour du collège du Grand-Pont, suite à un incendie ;
- le réaménagement de la cour d'école enfantine du collège du Grand-Pont.

Au niveau des projets, la faisabilité de l'implantation d'un nouveau collège dans le secteur Grand-Pont / La Combe, l'installation de pavillons provisoires sur le site du collège de La Croix conjuguée avec l'aménagement de locaux scolaires dans la partie rurale de La Belle-Ferme, ont notamment été étudiés en 2012.

### **TRAVAUX EFFECTUES DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX**

Comme chaque année, le service a établi un planning général des travaux prévus au budget et des adjudications y relatives, qui constitue un outil de travail nécessaire pour assurer le respect des délais et contraintes spécifiques à chaque chantier.

En 2012, les travaux d'entretien, de transformation et d'amélioration suivants ont été effectués dans les bâtiments communaux :

#### **Temple de Lutry**

- Entretien courant des installations techniques, de chauffage et de ventilation, sanitaires, sonnerie des cloches, horloge, accordage de l'orgue et sonorisation.
- Mise en place de rideaux devant les portes Nord et Sud-Est pour assurer un meilleur confort en périodes froides, ainsi que doublage thermique de la porte Sud-Ouest.

- Réfection du vernis de la porte d'entrée principale et de la porte Nord.
- Remplacement des cent quarante-quatre ampoules des trois lustres de la nef par des ampoules LED.
- Remplacement du ferme-porte de la porte d'entrée principale.

### **Eglise catholique Saint-Martin de Lutry/Paudex**

- Entretien courant des installations techniques, de chauffage et de l'humidificateur de l'orgue.
- Installation et électrification d'une cloche dans le clocher de l'église.

*Remarque : L'Eglise catholique n'est pas un bâtiment communal. Cependant, les Communes de Lutry et Paudex en assument l'entretien selon une clé de répartition respective de cinq sixièmes et un sixième.*

### **Château de Lutry**

- Entretien courant des toitures.
- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement d'une chaudière à mazout dans la chaufferie du Château par une chaudière à gaz (amélioration du rendement énergétique).
- Aménagement d'une zone pour containers dans la cour extérieure, au Sud du Château, dans l'angle de la bibliothèque communale.
- Achat d'un petit coffre ignifuge pour la protection de divers documents et clés.
- Amélioration de la signalisation des différents locaux du château.
- Aménagement d'une place de travail supplémentaire dans le bureau technique de la direction des travaux (2<sup>ème</sup> étage), suite à l'engagement d'un technicien en géomatique.

### **Château des Rôdeurs**

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Mise en place d'un système d'extinction automatique dans les archives communales, assuré par un gaz non toxique, inerte et écologique (50% d'argon et 50 % d'azote) ; en cas d'alarme, ce système permet de réduire la concentration de l'oxygène à 1.27%, étouffant ainsi l'incendie rapidement et efficacement, sans influence dangereuse pour le personnel et le matériel.



- Mise en place d'un détecteur de présence pour l'éclairage du hall d'entrée du Château des Rôdeurs.
- Rénovation des WC de la Bourse communale, comprenant le remplacement des appareils, du carrelage, y compris réfection de la peinture.

### **Bâtiment rue du Château 1 – Bibliothèque communale**

- Entretien courant.

### **Bâtiment rue du Château 2 & jardin d'enfants**

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Rénovation du jardin d'enfants, comprenant :
  - remplacement de la devanture de façade, y compris porte d'entrée et deux vitrages fixes latéraux (verres feuilletés isolants)
  - réfection de la peinture intérieure, murs, plafond et boiseries
  - remplacement du sol existant en moquette par un linoléum
  - remplacement du WC et du lave-mains
  - remplacement du carrelage au sol et sur les murs des WC
  - révision de l'installation de chauffage
  - révision des installations électriques et remplacement de la lustrerie
  - mise en place d'un store de protection solaire avec commande électrique.
- Remplacement de l'agencement de cuisine de l'appartement du 1<sup>er</sup> étage.
- Réfection de la peinture des boiseries et des portes du 2<sup>ème</sup> étage, ainsi que du hall d'entrée au rez-de-chaussée.
- Remplacement de la moquette du corridor d'entrée au rez-de-chaussée par du carrelage.

### **Bâtiments de la place des Halles 1 et 3**

- Entretien courant des installations électriques, de chauffage et de ventilation, sanitaires, interphones, lave-linge, gâches électriques et de l'ascenseur.
- Mise en place de détecteurs de mouvements dans la cage d'escalier, en lieu et place de boutons poussoirs.

### **Bâtiments Grand-Rue 24 « Tour de l'Horloge » et Grand-Rue 26**

- Entretien courant de l'horloge de la Tour de l'Horloge, ainsi que des installations électriques, de chauffage et de ventilation, sanitaires, gâches électriques et de l'ascenseur.
- Réfection complète de l'appartement de la Grand-Rue 24 au 2<sup>ème</sup> étage, comprenant :
  - remplacement de l'agencement de cuisine
  - remplacement des appareils sanitaires de la salle de bains et des WC
  - réfection complète de la peinture intérieure des murs, plafonds et boiseries
  - remplacement du carrelage au sol et sur les murs de la salle de bains, WC et cuisine
  - remplacement de la moquette dans les chambres par du parquet, y compris ponçage et vitrification du parquet du salon
  - révision des installations électriques.
- Réfection du plafond du hall de l'appartement duplex de la Grand-Rue 26, suite au décollement de l'ancien plafond en plâtre.
- Remplacement dans l'urgence de la pompe de relevage des eaux usées de la buanderie, suite à plusieurs débordements.

### **Bâtiment de « La Poudrière »**

- Entretien courant.
- Réfection du local jouxtant la cuisine et servant de buanderie, débarras, etc., comprenant :
  - assainissement des murs par application d'un crépi de rénovation
  - mise en place d'un système de déshumidification du local.

### **Bâtiment rue Verdaine 6 « LUSTRIACUM » (anciennement YRTUL)**

- Après plusieurs années d'inactivité, l'ancienne YRTUL a été transformée en 2012 en un nouvel espace baptisé LUSTRIACUM (c/o Association du L! Bar).  
Le groupe de jeunes à la base de cette association a procédé à une rénovation des lieux avec l'aide financière de la Commune pour l'achat de matériaux divers (peinture – parquet).
- En plus des travaux précités, divers travaux de réfection et mise en conformité des lieux ont été réalisés, notamment :
  - révision des installations électriques et mise en place d'un éclairage de secours avec balisage du chemin de fuite
  - mise en place d'un cylindre avec bouton tournant sur la porte d'entrée
  - rehaussement de la barrière de la mezzanine
  - mise en place d'un garde-corps en verre feuilleté dans l'ouverture de la fenêtre du 1<sup>er</sup> étage
  - remplacement des joints des fenêtres
  - révision de l'étanchéité de la toiture.

### **Villa Mégroz - Café-théâtre « L'Esprit Frappeur »**

- Entretien courant du chauffage et des installations électriques, y compris de la ventilation.
- Remplacement des faux plafonds du café-théâtre.
- Remplacement des panneaux d'affichage extérieurs par des vitrines sur pieds avec fermetures à clés et éclairage incorporé.
- Fourniture et pose d'une main courante pour sécuriser l'escalier d'accès au café-théâtre.

### **Bâtiment rue du Voisinand 2 – Bureaux des S.I.**

- Entretien courant.
- Remplacement du cylindre et de la serrure de la porte d'entrée.
- Mise en place d'une serrure électrique avec code sur la porte d'accès à la réception.

### **Bâtiment des Champs 2 et atelier «Les Ouistitis »** *(depuis le 25 août 2006, anciennement « La Marelle »)*

- Entretien périodique du bâtiment, comprenant notamment les installations suivantes :
  - deux ascenseurs
  - portes des garages du service du feu et des services industriels
  - porte automatique du parking
  - éclairage de secours
  - ventilation des locaux du service du feu et des services industriels
  - vidange du séparateur à hydrocarbures et curage des collecteurs
  - chaudière et brûleurs à gaz, y compris remplacement de vannes diverses
  - éclairage de secours
  - entretien de l'adoucisseur d'eau
  - détection incendie et gaz.

### **Bâtiment « Le Rond-Point » route de Lavaux 62**

- Entretien courant des installations sanitaires, du chauffage et réparation d'écoulements divers.
- Réfection partielle d'un appartement au 1<sup>er</sup> étage côté Est, comprenant :
  - mise en place d'un mini bloc de cuisine avec évier et compartiment pour la poubelle
  - remplacement des batteries sur les baignoire, lavabo et évier de la cuisine, pose d'une armoire de toilette

- vitrification de la baignoire
- révision des installations électriques.

### **Bâtiment de la voirie**

- Entretien courant du bâtiment.
- Mise en place de cylindres électroniques.

### **Bâtiment de La Balance à Savuit**

- Entretien courant du chauffage.
- Entretien de la toiture et de la ferblanterie, remplacement de tuiles.

### **Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)**

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien et contrôle de la toiture et de la ferblanterie.
- Réfection de la peinture des volets et des cadres de fenêtres.

### **Hôtel restaurant Le Rivage**

- Entretien périodique des installations suivantes :
  - détection incendie
  - exutoire de fumée
  - alarme incendie (TUS/Alarmnet)
  - porte automatique du sas d'entrée
  - installations électriques et sanitaires
  - ascenseurs (à la charge de la Société d'exploitation)
  - étanchéité de la toiture plate sur la cuisine
  - installation de climatisation (à la charge de la Société d'exploitation)
  - éclairage de secours.
- Entretien et remplacement de stores dans les chambres d'hôtes.
- Mise en conformité de l'éclairage de secours de l'établissement et balisage des chemins de fuite, y compris mise en place de portes EI30 dans la cage d'escaliers Nord.
- Création d'un écoulement pour la couverture étanche de la terrasse Sud.

### **Hôtel restaurant Le Rivage – local commercial Forum Distribution**

- Entretien courant.

### **Hôtel restaurant Le Rivage - centrale de chauffe à distance**

- Entretien courant de la centrale de chauffage à distance.
- Remplacement d'une pompe principale de circulation.

*Remarque : Pour mémoire, cette chaufferie assure le chauffage de l'Hôtel Le Rivage, des bâtiments communaux des Halles, de la Grand-Rue 24 et 26, des bâtiments de la Grand-Rue 22, du caveau des vigneron et de plusieurs appartements de la Grand-Rue 23.*

### **Restaurant « La Lagune » et restaurant japonais « Ko-AN »**

- Entretien courant des installations sanitaires et électriques.
- Remplacement de la pompe de charge de l'eau chaude, ainsi que d'un échangeur de chaleur hors service.

### **Ferme Ouest d'Echerins**

- Entretien courant.

### **Bâtiment « Belle Ferme » à La Croix-sur-Lutry**

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien courant des appartements.
- Réparation d'une conduite d'eau alimentant une salle de bains endommagée par le gel du mois de février, y compris mise en place d'un câble chauffant.

### **Villa chemin des Marionnettes 74**

- Entretien courant.

*Remarque : Sur décision de la Municipalité du 29 août 2011, l'entretien des aménagements extérieurs d'une grande partie de la parcelle (partie en pente) est effectué par le service de voirie, y compris l'élagage des arbres.*

### **Bâtiment du carrefour de La Croix**

- Entretien de la toiture, remplacement de tuiles, entretien de la ferblanterie.

### **Bâtiment de service et garderie d'enfants « Clair de lune », route des Monts-de-Lavaux 295 à La Croix-sur-Lutry**

- Entretien annuel des portes à sections des locaux de la voirie.
- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.

### **Grande salle de La Croix « Espérance Escherins »**

- Entretien courant, y compris des installations sanitaires et électriques.
- Remplacement des fenêtres en bois du rez-de-chaussée (y compris porte d'entrée) et du 1<sup>er</sup> étage par des fenêtres en PVC avec verre isolant.
- Réfection de la peinture intérieure du rez-de-chaussée et de la salle du 1<sup>er</sup> étage.
- Contrôle de sécurité OIBT des installations électriques et mise en conformité.

### **Ferme de Chanoz Brocard (dépôt voirie et local des bûcherons)**

- Entretien courant.
- Mise en place de cylindres électroniques.

### **Stand de Chanoz-Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)**

- Entretien courant de la toiture et de la ferblanterie.
- Entretien courant des installations sanitaires et électriques.
- Entretien courant des cibles, de la ciblerie et de la butte de tirs.
- Mise en place de cylindres électroniques.

### **Dépôt du Grand-Pont (bâtiment « Verly »)**

- Entretien courant.

### **Bâtiment du Sauvetage (sauvetage, point i, vestiaires, club de plongée)**

- Entretien courant de la toiture et de la ferblanterie.
- Entretien courant des installations sanitaires et électriques.
- Entretien courant des éléments de serrurerie, portes, fenêtres et serrures.
- Réfection de la cuisine du Sauvetage, comprenant :
  - remplacement de l'agencement de cuisine (cuisine récupérée à l'APOL)
  - remplacement du carrelage au sol et des murs, y compris réfection de la peinture
  - remplacement du meuble avec tiroirs réfrigérés.

### **Bâtiment rue des Terreaux – anciens abattoirs**

- Entretien courant.

### **Bâtiment route de Lavaux 216 – poste de police APOL et appartements**

- Entretien périodique des installations suivantes :
  - exutoire de fumée
  - alarme incendie (TUS/Alarmnet)
  - chaudière à gaz
  - porte automatique du sas d'entrée
  - installations électriques et sanitaires
  - étanchéité des toitures plates
  - ramonage
  - ventilation.
- Réorganisation des locaux du poste de police, suite à la mise en vigueur de la nouvelle loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV), impliquant l'occupation complète du bâtiment par le corps de police, moyennant les travaux d'adaptation suivants :
  - déplacement du rez-de-chaussée au 1<sup>er</sup> étage du bureau du commandant
  - création d'une salle de conférence dans le bureau ainsi récupéré
  - déplacement du rez-de-chaussée au 1<sup>er</sup> étage du secrétariat du commandant
  - création de deux locaux d'audition dans le bureau ainsi récupéré et dans l'ancienne salle de conférence
  - création au niveau du rez-de-chaussée d'une ouverture dans le mur de la cage d'escalier de l'immeuble, permettant une liaison directe avec le poste de police
  - création au 2<sup>ème</sup> étage des bureaux de l'adjoint au commandant et de l'assistante de direction en charge de la police administrative
  - création au 2<sup>ème</sup> étage de vestiaires.

*Remarque : la création d'une cellule supplémentaire au sous-sol est prévue en 2013.*

### **Buvette et vestiaires de la plage**

- Entretien courant des installations sanitaires et électriques.
- Curage des canalisations.
- Création d'un WC pour personnes à mobilité réduite dans la zone des vestiaires dames.

### **Groupe scolaire du Grand-Pont**

#### **Collège, y compris classes enfantines**

- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien courant des stores.
- Réparations diverses de serrureries sur les portes d'entrée, les impostes des fenêtres et les fenêtres coulissantes.
- Entretien annuel des bornes de fermeture de l'accès véhicules à la cour du collège.
- Entretien annuel de la toiture plate de la buvette du FC Lutry et des toitures en tuiles, ainsi que de la ferblanterie.
- Entretien annuel des caméras de surveillance.
- Curage des canalisations extérieures.
- Suppression d'une partie du couvert à vélos pour création d'une place de parc supplémentaire.
- Remplacement des boîtes aux lettres du collège et du concierge.
- Fourniture et pose d'un arrêt d'eau en bordure de toiture du passage couvert entre le collège et le pavillon enfantine.
- Remise en état de toutes les vannes de chauffage sur le collecteur principal situé à la chaufferie.
- Ponçage et vitrification du parquet de l'aula.
- Mise en place d'une sonorisation dans la salle de rythmique située dans le pavillon enfantine.
- Remplacement de trois radiateurs dans le couloir du rez-de-chaussée inférieur, suite à une fuite sur le réseau du chauffage, y compris tous travaux de recherches, gaines, rhabillages, peinture.
- Remplacement du lave-linge de la classe de l'école ménagère.



Evènement imprévu :

*Le 28 février 2012, vers 21h00, un incendie s'est déclaré dans le pavillon provisoire situé dans la cour du collège, occasionnant des dégâts matériels importants dans les deux modules centraux, comprenant les locaux sanitaires, les vestiaires et l'arrivée des services (électricité – eau – informatique). Aucun blessé n'est à déplorer.*

*Selon l'enquête de police ce sinistre est probablement dû à une déficience du tableau électrique du pavillon.*

*Les deux classes occupant le pavillon ont été rapidement relogées : l'une dans la salle de rythmique du pavillon enfantine, l'autre dans les modules de la patinoire provisoire implantés sur la Place des Fêtes (dont la location a été prolongée de six mois).*

*Les deux modules centraux sinistrés, les faux plafonds et la lustrerie ont dû être remplacés, alors que toutes les connexions sanitaires, électriques et informatiques ont dû être rétablies.*

*Le montant total des travaux de remise en état s'est élevé à environ CHF 235'000.-, remboursés par l'ECA.*

**Salle de gymnastique**

- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Contrôle périodique des installations de scène, câbles, treuils, éclairages.
- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires, de ventilation, de détection incendie et d'éclairage de secours.
- Contrôle et entretien de la toiture et de la ferblanterie.
- Remise en état du groupe frigorifique de la cuisine.
- Pose d'environ 150 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur le pan Sud de la toiture, en collaboration avec les Services Industriels de Lutry.

**Espaces extérieurs**

- Réaménagement de la cour d'école enfantine (côté lac). Après travaux, cette cour comprend 2 secteurs distincts : « calme » avec tables et bancs, « actif » avec divers jeux. L'ensemble de la surface a été revêtu d'un sol mou, type Biolast, protégeant contre les chutes.

**Buvette du FC Lutry**

- Entretien courant.

## **Groupe scolaire des Pâles**

### **Collège**

- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires et de chauffage, y compris les caméras de surveillance.
- Réparation d'une conduite d'eau passant dans le faux plafond du préau couvert qui avait gelé suite aux grands froids de février.
- Mise en place de serrures antipanique sur les portes d'entrée, y compris remplacement des cylindres.
- Remplacement de l'agencement de cuisine de l'appartement du concierge, y compris travaux de carrelage.
- Suite à des infiltrations d'eau dans l'appartement du concierge, exécution de joints silicone sur la longueur des tablettes de fenêtres à l'étage et mise en place d'un filet tendu devant la façade empêchant les projections d'eau de pluie.

### **Salle de gymnastique**

- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires, de ventilation et d'éclairage de secours.
- Entretien annuel de l'étanchéité de la toiture plate.
- Mise en place d'une serrure antipanique sur la porte d'entrée, y compris remplacement du cylindre.

### **PC-PSS**

- Contrôle périodique des installations d'éclairage de secours.
- Contrôle courant des installations électriques et entretien courant de l'ouvrage.
- Curage des canalisations.

### **Collège de Savuit**

- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Création d'une armoire de rangement pour la classe du rez-de-chaussée supérieur, réalisée par le menuisier du service de voirie.

## **Collège d'Escherins**

- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien et contrôle de la toiture et de la ferblanterie.
- Création d'une kitchenette et déplacement des WC garçons et filles pour le MATAS (Module d'Activités Temporaires Alternatives à la Scolarité), y compris remplacement des écoulements de la salle de bains de l'appartement.

## **Centre Scolaire et Culturel de Corsy**

### **Collège**

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires, ascenseur, stores et de chauffage.
- Entretien courant de l'éclairage de secours et remplacement de batteries.
- Entretien courant des serrureries.
- Entretien des aménagements extérieurs.

### **Salle de gymnastique**

- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien courant de l'étanchéité de la toiture plate.
- Entretien périodique des installations techniques : ascenseur, monte-charge et passe-plats, éclairage de secours, chauffage, ventilation, détection incendie, alarmes diverses, vidange des séparateurs d'essence et de graisses, chaudière à bois, curage des canalisations.
- Remplacement des installations de sonorisation de la salle de gymnastique et de la salle de rythmique.
- Confection de vingt coussins rehausseurs, à fixer sur les chaises du foyer, pour les enfants de petite taille.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Rafraîchissement de la peinture du hall d'entrée du foyer et du réfectoire.
- Mise en place d'un combi steamer dans la cuisine du foyer.

- Réfection de la voûte du foyer de la chaudière à bois et réparation de la vis de "décendrage" du foyer.
- Achat de sept poubelles de 90 litres en acier galvanisé pour la récupération et l'évacuation des cendres de la chaudière à bois.

### **Chapelle**

- Entretien courant.
- Réparation de la vitrine extérieure, comprenant le remplacement d'un verre cassé.

### **Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry**

#### **Collège et locaux scolaires annexes dans La Belle-Ferme**

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien courant de l'étanchéité de la toiture plate.
- Entretien périodique des installations techniques : ascenseur, éclairage de secours, chauffage, chaudière à bois, sonorisation, exutoire de fumée.
- Révision des deux citernes à mazout de 2'000 litres, conformément aux prescriptions en vigueur.
- Réfection de la voûte du foyer de la chaudière à bois, réparation de la vis collectrice.
- Achat de trois poubelles de 90 litres en acier galvanisé pour la récupération et l'évacuation des cendres de la chaudière à bois.
- Création d'une assise en bois fixée sur le muret de l'arrêt du bus, confectionnée par le menuisier du service de voirie.
- Remplacement des rideaux de l'aula et du réfectoire.
- Remplacement de la machine de stérilisation du cabinet dentaire situé dans la Belle Ferme.
- Curage de la rigole au pied de la paroi berlinoise.
- Modification de l'agencement de cuisine du réfectoire, comprenant le remplacement de la plonge existante par une plus grande, la mise en place d'un lave-vaisselle à capot pour cuisine professionnelle, la mise en place d'un four combi steamer et la modification de plusieurs meubles existants.
- Deuxième et dernière étape de mise en place de beamers avec écrans de projection, commandés par télécommandes et haut-parleurs dans les classes N<sup>os</sup> 1, 4, 5 et 8, y compris la mise en place de stores d'obscurcissement.

### **Salle de gymnastique**

- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien courant des installations électriques, sanitaires, de ventilation et de chauffage.

### **Place de sport extérieure**

- Entretien courant des aménagements extérieurs.

### **Classes de Corsy, route de Belmont (dans complexe Züblin)**

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.

*Remarque : Les locaux situés dans le complexe Züblin ne sont plus utilisés en tant que classes scolaires, mais sont partiellement occupés par les samaritains (deux salles).*

### **UAPE : Pavillon des Marionnettes**

- Entretien courant du bâtiment et des installations techniques, chauffage, sanitaires, transmission d'alarme détection incendie.
- Nettoyage et révision de la citerne à mazout de 2'000 litres selon les directives en vigueur.

### **UAPE : Grand-Rue 22 (1<sup>er</sup> étage, ancien cabinet médical)**

Aménagement d'une UAPE pour 32 enfants, comprenant notamment : un local éducatif de 28 m<sup>2</sup>, un local bricolage de 25.3 m<sup>2</sup>, un local réfectoire-devoirs de 29.3 m<sup>2</sup>, un bureau de 17.7 m<sup>2</sup>, une cuisine de 17.4 m<sup>2</sup>, un hall d'entrée avec vestiaires de 18.6 m<sup>2</sup>, des locaux sanitaires pour garçons et filles, ainsi qu'un WC pour personnes à mobilité réduite d'une surface de 17.5 m<sup>2</sup>. Les locaux ont été inaugurés le 23 avril 2012.

### **Garderie Les Moulins**

- Entretien courant des locaux.
- Remplacement du grillage de la barrière extérieure pour éviter des accidents.
- Remplacement d'un verre cassé dans une paroi intérieure.
- Remplacement de la serrure de la porte d'entrée et réglages divers.

## Edicules publics

- Entretien courant des installations électriques et sanitaires, y compris le remplacement de divers appareils endommagés par des actes de vandalisme.
- Réfection complète du WC public de la Grand-Rue, comprenant :
  - remplacement des appareils sanitaires
  - remplacement du carrelage au sol et sur les murs
  - mise en place d'une porte extérieure à la place de l'ancienne porte va-et-vient
  - rafraîchissement de la peinture
  - révision des installations électriques et de la lustrerie.

\* \* \*

Pour clore ce chapitre consacré aux travaux effectués dans les bâtiments communaux, nous donnons ci-après quelques photographies illustrant les bâtiments concernés.



Eglise catholique St- Martin de Lutry/Paudex



Château de Lutry : zone containers



Château 2 – Jardin d'enfants



Collège du Grand-Pont : réfection de la cour de récréation du pavillon enfantine



Collège du Grand-Pont : remplacement des vannes de chauffage

**Pavillon provisoire du Grand-Pont – Sinistre du 28 février 2012**



Hall d'entrée



Ce qui reste du tableau électrique





Evacuation d'un module sinistré

Emplacement pour nouveau module



Etat après remplacement des modules sinistrés





Salle de gymnastique du Grand-Pont : mise en place d'environ 150 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques



CSC Corsy : combi steamer (cuisine réfectoire)



Collège de La Croix : lave-vaisselle cuisine



Collège de La Croix : combi steamer (cuisine)



UAPE du Bourg : salle de jeux



UAPE du Bourg



UAPE du Bourg : cuisine



UAPE du Bourg : cuisine

## **ETUDES RELATIVES AUX BATIMENTS COMMUNAUX**

En 2012, les études suivantes ont été mises en œuvre, poursuivies ou achevées, notamment pour l'établissement du budget 2013 et des budgets futurs :

### **Groupe scolaire des Pâles**

Travaux préalables à l'élaboration de dossiers d'appels d'offres devant permettre, avec l'aide d'un mandataire externe organisateur de la procédure, de sélectionner une équipe pluridisciplinaire chargée d'établir un avant-projet de rénovation (marchés publics, procédure sur invitation).

### **Groupe scolaire du Grand-Pont**

Mise en œuvre d'une étude urbanistique de faisabilité pour la construction éventuelle d'un nouveau collège dans le secteur Grand-Pont / La Combe, afin de répondre aux exigences imposées par le concordat HarmoS (concordat suisse sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire, accepté par le peuple en 2008) et par la nouvelle LEO (loi sur l'enseignement obligatoire) qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> août 2013.

### **Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry**

Etude d'implantation d'un pavillon provisoire de huit classes sur deux niveaux sur le site du collège de La Croix pour la rentrée 2014-2015, ainsi que de transformation de la partie rurale de la Belle Ferme (=> création de deux classes, d'une salle de réunion et d'un réfectoire).

La création de nouvelles classes est nécessitée d'une part par les travaux de rénovation au collège des Pâles et, d'autre part, par le rapatriement dès 2016 des élèves de secondaire actuellement scolarisés à Pully, Cully ou Puidoux (cf. HarmoS et LEO au § précédent).

### **Optimisation énergétique des bâtiments communaux**

La Municipalité a adhéré, le 25 février 2008, au « Plan d'Action Energie » (PAE) proposé par l'association energho.

En nous appuyant sur la banque de données energhosat, que nous avons continué d'alimenter en 2012, nous suivons les consommations de nos bâtiments (chauffage, électricité, eau), afin d'optimiser au maximum les installations existantes.

En parallèle, nous cherchons les améliorations devant permettre de diminuer les coûts de fonctionnement. En 2012, des éclairages LED, nettement moins gourmands que les ampoules traditionnelles, ont notamment été introduits dans plusieurs bâtiments et locaux communaux.

S'agissant du collège des Pâles, deux classes ont participé au projet Enerschool proposé par la Fondation Juvene (fondation pour l'action des jeunes en faveur de l'environnement au travers des nouvelles technologies de l'information), initié par la Municipalité en avril 2011. L'excellent travail fourni par les élèves durant l'année scolaire 2011-2012 dans le domaine du chauffage peut être consulté dans le journal de bord accessible à l'adresse Internet <http://pales.webenergie.ch>. En 2013, les élèves travailleront sur le thème de l'électricité.

### **Archivage des plans d'architecte**

Les travaux de numérisation des anciens plans et calques entrepris dès 2011 ont été provisoirement mis en attente, suite aux efforts que notre service a dû déployer dans le cadre de l'harmonisation des registres (cf. partie « Aménagement du territoire).

Les opérations de sauvegarde seront priorisées de manière à ce que l'essentiel du travail soit achevé à la fin de l'année 2013.

## BATIMENTS COMMUNAUX

### Liste des bâtiments communaux

Pour mémoire, nous donnons ci-après la liste complète des bâtiments propriété de la Commune de Lutry avec leurs volume, numéro et valeur d'assurance ECA indexée :

N° ECA		Volume m <sup>3</sup>	Valeur ECA en CHF
251	Église de Lutry	12678	11'531'163.-
262	Château de Lutry	15256	12'088'544.-
	* Château des Rôdeurs		groupé avec le Château
254	Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque)	675	695'003.-
265	* Bâtiment rue du Château 2 (garderie d'enfants)	889	666'553.-
136-137	* Bâtiment place des Halles 1 et 3 (« Tour de l'Evêque » et « Anciennes Halles »)	7279	6'978'031.-
138	* Bâtiment Grand-Rue 24 (« Tour de l'Horloge »)	5230	4'873'190.-
	* Bâtiment Grand-Rue 26		groupé avec Grand-Rue 24
155	Bâtiment du Simplon (droit de superficie accordé à M. Claude Jaccottet)	3474	2'165'208.-
187	Bâtiment rue Verdaine 6 (ancienne bibliothèque)	299	299'001.-
239	* Bâtiment de « La Poudrière » à la place du Temple/rue du Bourg	600	397'499.-
41	Villa « Mégroz » au Grand-Pont	2142	1'746'051.-
331	* Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)	1620	1'329'231.-
2992	* Bâtiment chemin des Champs 2 (3 appartements, atelier « Les Ouistitis », dépôts et atelier des SI et casernes des pompiers)	25847	8'029'252.-
3350	Garderie-nursery Les Moulins	1288	intégrée à la Résidence Les Moulins
17	* Bâtiment « Le Rond-Point », rte de Lavaux 62	2251	1'257'397.-
1357	Bâtiment de la voirie	2558	1'307'426.-
555	* Bâtiment de « La Balance » à Savuit	1375	735'503.-
470	* Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)	2622	2'187'897.-
146	* Hôtel du Rivage	10171	12'317'179.-
27	* Restaurant « La Lagune »	3296	3'390'557.-
974	Ferme d'Escherins	1720	360'049.-
1026	* Belle Ferme à La Croix s/Lutry	4504	3'413'673.-
904	* Bâtiment du carrefour de La Croix s/Lutry	598	183'156.-
911	Grande Salle, La Croix s/Lutry	869	586'779.-
2774	* Bâtiment de service et garderie « Clair de Lune », route des Monts-de-Lavaux 295, La Croix s/Lutry	2102	1'465'200.-
977	Ancienne laiterie d'Escherins	116	64'444.-
991	Ferme de Chanoz Brocard	2303	562'945.-
2906	Hangar à plaquettes de bois à Chanoz Brocard	1440	343'636.-
1699	Stand de Chanoz Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)	1927	1'237'776.-
1738	Ciblerie de Chanoz Brocard	202	139'389.-
3191	Dépôt du cimetière de Flon-de-Vaux	75	58'333.-
44	Dépôt du Grand-Pont « Verly »	611	101'835.-
1633-2783	Bâtiment du sauvetage	1010	1'047'273.-

1270	* Ancien hangar du feu de la Possession (droit de superficie accordé à M. Vincent Dozin)	1430	1'098'213.-
272	Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)	808	281'337.-
1010	* Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police - habitation)	2792	2'931'929.-
479	Hangar du feu du Châtelard	94	62'666.-
1585	* Buvette de la plage	171	142'500.-
2080-2081	Vestiaires de la plage	256	228'334.-
1978	Station d'épuration (STEP)	17191	12'338'479.-
1979	Station de relèvement du quai Vaudaire	1023	1'614'071.-
1720	Station transformatrice du Landar	149	74'499.-
1721	Station transformatrice de Taillepied	149	74'499.-
1521	Station transformatrice chemin d'Orzens	125	62'499.-
2268	Station transformatrice de Pontfilet	60	33'334.-
2082	Réservoir et station transformatrice d'Escherins	5172	3'023'201.-
1239	Réservoir de Champ Maffrey	162	122'400.-
2712	Abri public de Mémise (sous-sol école de Mémise)	2278	1'418'350.-
1315	Refuge forestier du Bois de la Ville	164	70'167.-
516	Refuge forestier du Grand-Jorat (sur le territoire de Savigny)	153	85'000.-
1580	* Villa chemin des Marionnettes 74 (ex. Delacrausaz)	918	759'164.-
297	Sous-station électrique, y compris appareillage	42	191'788.-
1184	Capite de vigne En Mourat	10	3'334.-
3430	Couvert chemin de la Farganne	30	22'301.-

## Collèges

1511	Collège du Grand-Pont	11150	9'234'506.-
1512	Pavillon des classes enfantines et buvette du FC Lutry	2151	1'756'658.-
3152	Pavillon scolaire du Grand-Pont	700	311'113.-
1218	Salle de gymnastique et grande salle du Grand-Pont	5960	5'927'127.-
2802	Couvert à vélos collège du Grand-Pont	70	11'455.-
1980-1981	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Est	12171	9'320'946.-
2079	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Centre	6759	5'280'891.-
1982	Salle de gymnastique des Pâles	5283	3'310'646.-
595	Collège de Savuit	1068	1'332'442.-
978	Collège d'Escherins	1583	866'867.-
1914	Pavillon scolaire des Marionnettes	1283	1'469'641.-
2757	Centre scolaire et culturel de Corsy	13001	8'166'896.-
2834	Salle de gymnastique, chapelle et parking souterrain de Corsy	27000	14'086'208.-
3265	Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry (école, salle de gymnastique, parking et aribus)	16497	11'074'669.-
2467-2469	Classes de Corsy, route de Belmont ( <i>servitudes d'usufruit en faveur de la Commune de Lutry</i> )		groupées avec complexe Züblin

## Parkings publics

2604	* La Possession, Lutry	23730	9'152'093.-
2586	* Savuit	9732	3'276'491.-

## \* Bâtiments avec revenu locatif

### Fontaines couvertes

206	Rue du Port	123	47'833.-
1702	Place du Voisinand	95	52'778.-
461	Le Châtelard	51	45'333.-
594	Collège de Savuit	75	45'000.-
569	Place de Savuit	108	124'668.-
554	Chemin de Praz à Savuit	75	45'833.-
721	Corsy-Dessous	72	44'800.-
775	Chemin des Brûlées à Corsy-Dessus (ancien four banal)	147	74'168.-

Pour compléter cette liste, nous donnons ci-après le répertoire des édicules publics, sans les valeurs ECA, celles-ci étant le plus souvent comprises dans les bâtiments qui les abritent.

### Édicules publics (WC publics)

Parc de Taillepied – La Toffeyre  
Grande salle du Grand-Pont  
Débarcadère  
Grand-Rue  
Château (cour intérieure)  
Station de relèvement du quai Vaudaire  
Plage de Curtinaux  
Savuit  
Bossières  
Cimetière de Flon-de-Vaux  
La Croix (grande salle)  
Sentier du bord du lac (au Sud de la STEP)  
Abri TL (terminus de Plantaz)





## SERVICE DES TRAVAUX DOMAINES FORESTIER ET VITICOLE

### DOMAINE VITICOLE

#### Organisation

Le domaine viticole communal compte 13 parcelles d'une surface totale de 36'792 m<sup>2</sup>. En zone d'appellation Lavaux, elles sont situées en différents endroits du territoire en lieux de production Lutry et Villette, selon la répartition suivante :

Situation	Lieu de production	Cépage	Surface m2	Surface par appellation m <sup>2</sup>	Droit de production litres
Chamaley	Villette	Chasselas	11'002		
Les Fossaudes	Villette	Chasselas	255		
Le Châtelard	Villette	Chasselas	2'359		
Les Plantes	Villette	Chasselas	3'823	17'439	16'043
Les Pâles - Esserts	Lutry	Chasselas	3'910		
Plantaz	Lutry	Chasselas	2'897		
Le Voisinand	Lutry	Chasselas	1'144		
Flon de Vaux	Lutry	Chasselas	1'069	9'020	8'299
Les Plantes	Villette	Gamay	200	200	160
La Grillyre	Lutry	Garanoir	750	750	600
La Grillyre	Lutry	Pinot noir	2'657		
Mourat	Lutry	Pinot noir	2'754		
Les Blanchettes	Lutry	Pinot noir	1'754		
Entre-Châtel	Lutry	Pinot noir	1'336		
Les Pâles	Lutry	Pinot noir	882	9'383	7'506
<b>Total</b>			<b>36'792</b>	<b>36'792</b>	<b>32'608</b>

M. Daniel Buhlmann, vigneron-tâcheron, s'occupe également des vignes de la Commune de Paudex, d'une surface de 5'854 m<sup>2</sup>, jusqu'au stade de la récolte.

La récolte de pinot noir est livrée à la Viticole de Lutry (Terre de Lavaux) et, après pressurage à notre cave, le moût de chasselas est livré à l'Union vinicole de Cully.



### **Entretien – reconstitution**

Au printemps 2012, le vigneron-tâcheron a procédé à la reconstitution de la parcelle des Plantes. Ce sont 1'300 m<sup>2</sup> de chasselas, appellation Villette, qui ont été replantés dans le sens de la pente pour faciliter le travail mécanique (chenillette).

### **Récolte 2012**

Les vignes n'ont pas souffert de l'hiver 2011 – 2012 qui a été d'un froid intense durant trois semaines.

Le printemps a été agréable et les travaux de vigne ont pu se dérouler normalement.

L'été 2012 s'est montré plutôt contrasté avec de grosses chaleurs et de nombreuses pluies. Ces conditions climatiques ont été favorables aux parasites, en particulier l'oïdium. Le bon suivi des traitements nous a épargné de la maladie.

Les vendanges ont débuté le 2 octobre par la récolte du pinot noir arrivée à maturation et se sont poursuivies jusqu'au 13 octobre 2012. Malgré des conditions météorologiques difficiles, la récolte s'est bien déroulée et le millésime 2012 sera d'excellente qualité.

La récolte a donné les quantités suivantes :

- ✚ Chasselas : 23'162 litres de moût sondant en moyenne 75° Oeschlé.
- ✚ Pinot noir : 4'526 litres de moût sondant en moyenne 97° Oeschlé.
- ✚ Garanoir : 1'100 litres de moût sondant en moyenne 99° Oeschlé

La récolte 2011 a été vinifiée par M. Buhlmann et le vin a été commercialisé comme suit :

- ✚ 6'200 litres de pinot noir vendus en bouteilles
- ✚ 8'850 litres de chasselas vendus en bouteilles
- ✚ 13'850 litres de chasselas vendus vrac

La récolte de pinot noir est réglée de façon à ne produire plus que 6'200 litres environ, ce qui correspond à la mise annuelle de 8'600 bouteilles.

### Commission viticole

Durant l'année 2012, la Commission viticole s'est réunie trois fois pour examiner sept demandes. La nécessité des travaux de remise en état a été reconnue et des subsides correspondant au 100 % du coût des matériaux utilisés ont été accordés par la Commission pour toutes ces demandes.



## FORETS

### Exploitation forestière

Durant l'exercice forestier 2011-2012, il a été procédé aux martelages suivants :

Situation	Genre de coupe	Résineux		Feuillus		Total	
		Tiges	Sylves	Tiges	Sylves	Tiges	Sylves
Commune de Lutry	Chablis		155				155
Craivavers	Mise en lumière	196	463	28	31	224	494
Chanoz-Brocard	Eclaircie	10	15	63	55	73	70
Chanoz-Brocard (formation)	Eclaircie	59	114	17	29	59	114
Craivavers (haut)	Réalisation	52	154	8	20	52	154
Craivavers (éclaircie équipe)	Eclaircie				37		37
Craivavers bas	Réalisation	143	416	2	2	145	418
Crêt-des-Côtes	Mise en lumière	148	309	14	61	162	370
Les Condamnés	Réalisation	78	178			78	178
Nialin	Réalisation	144	339	37	62	181	401
Coupe mécanisée supplément	Eclaircie		260		191		451
<b>Total martelage</b>		<b>830</b>	<b>2403</b>	<b>144</b>	<b>439</b>	<b>974</b>	<b>2842</b>

Les coupes ont produit les assortiments suivants (volume bois rond) :

#### Résineux

⚡ Bois de service	2'317.09 m <sup>3</sup>	
⚡ Bois de service propre emploi	5.75 m <sup>3</sup>	
⚡ Déchiquetage	309.88 m <sup>3</sup>	
⚡ Industrie	<u>203.92 m<sup>3</sup></u>	<b>2'837.44 m<sup>3</sup></b>

#### Feuillus

⚡ Bois de service propre emploi	11.73 m <sup>3</sup>	
⚡ Bois de feu long	52.00 m <sup>3</sup>	
⚡ Déchiquetage	<u>632.06 m<sup>3</sup></u>	<b>695.79 m<sup>3</sup></b>

**Total exploitation 2012**

**3123.37 m<sup>3</sup>**



*Sciage de bois pour la commune à Chanoz-Brocard*

## Chablis

La tempête Andrea, qui a traversé l'Europe en janvier, a renversé plus de 150 m<sup>3</sup> de bois dans les forêts propriété de la Commune.

Nous avons encore été confrontés à une situation plus grave le 28 octobre. En effet, une tempête de bise a renversé et cassé plus de 650 m<sup>3</sup> de bois qui sont actuellement en cours de façonnage. Au vu de ces volumes supplémentaires à traiter, la coupe de réalisation dans les Bois du Nialin a été reportée.

## Coupe de formation

Cette année, une coupe d'éclaircie à Chanoz-Brocard a été abattue, façonnée et débitée par les apprentis forestiers du Centre de formation des forestiers bûcherons.

Une coupe au bois des Condamnés en limite avec la Compostière de la Coulette leur a d'ores et déjà été réservée et attribuée pour 2013.

## Coupes mécanisées

Dans le cadre de cette campagne, 14 chantiers ont été réalisés pour un volume total de 1094 m<sup>3</sup> (725 m<sup>3</sup> résineux et 369 m<sup>3</sup> feuillus). Cette première expérience de coupe mécanisée nous a appris à ne pas sous-estimer la création de chemin pour le passage de la machine.

Malgré la taille des machines, aucun dégât aux peuplements et au sol n'a été signalé.

Nous avons profité de la grande expérience du machiniste pour nous former au marquage des chemins, étape importante en vue de diminuer au maximum l'impact de ces machines.

Au vu des excellents résultats, ces coupes mécanisées seront annualisées.



*Porteur forestier sous le ch. de La Branche*

## Soins culturaux

### Plantations

Cette année, nous avons procédé au reboisement de 11'900 m<sup>2</sup> de coupes de réalisation dans les Bois des Condamnés et du Grand-Jorat. Nous avons replanté 2'500 épicéas au Grand-Jorat et 500 chênes aux Condamnés.

Pour effectuer ces plantations, nous avons nettoyé les parcelles à l'aide d'une pelle-araignée équipée d'une griffe et d'un broyeur.

### Fauchage

L'équipe communale a fauché 39'540 m<sup>2</sup> de plantations en 2012. Comme déjà annoncé l'année dernière, les parcelles du Bois de la Chaux ont été fauchées deux fois.

Tous les fauchages en forêts productrices sont subventionnés par le canton avec le contrat de prestation "aide à l'économie forestière" qui couvre 2008-2011. Certains fauchages pourront être subventionnés une 2<sup>ème</sup> fois durant la période 2012-2016. Les soins aux jeunes peuplements sont aussi subventionnés par le même biais.

### Dépressage fourré

L'équipe a procédé au dépressage de 6.5 ha de fourrés au Bois de la Ville et en particulier sur une parcelle de chêne spécialement prometteuse située derrière le dépôt de Chanoz-Brocard.

De plus, l'entreprise Denis Mathys a effectué 3.6 ha de soins culturaux en forêts protectrices dans le vallon de la Lutrive

### Eclaircie perchis

En 2012, deux surfaces de 3.9 ha de perchis (hauteur environ 15 m) ont été traitées; la première, au Grand-Jorat, par l'équipe communale et la seconde située au Bois de la Ville a été exploitée dans le cadre des éclaircies mécanisées.

### Chemins

Les fauchages des bords de chemins et fossés ont été effectués par des entreprises extérieures tandis que les travaux d'écoulement des eaux ont été exécutés par l'équipe communale.

Les forestiers ont également participé aux travaux suivants :

- ✚ Fabrication et pose de bancs dans les forêts communales pour les promeneurs.
- ✚ Entretien des places de pique-nique à la fontaine de Praz-Balin et aux refuges du Bois de la Ville et du Grand-Jorat.
- ✚ Fauchage des 11,5 km de pistes forestières à usage piétonnier.
- ✚ Fauchage, dégagement des bords et remplacement de quelques infrastructures de la Piste Vita.

### **Travaux divers**

- ✚ Gestion du stock de plaquettes et broyage de 537 m<sup>3</sup> de bois.
- ✚ Renouvellement et livraison du bois de feu pour les caveaux.
- ✚ Sciage et stockage des bois pour le menuisier du Service de voirie.
- ✚ Entretien des dépôts de Chanoz-Brocard

### **Travaux pour des tiers**

Notre équipe a exploité des chablis et réalisé divers travaux de soins culturaux et d'entretien des chemins pour la Commune de Belmont.

### **Subventions**

La Commune a bénéficié des subventions suivantes :

- |  |              |
|--|--------------|
| ✚ Chantier de la Lutrive, et de la Gameyre – soins aux forêts protectrices | CHF 8'280.00 |
| ✚ Soins aux jeunes peuplements dans les forêts de production               | CHF 6'405.00 |

### **Remplacement du véhicule du garde forestier**

Ce véhicule, mis en service en 2000, affichait au compteur 187'000 km et d'énormes frais auraient dû être engagés pour passer l'expertise de cette année (carrosserie, boîte à vitesses) raison pour laquelle nous avons prévu son remplacement.

Le nouveau véhicule (Subaru forester 5 portes) dispose de suffisamment de place pour transporter du matériel et des passagers. Il est économique et maniable autant en forêt, en ville que sur les chemins étroits du triage.

### **Dépôt à carburant à Chanoz-Brocard**

Le stockage des carburants du dépôt de Chanoz-Brocard n'étant pas conforme aux normes de sécurité exigées, nous avons posé un container réglementaire, non ignifugé, équipé de lumière, d'une ventilation et d'un bac de rétention intégré. Il a été posé à plus de 10 m des lisières et des constructions nous permettant ainsi de stocker l'essence, l'huile ainsi que tous les produits dangereux de manière sûre.

## **PONTS ET CHAUSSÉES**

### **Réseau routier cantonal**

#### Assainissement du bruit routier – routes de Lavaux (RC 780), des Monts (RC 773) et de Savigny (RC 769)

En application de la Loi fédérale sur la Protection de l'Environnement (LPE) et l'Ordonnance sur la Protection du Bruit (OPB), les routes, dont le trafic émet un bruit trop important, doivent être assainies par leurs propriétaires d'ici 2018. Au-delà de cette date, l'obligation d'assainir pour le propriétaire de la route demeurera, mais la Confédération ne versera plus aucune subvention.

Les valeurs limites d'exposition au bruit varient selon l'affectation du territoire (zones d'habitation, artisanale ou industrielle). Elles ont été fixées en fonction des degrés de sensibilité attribués par la Commune aux différentes zones.

Les degrés de sensibilité au bruit (DS) de Lutry sont fixés par le plan d'attribution DS approuvé par le Conseil d'État le 21 février 1996.

La LPE, entrée en vigueur en 1985, précise également quels sont les locaux qui seront obligatoirement protégés. Cette obligation dépend du moment de l'équipement du terrain et de la date de l'obtention du permis de construire d'un bâtiment.

<b>Équipement de la zone à bâtir</b>	<b>Obtention du permis de construire (bâtiments)</b>	<b>Obligation d'assainir</b>
Équipée avant le 1.1.1985	Permis de construire antérieur au 1.1.1985	Oui
	Permis de construire postérieur au 1.1.1985	Oui
	Non construit	Oui
Équipée après le 1.1.1985	Permis de construire antérieur au 1.1.1985	Oui
	Permis de construire postérieur au 1.1.1985	Non
	Non construit	Non
En dehors de la zone à bâtir	Permis de construire antérieur au 1.1.1985	Oui
	Permis de construire postérieur au 1.1.1985	Non
	Non construit	Non

Le Service des routes (SR) est chargé, en collaboration avec le Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN), d'étudier les mesures à prendre le long des routes cantonales. Les communes propriétaires d'une grande partie de ce réseau routier ont également la possibilité de participer à ces études et peuvent mettre en œuvre les mesures décidées conjointement avec le SEVEN et le Service des routes, raison pour laquelle la Municipalité a entrepris une étude d'assainissement du bruit routier sur les tronçons routiers ci-dessus mentionnés.

Afin de déterminer la situation acoustique actuelle le long de ces axes, ce sont 246 bâtiments qui ont été évalués. Les mesures de bruit ont révélé que 440 personnes sont touchées par ces nuisances sonores.

Pour assainir cette situation, des travaux sur la voirie seront entrepris. Il s'agira essentiellement de remplacer les revêtements de chaussée par des tapis phono absorbants permettant une atténuation phonique de l'ordre de 4 à 7 décibels.



Actuellement, les résultats de l'étude font l'objet d'une évaluation auprès du Département des Infrastructures en vue d'une validation par le Conseil d'État. Une fois ce dossier validé, la Commune pourra prétendre à une participation de la Confédération pour le financement de ces opérations d'assainissement.

L'aménagement du giratoire au carrefour du Landar, prévu au printemps 2013, permettra une diminution du bruit de l'ordre de 2 décibels. Il est également prévu, en 2013, que le Service des routes du canton pose un tapis phono absorbant sur la RC 780 du garage de la Petite- Corniche jusqu'à la frontière Est communale.

### **Réseau routier communal**

#### **Routes de Sermotier, de Crochet et de l'Ancienne –Ciblerie - Correction du carrefour**

Dans le cadre du réaménagement routier prévu pour la zone des routes de Crochet, de Savuit et de Sermotier, le carrefour a été modifié afin de sécuriser l'intersection des routes de Sermotier, de Crochet et de l'Ancienne-Ciblerie.



Un mur de soutènement a été construit en vue de rehausser la chaussée et un trottoir a été réalisé afin de sécuriser le cheminement piétonnier entre la route de l'Ancienne-Ciblerie et la route de Sermotier. Un escalier a été également créé pour permettre une alternative piétonnière en direction de l'avenue de la Gare.

#### **Route de la Petite Corniche- Assainissement de la chaussée du Terminus TL**

La chaussée et l'arrêt du bus TL de la route de la Petite- Corniche était fortement dégradée.

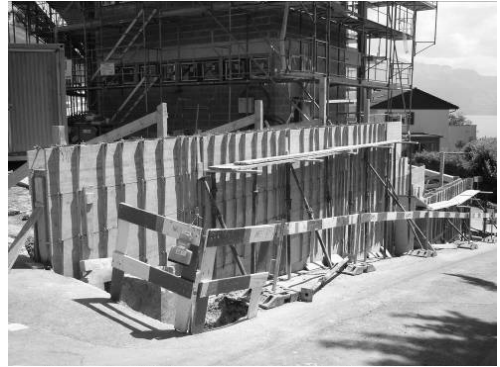
Nous avons procédé à la réfection complète de l'infrastructure de la chaussée et de l'arrêt de bus avec la mise en place d'une épaisseur de 60 cm de grave pour la fondation et de plusieurs couches d'enrobés bitumineux sur une épaisseur de 20 cm.



### Chemin de la Cornèle - Elargissement de la chaussée

Dans le cadre d'un chantier pour la construction d'un immeuble privé, nous avons profité de ces travaux pour élargir la chaussée du chemin de la Cornèle.

Un mur de soutènement a été démolé et reconstruit sur une longueur de 20 m' permettant ainsi d'augmenter la largeur de la chaussée d'environ 1.50 m'



### Chemin de la Jaque-Marquage d'un trottoir

Afin de sécuriser le cheminement piétonnier de la partie supérieure du chemin de la Jaque qui débouche sur la route de Belmont, il a été procédé au marquage d'un trottoir au moyen d'un granulats de couleur beige sur une longueur de 240 m' et sur une largeur de 1 m'.

### Avant-projets

Le service et ses mandataires ont réalisé les avant-projets et les devis en prévision des travaux suivants :

- ✚ Crêt-Ministre/Crêt-des-Pierres – zone 30 km/h
- ✚ Quai Vaudaire – extension de la zone de parcage des dériveurs
- ✚ Aménagement d'un trottoir à la route de la Conversion.
- ✚ Curage du tronçon inférieur de la Lutrive.
- ✚ Exutoire EC à la rue des Tanneurs
- ✚ Réaménagement du carrefour du Landar en giratoire.

### Revêtements bitumineux

Durant les mois de mai, juin et juillet, plusieurs tronçons routiers ont fait l'objet des travaux de réfection suivants :

- ✚ Station de relèvement – Quai Vaudaire – Remplacement d'une grille caillebotis
- ✚ Réfection des zones de parcage au parking de la Combe.
- ✚ Sentier de la Ligne – Réfection du cheminement piétonnier situé entre la route de la Croix et la gare de Bossières
- ✚ Réfection du trottoir Sud de la route de Tailleped et du trottoir au chemin de Flonzel
- ✚ Construction d'un trottoir depuis le terminus des TL jusqu'au chemin de Plantaz
- ✚ Assainissement de la route de la Petite-Corniche à la hauteur du terminus des TL
- ✚ Réaménagement du carrefour au bas de la route de Crochet.
- ✚ Réaménagement du carrefour à l'intersection de la route de Savuit et des chemins de la Cultu-raz et de Plantaz.
- ✚ Elargissement du chemin de la Cornèle

### Colmatage des fissures

Malgré un hiver relativement clément, les routes communales ont souffert et de nombreuses fissures ont été relevées. Il a été nécessaire de les traiter afin de prolonger la durabilité de la chaussée.

Les fissures ont été remplies au moyen d'un liant bitumineux coulé à chaud après avoir été nettoyées et séchées à l'aide d'une lance thermique (200°C)

Les surfaces suivantes ont été traitées :

- ⚡ Ch. de la Léchire au débouché sur la route des Monts-de-Lavaux
- ⚡ Ch. des Pierrettes partie supérieure
- ⚡ Ch. des Pierrettes partie inférieure
- ⚡ Ch. de Champ-Maffrey depuis la route du Landar jusqu'à l'entrée propriété Granchâteau.
- ⚡ Ch. de Crêt-de-Plan partie supérieure depuis l'av. William jusqu'au ch. de Ponfilet.
- ⚡ Ch. des Genevroz
- ⚡ Ch. du Creux de Corsy partie inférieure depuis le carrefour des Marionnettes jusqu'à l'extrémité du chemin.
- ⚡ Ch. du Creux de Corsy depuis le carrefour des Marionnettes jusqu'à la passerelle de l'autoroute.
- ⚡ Ch. de la Pépinière depuis la route du Landar (épicerie Corsy) jusqu'au ch. de Monteiller sur toute la longueur.
- ⚡ Ch. de la Jaque en particulier les 50 premiers mètres depuis la route de Belmont et les 50 derniers mètres avant le ch. de la Pépinière.
- ⚡ Ch. de Monteiller les 30 derniers mètres avant d'arriver sur la route de Belmont.
- ⚡ Ancienne route de la Conversion entre le ch. de Belle Combe et le ch. de la Colline.
- ⚡ Débouché de la route du Bras-de-Fer sur la route des Monts-de-Lavaux : environ 30 m avant la ligne d'arrêt.
- ⚡ Route de la Petite Corniche entre le ch. du Binet et le Châtelard.

### Gravillonnage

Nous avons entrepris cette année des travaux de gravillonnage à la Grangette, au chemin de Savoie et au préau d'Echerins, soit une surface de 1'000 m<sup>2</sup>.

Préalablement à ces travaux, les collaborateurs de la voirie ont effectué les travaux préparatoires tels que nettoyage, coupe franche des banquettes, reflachage et tous travaux de protection.

### **Nettoyage des graffitis**

Nous avons effectué deux campagnes de nettoyage de graffitis à différents endroits exposés de la Commune.

Bien que le résultat de cette opération soit encourageant, le passage inférieur du Voisinand a été de nouveau « tagué » de manière extrêmement voyante.

Au vu de cette dégradation, nous avons effectué une campagne de nettoyage aux endroits suivants :

- ✚ Parking de Savuit, cage d'escalier Est
- ✚ Route du Landar, sous le pont
- ✚ Chemin de l'Arabie, sous le pont
- ✚ Parking de la Possession, cages d'escalier
- ✚ Passage inférieur du Voisinand



### **Ponts, murs de soutènement et parkings**

#### **Avant-projets**

Le service et ses mandataires ont réalisé les avant-projets et les devis en prévision des travaux suivants :

- ✚ Assainissement de la passerelle CFF au chemin de la Toffeyre
- ✚ Assainissement des murs de soutènement amont et aval de la gare de la Conversion
- ✚ Assainissement du passage supérieur du Landar
- ✚ Assainissement du parking de la Possession
- ✚ Les Jardins du Château – Aménagement d'un parking souterrain

## **PARCS, PROMENADES, CIMETIERES, EDICULES PUBLICS**

### **Parcs**

Les employés de la voirie ont réalisé les travaux suivants :

- ⚡ Engazonnement à la plage.
- ⚡ Réfection du dallage de la place de ping-pong de la plage.
- ⚡ Rhabillage et jointoyage du muret de la plage (devant la buvette).
- ⚡ Prolongement de l'escalier et de la main courante de la digue de la plage.
- ⚡ Construction d'un socle dallé pour banc (travail de fin d'apprentissage)
- ⚡ Aménagement d'une place-jardin à la Grillyre.
- ⚡ Création d'une nouvelle plate-bande vers les escaliers de l'Ancienne-Ciblerie.



*La Grillyre – aménagement d'une place jardin*



*Main courante digue plage*

### **Cimetière de Flon de Vaux**

Les tâches courantes suivantes ont été réalisées :

- ⚡ Entretien des fontaines
- ⚡ pose de dalles sur les cheminements
- ⚡ terrassement des sépultures
- ⚡ vidange des corbeilles
- ⚡ entretien de la végétation et plantations.

Les employés de la voirie ont réalisé, en collaboration avec notre prestataire, la désaffectation d'une parcelle du cimetière (env. 200 m<sup>2</sup>) dont la dernière avait atteint plus de 25 ans. Cette parcelle, une fois réaménagée, pourra recevoir de nouvelles concessions.

## **Fontaines**

### **Voisinand**

Divers travaux d'entretien ont été effectués au couvert de la fontaine du Voisinand, notamment le remplacement du larmier ainsi que de la chéneau et une couche de protection a été appliquée sur la charpente.



### **Ch. de Praz**

Suite à un accrochage par un camion, la toiture du couvert a été partiellement réfectionnée.



## **COURS D'EAU, RIVES DU LAC ET PORT**

- ✚ Le Service de voirie a procédé au bétonnage d'enrochement le long du sentier du lac.
- ✚ Réfection d'un passage à pied le long du sentier du Lac (entre la petite plage et la Step).
- ✚ Nettoyages réguliers des rives pendant la période estivale



### **Port de Lutry**

#### **Prolongement de la rampe pour les dériveurs**

Les enfants participant aux cours de l'école de voile rencontraient de grandes difficultés pour sortir les dériveurs de l'eau. En effet, il n'était pas possible pour eux de déposer le bateau sur le chariot sans que celui-ci se retrouve à l'eau.

Nous avons donc prolongé cette rampe en bois de 3 m permettant ainsi à chacun de sortir son embarcation sans difficulté.

Divers travaux d'entretien ont été effectués :

- ✚ Remplacement de bouées visiteurs
- ✚ Entretien et réparation de la grue à bateau
- ✚ Remplacement et contrôle des amarrages

### **Port du Vieux-Stand, places visiteurs**

Entretien courant (remplacement bouées et réparation chaînes) et contrôles des installations  
Scellement d'une vingtaine d'échelles facilitant l'accès aux places visiteurs



*Echelles places visiteurs Port Vieux-Stand*

## **Etangs**

### **Etang du Grand-Jorat**

Profitant de la présence d'une pelle araignée notre équipe de bucherons a procédé au nettoyage des abords de l'étang du Grand-Jorat et à la purge de l'étang et du fossé qui l'alimente.

### **Etang de Jordillon**

L'étang de Jordillon se desséchait. Suite à une visite locale, une fuite a été repérée dans la berge et celle-ci a été colmatée avec du béton par nos employés de voirie

## **SPORTS**

### **Avant-projets**

Dans le cadre des travaux prévus au budget 2013, une étude a été menée pour le réaménagement de la place de jeux à l'entrée de la plage. Cette étude intègre aussi l'aménagement d'un parc à vélos situé dans la même zone que la place de jeux.



### **Patinoire foraine à la Place des fêtes**

Pour la deuxième saison d'exploitation de la patinoire, qui a débuté le 1<sup>er</sup> décembre 2011 et qui s'est terminée le 3 mars 2012, nous avons pu mesurer que l'attractivité d'une telle installation auprès de la population n'est pas retombée.

Ce sont 698 adultes et 2'490 enfants qui ont loué des patins. A ces chiffres, viennent s'ajouter environ 70 heures d'utilisation par les écoles.

L'exploitation de la patinoire a été confiée à la Société de Développement de Lutry (SDL).



### **Terrain de football de Savuit**

L'écran pare-ballon côté Châtelard a été remplacé suite à un acte de vandalisme. Nous avons profité de ce travail pour remettre en état les montants de soutien.



## **RESEAU D'EGOUTS ET D'EPURATION**

### **Mise en régime séparatif et renouvellement du réseau de canalisations**

Selon le programme fixé par le PGEE, l'équipement du réseau d'égouts en régime séparatif est en voie d'achèvement sur l'ensemble du territoire communal.

En 2012, des exutoires d'eaux claires ont été réalisés dans le Bourg de Lutry. Il faut maintenant entreprendre les travaux nécessaires pour l'entretien et le renouvellement du réseau de canalisations existant.

### **Exutoire d'eaux claires de la Rue du Rivage**

Afin de réaliser la mise en régime séparatif du Bourg, un collecteur a été mis en place pour évacuer les eaux claires de la Rue du Rivage vers le lac.

La canalisation d'eaux claires qui a été posée est un tuyau en PVC Ø 250 mm, d'une longueur d'environ 25 m'.

### **Chemins des Genevroz, de Clair-Joly et Meillerin – Remplacement du collecteur EC**

En 2012, les Services Industriels de Lutry ont entrepris des travaux relatifs au remplacement des réseaux d'eau et d'électricité aux chemins des Genevroz, de Clair-Joly et de Meillerin.

Parallèlement, le Service des travaux a procédé à un contrôle caméra des canalisations EC des chemins précités. Le rapport a révélé que les canalisations qui transitaient au droit des parcelles privées étaient en très mauvais état. Celles-ci ont été remplacées.

### **Enveloppe budgétaire 2012**

Durant l'exercice 2012, l'enveloppe budgétaire de CHF 750'000.- accordée par le Conseil communal pour les travaux de mise en régime séparatif et de remplacement de canalisations a été utilisée de la façon suivante :

<b>Chantiers</b>	<b>Montant</b>
Remplacement du collecteur EC au chemin de Meillerin	CHF 73'000.00
Chantiers de canalisation d'eaux claires	CHF 57'000.00
Remplacement des collecteurs EC des chemins de Genevroz et de Clair Joli	CHF 170'000.00
Création d'un exutoire EC à la rue du Rivage	CHF 35'000.00
<b>Total</b>	<b>CHF 335'000.00</b>

## **Station d'épuration**

### **Contrôles analytiques**

Les analyses effectuées par le responsable de la STEP ainsi que celles faites périodiquement par le Laboratoire cantonal montrent que les installations d'épuration fonctionnent bien. Les concentrations et les rendements satisfont à l'Ordonnance fédérale sur le déversement des eaux usées.

### **Exploitation**

En plus des travaux d'entretien courant des machines, des bâtiments et des analyses, les employés de la STEP ont réalisé les travaux suivants :

- ✚ Entretien du bassin primaire



Bassin primaire

- ✚ Compacteur à déchets du dégrilleur fin
- ✚ Entretien du dilacérateur
- ✚ Centrifugeuse (GEA entretien mécanique couteaux)
- ✚ Entretien déphosphatation
- ✚ Entretien pont racleur
- ✚ Pompe Egger – recirculation du chauffage des boues

### **Remplacement du chariot pour les bennes à boues**

Pour permettre de déplacer, sortir et charger sur un camion la benne à boue déshydratée, le personnel de la station d'épuration utilise deux chariots (un à chaque bout). Il a été nécessaire de les remplacer car l'ancien matériel, dimensionné pour une charge maximale de 15 tonnes, s'est brisé en raison de sa vétusté (12 ans d'âge).

### **Station de relèvement du Quai Vaudaire – travaux de ventilation**

Les WC publics de la Station de relèvement du quai Vaudaire sont en service depuis la construction du bâtiment en 1973.

Après de nombreux travaux d'entretien ces dernières années, une modernisation du système de ventilation a été indispensable.

La nouvelle installation répond aux critères suivants:

- ✚ Ventilation avec extraction de l'air vicié des WC
- ✚ Conservation d'une partie des gaines existantes
- ✚ Mise en légère surpression du local de prétraitement (pour empêcher les odeurs du collecteur situé sous le quai)
- ✚ Traitement des odeurs par la pose de filtres à charbon actif.

### **Avenir de la STEP de Lutry**

En 2011, un projet de modification d'Ordonnance fédérale sur la protection des eaux mentionnait que les installations, d'une capacité minimum de 10'000 EH auraient l'obligation de traiter les micropolluants. Ainsi notre station d'épuration était directement touchée par ces nouvelles mesures de protections des eaux. Entre temps les études se sont affinées et seules les STEP, avec plus de 24'000 EH, sont concernées par la stratégie nationale de lutte contre les micropolluants. Nous ne sommes donc, pour l'instant, pas concernés par cette nouvelle Ordonnance fédérale.

Lors de la dernière vidange des bassins courant 2010, une inspection visuelle des ouvrages de génie civil a été effectuée. La pré-analyse du laboratoire mandaté mentionnait également un début de réaction alcali-granulat (RAG). La RAG est un phénomène gonflant et irréversible dû à une réaction des agrégats du béton au contact de l'eau. La conséquence principale est une diminution de la résistance du béton, qui peut mener l'ouvrage à la ruine.

Au vu des énormes enjeux financiers, une nouvelle étude a été mandatée à un laboratoire spécialisé dans le phénomène de la RAG. Plusieurs échantillons de béton ont été prélevés et actuellement ils subissent des tests pour évaluer l'ampleur du mal et sa rapidité d'évolution.

En parallèle, l'étude visant à évaluer les possibilités de raccordement à la station d'épuration de Vidy est toujours en cours. Deux variantes sont actuellement examinées soit :

- ✚ Un raccordement terrestre avec des canalisations de refoulements posées en chaussée
- ✚ Un raccordement lacustre avec des canalisations posées au fond du lac.

Une fois les essais en laboratoires et les études de raccordements terminés, nous pourrions évaluer différentes stratégies de traitement de nos eaux usées.

## **ORDURES MENAGERES**

Le ramassage des ordures ménagères est effectué deux fois par semaine par une entreprise privée. Les ordures ont été transportées directement à l'usine d'incinération de TRIDEL à Lausanne par le concessionnaire.

En 2012, **2510 tonnes** de déchets ménagers ont été collectées représentant **266 kg** par habitant.

Le Service de voirie a également évacué **108 tonnes** de déchets provenant de la vidange des corbeilles.

### **Déchets encombrants**

L'enlèvement des déchets encombrants a lieu tous les mois. Les matériaux sont triés sur place, les objets métalliques sont chargés sur une camionnette en vue du recyclage (**92 tonnes**) et les résidus combustibles sont évacués à l'usine d'incinération de la TRIDEL (**340 tonnes**).

### **Papier**

Le papier est ramassé une fois par mois représentant **560 tonnes** de marchandises récupérées en vue du recyclage. Les bennes entreposées à Flon de Vaux ont également permis de récupérer **136 tonnes** de papier et **54 tonnes** de cartons.

### **Verre**

La récupération du verre usagé par couleurs séparées est assurée par des containers entreposés sur 9 emplacements répartis sur le territoire communal. Elle a permis de collecter **446 tonnes** de verre repris par VétroRecycling.

La collecte de verre dans les quartiers de forte densité de Taillepied, de Burquenet, des Toises et de la Culturaz se fait une fois par mois avec le camion des ordures ménagères. Ce ramassage a permis de récupérer **100 tonnes** de verre, ce qui porte la quantité totale collectée à **460 tonnes**.

Un montant de **CHF 5'783.-** a été versé à la Commune par VetroSwiss à titre de remboursement de la taxe anticipée sur le verre. Ce montant couvre les frais de récupération de l'année précédente.

### **Récupération du PET**

Les emplacements de récupération ont été équipés de containers réservés au recyclage des bouteilles de boisson en PET.

Ces containers sont pourvus d'un sac en plastique qui, lorsqu'il est plein, est transporté par le Service de voirie à Flon-de-Vaux pour y être stocké dans une benne de 35 m<sup>3</sup>. Périodiquement, sur appel de la voirie, l'entreprise Goutte récupère les sacs de PET sans frais pour la Commune. En 2012 ce ne sont pas moins de **25 tonnes** de PET qui ont été recyclées.

### **Récupération des boîtes métalliques et de l'aluminium**

Pour récupérer les boîtes métalliques et l'aluminium, des petits containers pourvus d'un sac en plastique ont été installés sur les places de collecte du verre. Ils sont vidés périodiquement par les employés de voirie et les sacs sont stockés à Flon-de-Vaux en attendant d'être repris gratuitement par l'entreprise Goutte lorsqu'elle récupère le PET. En 2012, **1.3 tonnes** de boîtes métalliques et d'aluminium ont été recyclées.

### **Récupération des huiles usées**

Les huiles de vidange et les huiles ménagères peuvent être déposées dans des containers spéciaux au Quai Vaudaire, à la Station d'épuration, à la Combe, au chemin de Savoie et à Flon-de-Vaux.

Ces containers sont vidés périodiquement par la ville de Lausanne et l'huile est transportée à CRIDEC pour y être traitée. En 2012, **3'760 litres** d'huiles usées ont été récupérées.

### **Récupération des textiles usagés**

Pour permettre à la population de se débarrasser en tout temps de vieux textiles, le groupement TEX AID a installé, en complément à la collecte des rues, des containers spéciaux aux emplacements du Quai Vaudaire, de la Combe, de Taillepied, de Flon-de-Vaux, d'Echerins, du chemin de Savoie et du Daley.

Ces containers, vidés chaque semaine, ont permis de récupérer **59 tonnes** de textiles usagés au profit de l'activité sociale d'œuvres d'entraide.

### **Récupération des piles**

Chaque emplacement de collecte de verre est équipé d'un récipient destiné à la récupération des piles usagées qui sont stockées et transportées par la voirie dans une entreprise spécialisée en vue du recyclage. C'est environ **1820 kg** de piles qui sont récupérées annuellement.

### **Récupération de la matière organique**

Les habitants de Lutry ont la possibilité de déposer leurs déchets verts à la Compostière de la Coulette, dans le box en béton réservé à la Commune de Lutry. Ils peuvent également les déposer à la décharge de Flon de Vaux où les déchets sont broyés sur place, sans frais supplémentaire, par l'exploitant de la Coulette qui se charge de leur transport.

Les déchets verts des jardins et espaces publics de la Commune qui proviennent du Nord de la ligne CFF de Berne sont transportés par la voirie directement à la Coulette. Ceux provenant du Sud, le sont à la décharge.

En 2012, ce ne sont pas moins de **1240 tonnes** de matières organiques qui ont été compostées au total.

### **Journée coup de balai**

Notre traditionnelle journée coup de balai s'est déroulée le samedi **19 mai 2012** à la déchetterie de Flon de Vaux.

Nous avons profité de cette journée pour permettre aux personnes présentes d'assister au criblage des déchets de la balayeuse.

Afin de remercier les utilisateurs de la déchetterie de leur investissement et fidélité, un sac de compost et de plaquettes de bois leur ont été offerts.



### **Récupération des déchets spéciaux provenant des ménages**

Pour permettre à la population de la Commune de Lutry d'éliminer les anciens médicaments, les peintures et autres produits toxiques, la déchetterie de Flon de Vaux dispose de containers sous abris.

Les containers sont vidés une fois par mois par le Service de l'assainissement de la Ville de Lausanne. En 2012, **7 tonnes** de déchets spéciaux ont été récupérés, triés et transportés à CRIDEC.

### **Récupération des capsules Nespresso**

Tous les écopoints situés sur le territoire communal ont été équipés de containers verts pour la récupération des capsules Nespresso.

**12.9 tonnes** de capsules ont été transportées, aux frais du fabricant, à un centre de tri où elles sont vidées et nettoyées. L'aluminium est récupéré en vue de son recyclage et le marc de café est composté.

**Tableau comparatif de la collecte des déchets**

Récupération	2009		2010		2011		2012	
	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.
<b>Ordures ménagères</b>	<b>2479</b>	<b>266.6</b>	<b>2'508</b>	<b>269.6</b>	<b>2519</b>	<b>268.6</b>	<b>2510</b>	<b>266</b>
<b>Gros déchets ménagers</b>	<b>279</b>	<b>30</b>	<b>276</b>	<b>29.7</b>	<b>282</b>	<b>30.1</b>	<b>340</b>	<b>36</b>
<b>Ferraille</b>	<b>193</b>	<b>20.8</b>	<b>134</b>	<b>14.4</b>	<b>123</b>	<b>13.1</b>	<b>92</b>	<b>9.7</b>
<b>Papier</b>	<b>561</b>	<b>60.3</b>	<b>550</b>	<b>59.1</b>	<b>575</b>	<b>61.3</b>	<b>560</b>	<b>59.4</b>
<b>Verre</b>	<b>454</b>	<b>48.8</b>	<b>445</b>	<b>47.8</b>	<b>474</b>	<b>50.5</b>	<b>460</b>	<b>48.8</b>
<b>PET</b>	<b>28</b>	<b>3.0</b>	<b>27</b>	<b>2.9</b>	<b>28</b>	<b>3.0</b>	<b>25</b>	<b>2.7</b>
<b>Boîtes métalliques</b>	<b>11</b>	<b>1.2</b>	<b>11</b>	<b>1.2</b>	<b>12</b>	<b>1.3</b>	<b>13</b>	<b>1.4</b>
<b>Déchets spéciaux ménages</b>	<b>5</b>	<b>0.5</b>	<b>7</b>	<b>0.7</b>	<b>8.2</b>	<b>0.9</b>	<b>7</b>	<b>0.7</b>
<b>Textiles</b>	<b>65</b>	<b>7</b>	<b>68</b>	<b>7.3</b>	<b>63</b>	<b>6.7</b>	<b>59</b>	<b>6.2</b>
<b>Piles</b>	<b>2</b>	<b>0.2</b>	<b>1</b>	<b>0.1</b>	<b>2.4</b>	<b>0.3</b>	<b>1.8</b>	<b>0.2</b>
<b>Matières organiques</b>	<b>963</b>	<b>103.5</b>	<b>1298</b>	<b>139.5</b>	<b>994</b>	<b>106</b>	<b>1240</b>	<b>131.6</b>
<b>Capsules Nespresso</b>	<b>10</b>	<b>1.1</b>	<b>11</b>	<b>1.2</b>	<b>14</b>	<b>1.5</b>	<b>12.9</b>	<b>1.4</b>
<b>Total</b>	<b>5'050</b>	<b>543</b>	<b>5'336</b>	<b>573.5</b>	<b>5095</b>	<b>543.3</b>	<b>5320.7</b>	<b>564.1</b>
Récupération	2009		2010		2011		2012	
	Quantité litre	l/hab.	Quantité litre	l/hab.	Quantité litre	l/hab.	Quantité litre	l/hab.
<b>Huiles usées</b>	<b>5200</b>	<b>0.6</b>	<b>4960</b>	<b>0.5</b>	<b>5030</b>	<b>0.5</b>	<b>4600</b>	<b>0.5</b>
<b>Nombre d'habitants</b>	<b>9'300</b>		<b>9'303</b>		<b>9379</b>		<b>9424</b>	

### **Implantation de trois containers (Molok)**

La collecte des ordures ménagères est assurée par un ramassage porte-à-porte deux fois par semaine sur l'ensemble du territoire communal.

Bien qu'efficace, ce service pose des problèmes de stockage de sacs, notamment dans le Bourg. En effet, la dépose des déchets sur le domaine public engendre une importante pollution visuelle et des nuisances d'ordre sanitaire qui peuvent survenir lorsque les sacs sont éventrés par les animaux.

Sur la base d'une étude confiée à un mandataire, la Municipalité a pu évaluer plusieurs scénarios qui, à ce jour, n'ont pas encore fait l'objet d'un choix définitif.

Dans un premier temps, la Municipalité a décidé de répondre à ce problème par l'implantation de trois moloks type City, deux dans le Bourg et un au Voisinand

De plus, cette solution permettra de mesurer l'intérêt et l'efficacité d'un tel dispositif auprès de la population. Ce projet a été déposé à l'enquête publique en automne 2012.

### **Taxe au sac**

En application de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement et de la Loi cantonale vaudoise sur la gestion des déchets, le financement de l'élimination des déchets urbains doit respecter le principe de causalité.

Suite à une décision rendue par le Tribunal fédéral le 4 juillet 2012, qui impose aux communes de mettre en œuvre sans délai un tel financement, un groupe de travail composé des principaux acteurs cantonaux dans le traitement des déchets s'est constitué afin d'étudier un concept harmonisé regroupant le plus grand nombre des communes.

Dans le cadre de ces études, la Commune de Lutry, ainsi que d'autres communes voisines, veulent se donner un temps de réflexion pour évaluer toutes les mesures d'accompagnement nécessaires.

A cet effet un groupe de travail interne à la commune est en train d'étudier ces différentes mesures qui consistent, entre autres, à revoir notre système de récolte des déchets, introduire un règlement communal, former le personnel et adapter nos infrastructures à ces nouvelles exigences.

Ainsi, la date pressentie pour l'entrée en vigueur de ces nouvelles modalités est prévue au plus tôt le 1er janvier 2014 pour notre Commune.

D'ici là, les habitants de Lutry ne subiront aucun changement par rapport à la situation actuelle. Pour l'année 2013, le plan de ramassage des ordures est reconduit et les sacs poubelles actuellement utilisés sont toujours acceptés par les entreprises de transports mandatées par la Commune de Lutry pour évacuer les déchets.



## **SERVICE TECHNIQUE - VOIRIE**

### **Acquisition d'une nouvelle balayeuse mécanique**

La balayeuse mécanique RAVO 5002, acquise en 2001 pour un montant de CHF 194'000.- TTC, totalisait 8000 heures de fonctionnement.

Bien que régulièrement entretenue, cette machine était de plus en plus souvent immobilisée en raison de pannes nuisant ainsi au bon déroulement des travaux de balayage.

De 2001 à 2007, un montant moyen annuel de CHF 7'040.- était consacré à son entretien. Cette moyenne a plus que doublé (CHF 15'200.-) ces 4 dernières années.



Après une analyse comparative, la balayeuse « Ravo Série 5 » au prix de CHF 209'790.00 TTC a été retenue. Les émissions sonores de celle-ci ont été améliorées par rapport à l'ancien modèle. Le garage de la voirie a été adapté pour recevoir ce nouveau véhicule qui possède un gabarit plus important que l'ancien.

### **Mise en place de deux silos à sel**

Lors de sa séance du 3 mai 2010, sur la base du préavis municipal no 1155/2010, le Conseil communal a accordé un crédit de CHF 200'000.- pour l'installation de deux silos à sel en bois au droit de l'intersection des routes des Monts et du Bras-de-Fer. Ce projet a été déposé à l'enquête publique du 30 octobre au 29 novembre 2010.

La pose des deux silos, de 42 tonnes chacun, s'est achevée fin juin. Afin d'éviter que cette place ne devienne un parking sauvage, une clôture ainsi que deux portails y ont également été installés.



Hormis les travaux d'entretien courant, les employés de la voirie ont réalisé les travaux suivants :

### Jardiniers

- ✚ Réfection et entretien des terrains de football.
- ✚ Contrôle et élimination des foyers de feux bactériens selon les directives cantonales.
- ✚ Contrôle et destruction de nids de chenilles processionnaires.
- ✚ Entretien du compost de quartier de Burquenet.
- ✚ Abattage et remplacement de plusieurs arbres.
- ✚ Réfection du sentier de la Lutrive
- ✚ Fourniture et épandage de plaquette de bois pour la paroisse catholique.
- ✚ Réfection plate-bande place des Fêtes.

### Pionniers et maçon

- ✚ Reflanchage du Parking du tennis de la Croix/Lutry, des chemins de Crêt de Plan partie inférieure, William, Marionnettes, Cornèle, Crêt des Pierres, Grisettes, d'En-Vaux et de la déchetterie.
- ✚ Travaux de surfacage en collaboration avec une entreprise au ch. de la Grangette, au carrefour du ch. de Savoie partie supérieure et au préau du collège d'Echerins.
- ✚ Vidange de 1900 sacs de route en collaboration avec l'entreprise adjudicataire.
- ✚ Réparations ponctuelles du domaine routier (nids de poule, scellement de regard).
- ✚ Jointoyage au sable des pavés du Bourg.
- ✚ Vidange du dépotoir de la Lutrive.
- ✚ Réfection complète de la protection du puits de la Lutrive à la déchetterie.
- ✚ Démontage des WC du Signal de Bochat.
- ✚ Extraction du gravier de la rive devant la place des Fêtes.
- ✚ Exécution d'un collecteur EC au sentier d'Entre-Châtel.
- ✚ Etayage et pose d'un nouveau sommier au dépôt de la voirie.
- ✚ Bétonnage d'un nouveau grill au refuge de Bois de la Ville.
- ✚ Exécution d'une place pavée pour la pose de conteneurs ch. du Raidillon.



*Place pour conteneur ch. du Raidillon*

### Mécanicien

- ✚ Révision des machines.
- ✚ Préparation du matériel de déneigement.
- ✚ Pose et réparation de signalisation.
- ✚ Préparation de véhicules pour l'inspection.
- ✚ Réparation de supports à corbeilles.
- ✚ Réparation suite à un accident des barrières de sécurités le long de la rte du Landar
- ✚ Réparation de toutes les chaînes de la place des Fêtes.
- ✚ Démontage de la porte de garage de la voirie.

## Menuisier et peintre

- ✚ Réfection des bancs publics.
- ✚ Marquage routier en collaboration avec l'APOL.
- ✚ Divers travaux de menuiserie pour les bâtiments communaux.
- ✚ Réparation et confection de mobilier communal.
- ✚ Réparation et contrôle des places de jeux.
- ✚ Divers travaux pour les bûcherons.
- ✚ Fabrication de cibles pour l'APOL.
- ✚ Pose de grillages anti-pigeon au Passage du Simplon.
- ✚ Fabrication et pose d'un enclos pour les conteurs de l'administration.
- ✚ Fabrication de nouvelles portes pour le dépôt des jardins du Grand-Pont.
- ✚ Modification de la clôture du parking de La Croix (camions Blanc Transports)
- ✚ Réfection des panneaux d'horaire de la déchetterie.
- ✚ Construction de nouveaux escaliers en bois pour la déchetterie.
- ✚ Peinture sur les portes des WC publics de Taillepied.
- ✚ Peinture sur la charpente de la fontaine du Voisinand.
- ✚ Montage de bancs pour l'arrêt de bus du collège de La Croix.
- ✚ Réparation de tables de l'USL



*Conteneur cour du Château*

## Divers

- ✚ Ramassage des sapins de Noël.
- ✚ Distribution des fournitures scolaires.
- ✚ Récolte des sarments et construction du radeau du 1<sup>er</sup> août.
- ✚ Aide aux concierges des collèges.
- ✚ Pose d'affiches de sécurité routière.
- ✚ Nettoyage de graffitis.
- ✚ Confection de tonneaux poubelles.
- ✚ Peinture de balises de route.
- ✚ Transports pour la direction des écoles.
- ✚ Entretien et nettoyage des fosses de sable sur les places de sports.
- ✚ Transports des bourbes pour les vigneron de la commune.
- ✚ Capture de pigeons
- ✚ Ramassage et stockage de 500 kg d'ordures pour étude.
- ✚ Divers comptage de piétons pour études.
- ✚ **869 heures** pour le déneigement. (hiver 2011-2012)
- ✚ **930 heures** pour les gardiens de la déchetterie
- ✚ **696 heures** pour la Fête des Vendanges.
- ✚ **208 heures** de balayeuse de trottoirs et parking.
- ✚ **974 heures** de balayeuse pour le nettoyage des routes

De plus, la voirie assure un soutien logistique aux nombreuses fêtes et manifestations qui se déroulent sur le territoire communal, soit

- ✚ Concerts d'été sur le Quai Doret.
- ✚ Course à travers Lutry.
- ✚ Décoration de Noël.
- ✚ Fête des Vendanges.
- ✚ Fête du sauvetage.
- ✚ Fête Nationale du 1<sup>er</sup> août.
- ✚ Fête villageoise de Savuit.
- ✚ Foire de la brocante.
- ✚ Graine de foot.
- ✚ Journée Déchetterie « Coup de Balai »
- ✚ Joutes sportives des écoles.
- ✚ Loto des Aînés.
- ✚ Marathon de Lausanne.
- ✚ Marché de Noël.
- ✚ Pâques à Lutry
- ✚ Passeports vacances.
- ✚ Patinoire
- ✚ Pressée de l'association du vieux pressoir.
- ✚ Régates du Port de Lutry
- ✚ Téléthon.
- ✚ Tournoi de pétanque.
- ✚ Tournoi de tennis.
- ✚ Ventes des sapins de Noël.
- ✚ Visites de la déchetterie par les écoles

## **POLICE**

**L'Association Police Lavaux** a poursuivi son développement durant l'année 2012.

Notre organisation fait partie intégrante du dispositif sécuritaire vaudois. Elle dispose, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, d'une accréditation provisoire qui lui permet de pratiquer de nouvelles activités policières, notamment le travail de base de la gendarmerie vaudoise, sans les investigations. Outre ces missions spécifiques, nos collaborateurs conduisent, depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier, des contrôles répressifs en matière de respect des limitations de vitesse sur les différentes artères faisant partie intégrante des territoires dont nous avons la charge. Il est nécessaire de préciser que chaque municipalité a décidé des artères où elle entendait faire exercer ce type de contrôle. Ce nouvel équipement permet enfin de pacifier certaines chaussées et de répondre positivement à diverses interpellations, plaintes ou pétitions d'habitants en la matière.

En parallèle de ces nouveaux mandats, nous avons été contraints de procéder à une extension de nos locaux dans le poste principal de Lutry. En effet, le conseil cantonal de sécurité, la direction opérationnelle ont exigé la création de deux locaux d'audition, d'une nouvelle cellule de rétention et d'un local LAVI (loi sur l'aide aux victimes d'infractions). Les trois logements de la route de Lavaux 216 ont été adaptés aux besoins du service ; espace bureautique, espace vestiaires, local d'archives et local LAVI. Ces démarches, conjuguées avec une adaptation de nos effectifs, permettront à notre organisation de disposer d'une accréditation définitive durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2013.

Les policiers ont poursuivi, durant cette année, leurs actions de prévention, de répression, de visibilité et d'analyse technique sur la territorialité de Lutry conformément aux bases légales et aux mandats confiés par les autorités lutryennes. Le détail de ce travail figurera dans le rapport de gestion de l'APOL qui vous sera remis au terme de son approbation par le Conseil intercommunal.

D'autre part, dans le cadre de ces activités quotidiennes, le personnel administratif et les assistants de sécurité publique fournissent de nombreuses missions administratives en faveur de la commune de Lutry. Celles-ci sont détaillées ci-dessous.

### **Police administrative**

#### **MANIFESTATIONS CONTROLEES**

Notre personnel a délivré 381 autorisations de manifestations. La majorité d'entre elles ont été encadrées par des agents et des assistants de sécurité publique. L'ensemble de ces mandats a permis que la gestion des circulations, du stationnement et des dispositifs sécuritaires n'engendrent aucun débordement. Les traditionnelles grandes manifestations restent la Fête des Vendanges, le Lausanne Marathon, le 1<sup>er</sup> Août et la Brocante de Lutry.

**Autorisations pour manifestations :**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
▪ permis temporaires,	44	41	40
▪ tombolas,	8	8	11
▪ lotos.	5	7	6

**ETABLISSEMENTS PUBLICS**

- « Le Réfectoire » dès le 04.07.2012, Licence L, autorisation spéciale qui permet le service de mets et de boissons avec et sans alcool, d'exploiter plus cinq jeux à prépaiement et d'exploiter une activité de paintball (anciennement Planète Jeux),
- « Non-Stop », dès le 24.09.2012, Licence B, café-restaurant (anciennement Trois Pommes),
- « Buvette « Le Portillon » ; Licence, buvette dès le 01.07.2012,
- « Trois Pommes » : dès le 31.03.2012, fermeture,
- « Planète Jeux » : dès le 30.03.2012, fermeture,
- « Café du Centre » : dès le 23 décembre 2011, fermeture.

**Permissions de café :**

Les débits de boissons de la commune ont bénéficié de 34 heures de prolongation d'ouverture (42 en 2010 et 22 en 2011).

▪ 21 permissions à	CHF	5.- (1 h.)	CHF	105.-
▪ 5 permissions à	CHF	13.- (2 h.)	CHF	65.-
▪ 1 permission à	CHF	21.- (3 h.)	CHF	21.-
Total			CHF	191.-

**DISTRIBUTEURS ET JEUX AUTOMATIQUES**

Les autorisations étant valables cinq ans, aucune facturation n'a été effectuée en 2012.

**Registre des entreprises :**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
▪ nouvelles inscriptions,	48	57	38
▪ radiations (déménagements, cessations d'activités, etc.)	50	37	40

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>Denrées alimentaires :</b>			
▪ contrôles effectués par le Laboratoire cantonal,	29	31	39
▪ avertissements,	0	1	1
▪ dénonciations.	0	0	0

<b>Champignons * :</b>	kg	kg	kg
▪ total contrôlés,	200	165	150
▪ dont avariés,	20	73	50
▪ dont vénéneux.	5	3	20

\*Le contrôleur officiel des champignons, pour la Commune de Lutry, a décidé de cesser son activité après des dizaines d'années de bons et loyaux services. Ainsi, à dater du 31 décembre 2012, la commune ne bénéficie plus d'un contrôleur agréé.

Les mycologues désireux de contrôler leurs récoltes, devront s'adresser à une commune offrant ce type de prestations ou au laboratoire cantonal.

**Taxes cantonales et communales de séjour :**

▪ encaissement taxes	35'896.90	38'649.40	47'448.50
▫ hôtels de Lutry	21'307.50	21'670.--	24'310.--
▫ résidences secondaires + locations			
▫ chambres	8'199.10	10'677.30	8'646.40
▫ camping du Portillon	6'390.30	6'302.10	14'492.10

**Divers :**

▪ bulletins d'hôtels	11'877	8'805	9'405
▪ chiens recensés	400	420	403
▪ permis de pêche (ne sont plus vendus depuis 2012)	0	76	82

**Notifications diverses :**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
▪ commandements de payer	754	816	1'166
▪ objets trouvés	212	206	221
▪ objets restitués	94	71	47
▪ mandats d'amener pour office des poursuites (nouveau LOPV)	19	0	0

## **PORT**

Quatre places d'amarrage ont été attribuées ; une à la suite d'une succession et trois autres à la suite du renoncement des bénéficiaires. De plus, six places de stationnement à terre ont été accordées à la suite du renoncement des navigateurs.

### **Situation des listes d'attente :**

Amarrage dans le port :	domiciliés à Lutry	295
	domiciliés hors commune	93
Stationnement à terre :	domiciliés à Lutry	19
	domiciliés hors commune	38

## **PLAGE**

La Municipalité, dans sa séance du 12 mars 2012, a décidé de reconduire le mandat de surveillance de la plage par une société de surveillance entre 18 heures et 03 heures.

Durant l'été 2012, la Municipalité a été confrontée à des plaintes de riverains du secteur Est de l'aire de détente de Curtinaux. Ceux-ci arguaient de l'augmentation de la fréquentation sur le secteur. Ils précisait également que la tranquillité publique n'était pas respectée, que les plaisanciers brisaient des contenants en verre, qu'ils allumaient des feux et que certains consommaient des produits illicites. L'autorité a bien évidemment demandé au Commandant de police d'accroître la visibilité à cet endroit. En parallèle, elle a conduit une réflexion complémentaire quant à l'opportunité de mettre en place un dispositif de fermeture physique d'accès, d'y installer un éclairage public ou de renforcer la présence préventive avec un second vigile.

La Municipalité a décidé de privilégier cette dernière solution.

Les vigiles ont exercé 1'078 heures de surveillance (630 en 2010 et 819 en 2011) sur l'aire de détente de Curtinaux et le secteur Est de la plage (nouveau). Le coût de ces missions s'est élevé à CHF 53'892.-- (CHF 33'895.- en 2010 et CHF 44'062.20 en 2011). Les vigiles présents ont ainsi procédé au refoulement de 561 personnes (902 en 2010 et 1'051 en 2011) et ont demandé à 321 autres (431 en 2010 et 263 en 2011) de quitter l'aire de détente à l'heure fixée.

Les policiers ont conduit, pendant l'été 2012, 83 interventions de police (nouveaux mandats LOPV) sur cette aire de détente ou son proche périmètre.

Conformément aux dispositions légales et à la requête du service cantonal, nous avons effectué 2 prélèvements pour analyse de la qualité hygiénique de l'eau des plages. Celle-ci n'a donné lieu à aucun commentaire.



## PARKINGS

État de situation des locations

Possession	:	285	places	-	427	abonnements
Savuit	:	75	places	-	37	abonnements
Corsy	:	102	places	-	18	abonnements
Combe	:	117	places	-	108	abonnements
Croix	:	37	places	-	26	abonnements
Vaudaire	:	83	places	-	55	abonnements
Macarons B	:	26				
Macarons C	:	30				

## CIMETIÈRE

Durant l'exercice écoulé, nous avons enregistré 148 décès. 119 personnes ont été incinérées alors que 29 ont été inhumées au cimetière de Flon-de-Vaux ou dans d'autres communes.

Tombes enfant	0
Tombes à la ligne	13
Tombes cinéraires	2
Columbarium	6
Jardin du souvenir	19
Niches en concession	3
Concessions de corps	6

### **Décès enregistrés :**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Total décès enregistrés	148	117	117
▪ inhumations à Lutry	14	14	20
▪ incinérations	119	102	97
▪ dépôts d'urnes et de cendres à Lutry	31	17	26
▪ concessions de corps accordées à Lutry	2	0	1

## Désaffectation

En automne, nous avons fait procéder à une désaffectation de deux terrasses sises au Sud du Champ du repos qui étaient occupées par des tombes à la ligne et des tombes cinéraires. Au terme des procédures légales, nous avons également conduit plusieurs démarches auprès des familles concernées par ces travaux. Nous relevons que nous n'avons rencontré aucun problème particulier.

Il est peut-être nécessaire de préciser qu'au mois de décembre nous avons utilisé une des terrasses de la dernière extension pour positionner des tombes à la ligne.

## **RÉSEAU ROUTIER**

### **CIRCULATION**

La Municipalité, dans sa séance du 23 février 2012, a décidé, pour la 25<sup>e</sup> année consécutive, de reconduire les restrictions de circulation et de parcage dans les rues du Bourg. Celles-ci ont été actives en restrictions fixes du 8 juin au 30 septembre 2012 tandis que les restrictions « week-ends » ont été mises en place du 30 mars au 7 juin 2012 et du 1<sup>er</sup> octobre au 28 octobre 2012.

### **SIGNALISATION**

Route des Monts-de-Lavaux, fondation béton pour miroir routier, fuite après accident, - ch. des Marionnettes/ch. des Pâles, 1 poteau, fuite après accident, - stock, 2 barrières pliables, 2 trépieds, 2 supports pour signaux, 8 fixations pour trépieds, 4 lampes flashes, 50 cônes, 8 triopans, 2 signaux 2.01 OSR, 2 signaux 2.02 OSR, 1 signal 2.50 OSR combiné, - quai Doret, sur barrière restriction, 1 panneau « déchargements hôtel autorisés », - stock, 2 signaux 1.07 OSR, 1.08 OSR, chaussée rétrécie à droite, chaussée rétrécie à gauche, 2 cadres, 4 brides, - Le Châtelard/ch. du Binet, 1 miroir routier, socle en béton, poteau, modification à la suite de travaux, - La Croix-Sur-Lutry/route des Monts-de-Lavaux, 1 signal combiné 2.50 OSR, 1 support cadre, 1 fondation béton, - stock, complément mise aux normes 2011, 3 signaux 2.42 OSR, 3 signaux 2.43 OSR, 1 signal 2.46 OSR, collège du Grand-Pont, collège des Pâles, 7 signaux « site sous vidéosurveillance », - ch. de Crêt-de-Plan, 1 signal 1.30 OSR « danger salamandres », - route du Crochet/Sermotier, 1 panneau déviation « transit Savuit fermé », 3 signaux déviation, « transit Lutry fermé », - place du Bourg, 1 signal à volet 2.01 OSR, - poste de police Lutry/Chexbres, 2 caissons lumineux « police avec logo APOL », - Savuit, autocollants fond orange avec picto 2.02 OSR « accès interdit » et 1.27 OSR « feux lumineux accès TL uniquement », - Lutry, panneau « réservé cave communale », - remplacement signalisation volée, 1 triopan, - ch. de la Culturaz, 2 plaques de rue, 1 cadre, 2 brides, - route de Lavaux 315, 1 borne plastique, 1 poteau, fuite après accident, - Grand'Rue, 1 panneau combiné 2.49 OSR « arrêt interdit marché », 1 support cadre, 1 socle béton, - Grand'Rue/route de Vevey, 1 miroir, accident auteur connu, - route de Sermotier/route du Crochet, 2 poteaux, 1 support cadre, socle en béton, 1 signal 3.01 OSR « STOP », - Lutry, 3 signaux indicateurs « Lavaux express », 6 brides, - Lutry plage, 3 panneaux « grillades et feux interdits », 2 panneaux « grillades autorisées sur cette place », - ch. du Miroir, 1 cadre, fuite après accident, montage Signal SA, - ch. de Creux-de-Corsy, 1 support cadre, 1 socle béton, suite à un accident, auteur connu, montage par Signal SA, - quai Vaudaire, 2 panneaux combinés 2.49 OSR « arrêt interdit », 1 cadre, 2 brides, - route du Grand-Pont/parking de la Combe, 1 signal 2.02 OSR « accès interdit », plaque complémentaire « voirie exceptée », 2 cadres, 4 brides, 1 indicateur « Lutry », 1 poteau à la suite d'un incendie, montage Signal SA, - route de Savuit/Place de la Gare, 1 support cadre, 1 signal 3.01 OSR « STOP », 1 socle en béton, fuite après accident, - stock, panneau « RADAR », - route du Grand-Pont, 1 plaque pour Totem à la suite d'un acte de vandalisme, montage par Signal SA, - route d'Ouchy, 1 borne, fuite après accident, montage par Signal SA, parking de la Combe, 1 poteau, fuite après accident, montage par Signal SA, - ch. de Crêt-de-Plan, 1 support cadre, fuite après accident, montage par Signal SA, - ch. des Pâles, 1 poteau, fuite après accident, montage par Signal SA, - stock, 5 bandes de barrage rouge et blanc, 3 rouleaux de bande temporaire, - matériel pour la Volvo K9, 2 triopans, - route des Monts de Lavaux/ch. du Bois-de-la-Chaux, 1 socle en béton, fuite après accident, - parking de la Possession, 1 poteau cône orange, fuite après accident, montage par Signal SA, - Lutry, 2 panneaux d'entrée de localité par route principale,

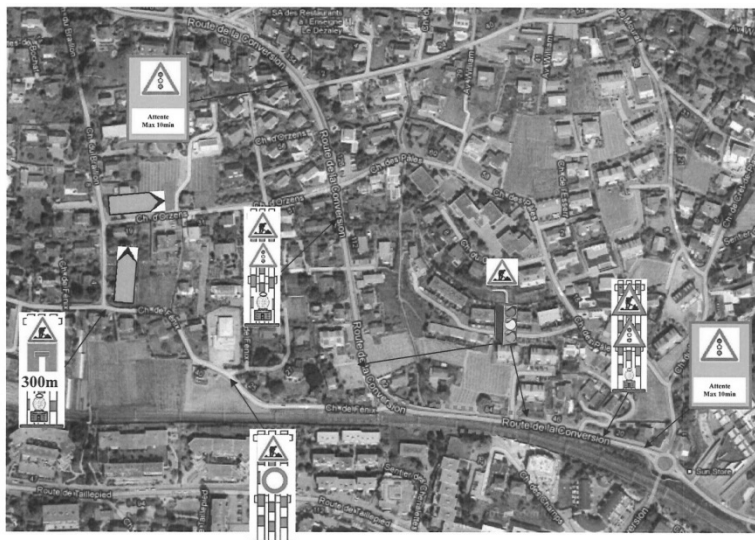
Savuit, 1 panneau d'entrée de localité par route secondaire, - Châtelard, 1 panneau d'entrée de localité «Aran-Villette », 1 signal 2.53 1f OSR «fin de limite générale », - Châtelard, 1 panneau d'entrée de localité par route secondaire, - route du Landar, 1 borne en plastique, 1 signal 2.34 OSR «obstacle à contourner par la droite », 1 support cadre, - parking de la Possession, 1 pole cône orange, accident auteur connu, - stock, 1 support triopan, matériel rendu endommagé, facturé à l'auteur du dommage, route de Savigny, 1 poteau, 1 set d'assemblage, accident auteur connu, montage par Signal SA, route de Savuit/rue du Village, 1 signal 1.26 OSR «circulation en sens inverse », 1 fixation avec cadre support, 1 plaque complémentaire «excepté garage autorisé », - 1 signal 2.02 OSR «accès interdit».

## MARQUAGE

Chemin de Crêt-de-Plan, ligne jaune 5kg, ligne blanche 3 kg, ligne d'intersection 28 kg, - route de Sermotier, STOP 14 kg, - route de la Croix – route de Bossières, STOP 14 kg, - route de Bossières sud, STOP 14 kg, - route de La Croix, zone de stationnement 28 kg, passage à piétons 14 kg, ralentisseur 3 kg, - route de la Conversion sud, présélection 128 kg, - quai Vaudaire, zone de stationnement 120 kg, - chemin de la Combe, passages à piétons 70 kg.  
TOTAL 441 kg

## CHANTIERS

La Direction de police a procédé à la légalisation de 18 plans de signalisation de différents chantiers.



Lutry, le 9 juillet 2012- S. BERTOGLIATI, sgt

Notre organisation effectuée, au profit de la collectivité locale, nombre de mesures sur les routes communales, notamment la charge des véhicules et la vitesse au moyen d'appareils spécifiques. La réalisation de ce mandat permet à la collectivité un gain financier, nos relevés étant reconnus par les bureaux d'ingénieurs en trafic.

Ces mêmes documents permettent également à l'autorité exécutive une analyse rationnelle lorsqu'elle reçoit des plaintes ou lettres-pétitions provenant d'habitants, de riverains, de commerces ou entreprises.



## SERVICE DU FEU

### Effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2012

#### Etat-Major :

Commandant	Cap Olivier GAY
Adjudant, remplaçant du cdt	Plt Gilles LASSUEUR
Chef de l'instruction	Sgt Frédéric GENTON
Représentant DPS-DAP	Lt Patrick MARGUERAT
Chef matériel	Lt Robert VON BISMARCK
Quartier-Maître	Plt Philippe SANDOZ
Secrétaires	Sap Céline RESTREPO ZEA François WULLIEMIER

Etat-Major	6
Officiers	7
Sous-officiers	14
Appointés et sapeurs	38
Recrues	14
<b>Total effectif</b>	<b>79</b>

#### Commission du feu

Sa composition pour 2012 a été la suivante :

- M. Pierre-Alexandre SCHLAEPPI, Président, conseiller municipal de Lutry
- M. Gérald FONTANNAZ, conseiller municipal de Paudex
- Cdt Cap Olivier GAY
- Plt Gilles LASSUEUR
- M. Stéphane BRUNNER
- M. Jean-François FARINELLI
- M. Jacques FONTANA
- M. Lucien GRIVEL
- M. Jean-Jacques DEBONNEVILLE

La commission du feu s'est réunie à 4 reprises pour notamment:

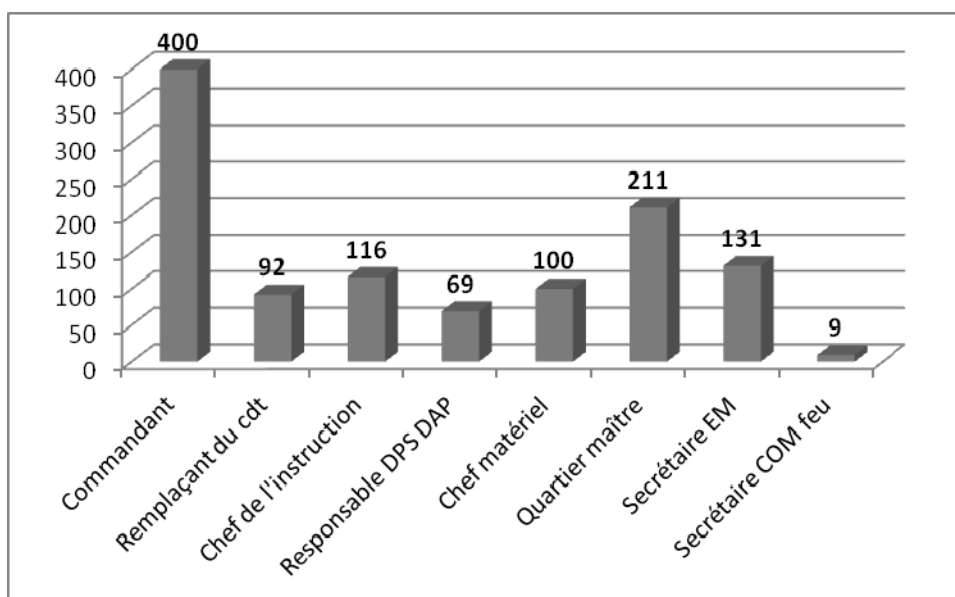
- Contrôler les comptes de l'année 2011
- Examiner le budget 2013
- Valider les propositions soumises par l'Etat-Major
- Valider l'achat d'un véhicule de transport

## Etat-Major

Il s'est réuni en moyenne une fois par mois afin de :

- Assurer la direction et la gestion du corps.
- Etudier le renouvellement du matériel et véhicules.
- Etablir le programme des exercices 2013.
- Représenter le SDIS Porte de Lavaux dans diverses manifestations, à savoir : rapport des officiers de Lausanne, rapport du SDIS de la Paudèze, monument aux morts des sapeurs pompiers, rapport de la police intercommunale de Lutry, accueil des nouveaux habitants de Lutry, assemblée de la FVSP (Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers), etc.
- Assister aux diverses séances organisées par l'ECA
- Assister aux diverses séances et exercices du DPS Est-Lausannois

### Récapitulatif des heures:



Cela représente un total pour l'Etat-major de 1'128 heures

**Il faut rappeler que les heures précitées ne font pas partie des heures d'exercices ni des heures d'interventions, mais qu'elles correspondent à du travail administratif, de gestion, organisation et de représentation.**

## Exercices 2012

Récapitulatif des exercices et des heures

- 5 exercices de bataillon
- 18 exercices mensuels DPS
- 5 cours de cadres et 1 journée technique
- Ecole de conduite
- Préparation des candidats aux divers cours cantonaux.
- Cours techniques :  
ECA – AVISP Association vaudoise des instructeurs sapeurs pompiers

En plus des exercices :

- Service de piquet - 4 sapeurs par week-end du vendredi soir au lundi matin : 912 h.
- Entretien des véhicules – matériel – locaux et roulage : 500 h.

## Instruction

Basée sur les programmes cantonaux de l'ECA, l'instruction s'est déroulée au niveau des sections.

Le programme des exercices pour le bataillon, le DPS et les porteurs **ARI** (*Appareils Respiratoires Isolants*) a été préparé par le Sgt instructeur Frédéric Genton.

Durant l'année, cinq cours de cadres ont été organisés pour les officiers et les sous-officiers du bataillon afin de préparer les divers exercices. Les thèmes abordés étaient :

- ARI
- Echelles
- Sanitaire
- Exercice d'intervention avec le SDIS la Paudèze
- Sauvetage
- Feux d'habitation
- Détection incendie
- Moto-pompe

Le cours tactique, réservé aux officiers et sergents des SDIS des Communes de Belmont, Pully, Lutry Paudex, n'a pas pu avoir lieu.

En 2012, une formation continue a été organisée pour les chauffeurs TP 2000 afin que tous les chauffeurs C1 118 puissent être opérationnels en intervention. Cette formation a été donnée par le sergent Bernard Gabriel, pompier professionnel au SSI de Lausanne.

## **Rapport des officiers**

Lors du rapport de janvier 2012, la commission du feu a pris connaissance du rapport d'activité 2011 présenté par le capitaine Olivier Gay.

Étaient également présents : M. Pierre-Alexandre Schlaepfi, Conseiller municipal de Lutry, M. Gérard Fontannaz, Conseiller municipal de Paudex, MM. Stéphane Brunner, Gianfranco Farinelli, Jacques Fontana, Lucien Grivel et Jean-Jacques Debonneville, membres de la Commission du feu, Adj. Joël Schmid, remplaçant du Commandant de l'APOL, Maj. Pascal Delessert, Inspecteur régional à la division défense incendie de secours de l'ECA, Maj. Christian Ménétreay, Inspecteur du district de Lausanne-Echallens, Cap. Roland Valet, Commandant à la DSI de Lausanne, Lt. Claude Vallelain, Adjoint à la DSI de Lausanne, Cap. Yann Tornare, Commandant du SDIS de La Paudèze, Adj. Dario Perroud, Adjudant du poste de gendarmerie de Paudex, M. François Wulliemier, secrétaire de l'EM, Mlle Carole Loeffen, secrétaire de la Commission du Feu, les officiers de l'Etat-Major et chefs de section du SDIS de Lutry.

En novembre, le rapport « B » a permis de :

- Faire le bilan de l'année 2012
- Préparer le rapport de janvier 2013
- Proposer les dates et les thèmes d'exercices 2013
- Établir le projet du programme des exercices

## **Recrutement**

Le 1er novembre 2012, sur proposition de l'Etat-Major et en accord avec les Municipalités de Lutry et Paudex, l'Etat-Major du SDIS Porte de Lavaux a procédé au recrutement pour l'année 2013 à la Caserne des Champs.

Les jeunes nés en 1993 ont été convoqués et les citoyens nés entre 1978 et 1992 ont été informés du recrutement. Quinze personnes étaient présentes pour cette soirée de recrutement et 9 d'entre-elles, désirant participer à la défense incendie de nos communes, ont été incorporées suite à la visite médicale.

- ✓ Banyai Quriztian
- ✓ Bargharti Faiza
- ✓ Berset Laurent
- ✓ Decker Emmanuel
- ✓ Gashi Valmir
- ✓ Gross Valentin
- ✓ Le Louerec Yannig
- ✓ Mounis Younes
- ✓ Volatiana Jaqu Cynthia



### Cours de formation cantonal

En 2012, Les officiers, sous-officiers et sapeurs, soit 34 personnes, ont suivi 114 jours.

Code du cours	Dénomination des cours
<b>FB01</b>	Formation de base recrue
<b>CDTRSU</b>	Rapport admin. commandants
<b>CDTTSU</b>	Journée tech. Commandants
<b>DS01VD</b>	Journée technique des DPS
<b>PN03</b>	Protection sécurisation DCH
<b>C1</b>	Formation routière instructeur conduite
<b>DV01</b>	Formation théorique permis C1
<b>EX01</b>	Hydraulique (base)
<b>EX03VA</b>	Tonne-pompe + pompe HP
<b>EX04</b>	Relais moto-pompe
<b>PN10</b>	REGA
<b>EX05</b>	Moto-pompe I + II
<b>PR11</b>	Protection respiratoire (base)
<b>PR 12</b>	Protection respiratoire (perfectionnement)
<b>PR 13</b>	Protection respiratoire (surveillant)
<b>PR15</b>	Protection respiratoire (préposé à l'entretien)
	BLS AED
<b>SO01</b>	Chef de groupes
<b>SP03</b>	Module "Fumée"
<b>SP04</b>	Module "Mousse"
<b>TA11</b>	Aide à l'intervention (base)
<b>TA12</b>	Aide à l'intervention (perfectionnement)
<b>TA 13</b>	Aide à l'intervention (engagement)
<b>SP02</b>	Transmission
<b>SP 01</b>	Entretien du matériel et équipement
<b>SP05</b>	Installation technique
<b>SP 13</b>	Feu de cheminée
	Sélection cours fédéral d'instructeur

## **Journée technique des commandants du district de Lausanne**

La journée technique a été organisée par l'ECA dans les locaux du SDIS de Prilly. Lors de cette journée, différents thèmes ont été abordés.

## **Rapport des commandants du district**

Les commandants du district de Lausanne se sont réunis dans les locaux du SDIS de Prilly. Lors de ce rapport, l'inspecteur régional, maj. Pascal Delessert, et l'inspecteur SDIS maj. Christian Ménétrety nous ont informés des nouvelles directives de l'ECA, le projet de la nouvelle loi, information sur la taxation fiscale des soldes de l'Etat-Major et la nouvelle formation ouverte à distance.

## **Acquisition de matériel et équipement**

Le SDIS a acquis en 2012:

- Mannequin d'instruction
- Pompe immersion
- Matériel informatique
- Lance sans effet
- Outillage
- Matériel électrique

Le SDIS Lutry-Paudex a fait l'acquisition en avril 2012 d'un nouveau véhicule d'intervention et de transport de pompiers Mercedes-Benz pour le prix de CHF 228'000.-.



### **Plateforme intercommunale Belmont, Pully Paudex Lutry**

Nous avons continué la formation de nos sections DPS en effectuant des exercices en commun. Lors d'interventions, nous appliquons les directives de la CTA.

Les recrues des 2 SDIS ont suivi 5 exercices en commun.

A la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle LSDIS qui oblige les communes à fusionner au 1<sup>er</sup> janvier 2014, deux groupes de travail ont été nommés. L'un composé des municipaux du feu de chaque commune et l'autre de membres des 2 Etats-majors. Ces deux groupes travaillent à l'organisation du nouveau règlement intercommunal, de la nouvelle convention et de l'organisation opérationnelle des casernes.

### **Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers**

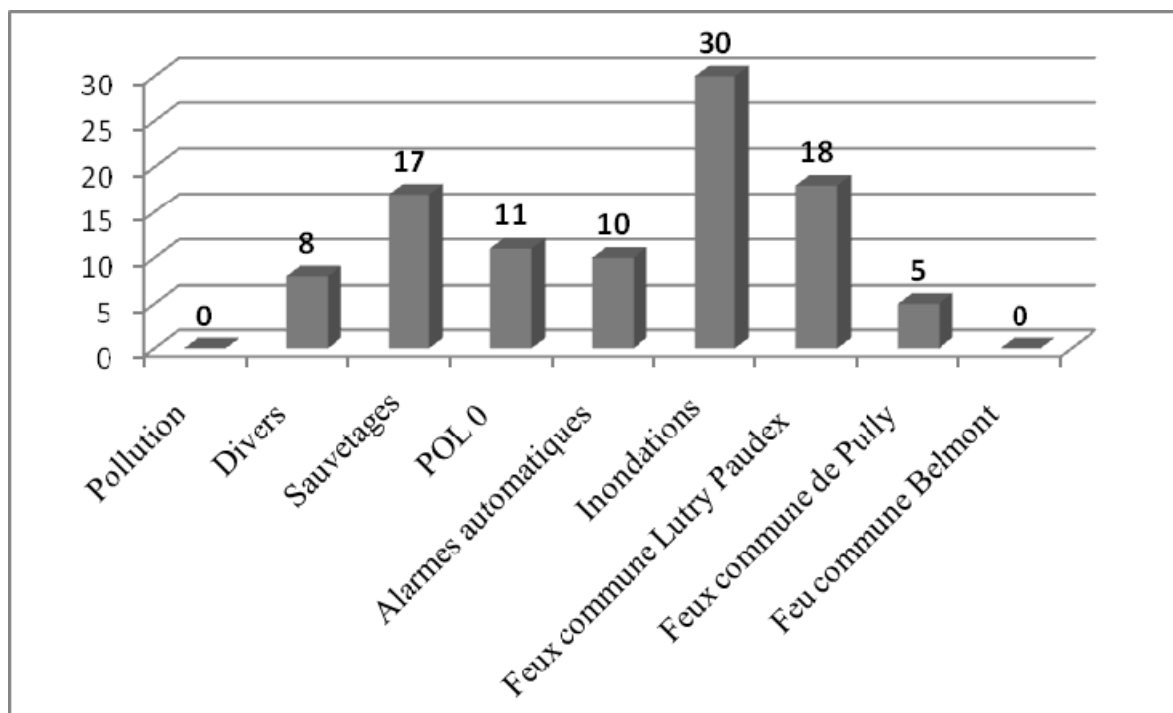
L'assemblée vaudoise des délégués sapeurs-pompiers a été organisée par le SDIS du Jorat le 28 avril. Lors de cette journée, plusieurs concours ont été organisés.

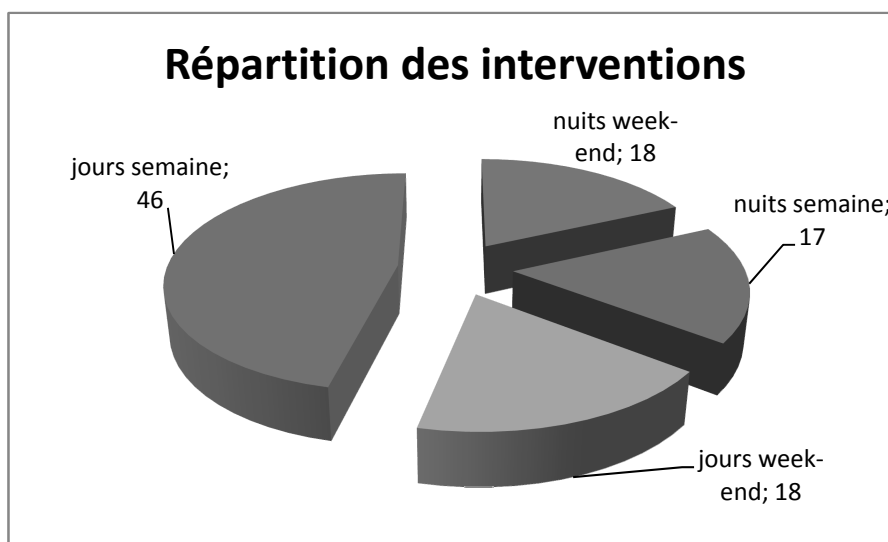
### **Démissions et départs**

Plusieurs sous-officiers et sapeurs ont fait valoir leur droit à la retraite ou ont démissionné pour diverses raisons. Les membres ayant eu une activité de SP durant 5 ans et plus seront invités lors de notre prochaine revue où un souvenir leur sera remis. Les membres ayant servi durant une période de 20 ans et plus recevront un diplôme de FVSP.

### **Interventions**

En 2013 le SDIS Porte de Lavaux est intervenu à **99** reprises. Ces interventions sont réparties de la manière suivante :





### **Revue quadriennale**

Le 6 octobre a eu lieu notre traditionnelle revue quadriennale. Le but de cette journée est de présenter aux autorités des Communes de Lutry et Paudex ainsi qu'à la population, la formation des pompiers du SDIS Porte de Lavaux et le matériel. Lors de ces démonstrations, le public ainsi que les instances politiques ont pu apprécier les excellentes connaissances de nos soldats du feu. Les pompiers de la Commune de Cuers (Var) étaient également présents.

### **Activités sportives**

Le SDIS Porte de Lavaux a participé à plusieurs manifestations sportives organisées par les sociétés locales de Lutry.

### **Autres activités**

#### **Service de piquet**

Comme chaque année, un service de piquet a été assuré le soir du 1<sup>er</sup> août pour les communes de Lutry et Paudex.

La section DPS a assuré un service de piquet tout au long de l'année. Ce service de piquet est imposé par l'ECA, soit 4 sapeurs du vendredi soir au lundi matin.

#### **Fête des Vendanges**

Le SDIS de Lutry-Paudex a fonctionné, comme chaque année, aux entrées du cortège et a organisé un caveau.

#### **Marathon de Lausanne**

Lors du Marathon de Lausanne, afin de seconder la police municipale et cantonale, des membres du SDIS Lutry-Paudex ont été engagés dans les communes de Lutry et Paudex pour assurer la sécurité des participants du marathon.

#### **Parcage**

A plusieurs reprises le SDIS a été engagé afin d'effectuer un service de parcage.

## ETABLISSEMENT SCOLAIRE

### 1. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

#### 1.1. PRINCIPES GENERAUX

La Loi scolaire du 12 juin 1984 au chapitre XIII « Dispositions financières » fixe le principe et définit les frais de fonctionnement de l'école. L'article 114 précise que « l'Etat » prend en charge les frais de fonctionnement de l'école en supportant notamment :

- a) l'entier des salaires et charges sociales du corps enseignant et du personnel administratif
- b) l'entier des fournitures scolaires reconnues.

Sont à la charge des communes :

- les bâtiments, locaux et mobilier scolaire
- les transports scolaires
- les devoirs surveillés
- les cantines scolaires
- les camps
- l'accueil des élèves en dehors des heures d'école (n'est pas mentionné dans ce rapport).

Les activités culturelles et sportives ont pu être ajoutées au présent rapport grâce à la générosité de la commune.

#### 1.2. DEROGATION A LA ZONE DE DOMICILE

Des dérogations peuvent être accordées par le département, notamment en cas de changement de domicile au cours de l'année scolaire, de manière à permettre à l'élève de terminer l'année scolaire dans la classe où il l'a commencée, ou en raison d'autres circonstances particulières appréciées par le département.

Sous réserve d'un accord différent entre les parties intéressées, l'entité scolaire recevante peut demander à la commune dont l'élève devrait suivre normalement les classes le versement d'un écolage. Les communes de la région Lavaux et de la région lausannoise facturent systématiquement CHF 600.- par élève primaire et CHF 1'000.- par élève secondaire. Cet écolage est mis à la charge des parents lorsque le motif de ces derniers est d'ordre du confort personnel et non consécutif à l'organisation scolaire.

Pour l'année scolaire 2012-2013, 29 élèves sont au bénéfice d'une dérogation ; ils se répartissent comme suit :

Élèves domiciliés à Lutry, scolarisés à :

Pully/Paudex/Belmont : 4      Chexbres : 1      Ecublens : 2      Cully : 2

Élèves scolarisés à Lutry, venant de :

Pully : 3      Paudex : 1      Belmont : 4      Grandvaux : 4      Savigny : 2      Cully : 6

## 2. TRANSPORTS SCOLAIRES

### 2.1 LES ELEVES ET LES COLLEGES

La Commune de Lutry compte 1077 enfants en âge de scolarité répartis comme suit :

- 675 enfants inscrits à l'établissement primaire et secondaire de Lutry  
(dont 20 enfants provenant d'autres communes)
- 137 enfants inscrits à l'établissement secondaire de Pully/Paudex/Belmont
- 19 enfants inscrits à l'établissement secondaire de Cully
- 4 enfants inscrits à Puidoux-Chexbres
- 27 enfants inscrits dans divers autres établissements dont certaines institutions d'enseignement spécialisé
- 235 enfants inscrits dans des écoles privées.

Les élèves fréquentant d'autres communes disposent d'un service de transports totalement indépendant du réseau de transports scolaires internes à Lutry : réseau CFF et TL pour les élèves secondaires se rendant à Pully et bus spécial pour les élèves se rendant à Cully.

Au 31 décembre 2012, la répartition des 675 élèves de Lutry se présente comme suit :

- Grand-Pont	245	élèves (36.3%)	dont 124 élèves sont transportés	(51 %)
- Les Pâles (sec.)	90	élèves (13.4%)	dont 29 élèves sont transportés	(32 %)
- Corsy	139	élèves (20.6%)	dont 96 élèves sont transportés	(69 %)
- La Croix	162	élèves (24.0%)	dont 156 élèves sont transportés	(96 %)
- Savuit	39	élèves (06.2%)	dont 30 élèves sont transportés	(77 %)
<hr/>				
soit au total	<b>675</b>	élèves (100%)	dont 435 élèves sont transportés	(64 %)

### 2.2 COÛT DES TRANSPORTS

Le coût des transports des élèves primaires et secondaires se répartit comme suit :

- Elèves secondaires se rendant à Pully/Cully et Puidoux VSB-VSO	CHF 72'064.20	9.54 %
- Bus scolaire Lutry : classes secondaires	314'172.85	41.61 %
- Bus scolaire Lutry : classes primaires	314'172.90	41.61 %
- Bus scolaire Lutry – Transport Cantine	54'461.85	7.21 %
- Elèves secondaires – animation (TL et CFF)	249.00	0.03 %
Total	<u>CHF 755'120.80</u>	

Le coût moyen des transports par élève se monte à CHF 895.75 (CHF 793.90 en 2011 et CHF 800.60 en 2010) par an.

### 3. ACTIVITES DIVERSES

#### 3.1 DEVOIRS SURVEILLES

##### Primaires

Cinq groupes de 6 à 12 élèves bénéficient de ce service au collège du Grand-Pont, les lundis, mardis et jeudis, de 15h30 à 16h30.

Trois groupes de 6 à 12 élèves au collège de Corsy, les lundis, mardis et jeudis, de 15h30 à 16h30.

##### Secondaires

Sept groupes de 10 à 21 élèves au collège de La Croix, les lundis, mardis et jeudis de 12h45 à 13h45.

La participation demandée aux parents est de CHF 2.- par jour et par élève.

#### 3.2 CAMPS DE SKI

Du 16 janvier au 9 mars 2012, 19 classes ont participé à un camp de ski au chalet de la Colonie de vacances aux Mosses.

Les élèves de la 3<sup>ème</sup> année primaire à la 8<sup>ème</sup> année secondaire y séjournent une semaine. Pour les 7 semaines, on y a dénombré 363 élèves - 24 maîtres - 52 moniteurs ainsi qu'un cuisinier et une aide de cuisine.

Le prix de revient est de CHF 357.- par élève pour 5 jours. Les parents participent à raison de CHF 181.- par enfant (y compris l'abonnement). Une réduction étant accordée pour les familles nombreuses, la participation moyenne par enfant se monte à CHF 172.- celle de l'Etat à CHF 63.- et celle de la Commune à CHF 122.-.

Historique :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de classes	23	22	21	21	20	21	19
Nombre d'élèves	434	433	410	399	386	383	363
Coût total par élève	239	249	310	324	324	326	357
Participation moyenne des parents	115	115	176	167	161	161	172
Participation communale	96	71	78	97	105	105	122
Participation de l'Etat	31	64	69	59	57	63	63
Coût nourriture par enfant et par jour	6.70	8.50	8.50	8.43	7.49	8.75	10.20

### 3.3 ECOLE A LA MONTAGNE (printemps)

8 classes de primaires ont participé à des séjours d'école à la montagne aux Mosses **du 23 mai au 29 juin 2012**

Durée des séjours : 4 camps CIN de 3 jours et 2 camps CYP1 de 4 jours

Cela a représenté un total de 202 élèves, 15 maîtres, 27 personnes accompagnantes, 4 aides de cuisine et 1 cuisinier.

Le prix demandé se montait à **CHF 75.- pour les CIN** et **CHF 90.- pour les CYP1**, avec une réduction de CHF10.- par enfant pour famille nombreuse.

Participation moyenne des parents CIN : CHF 73.39 et CYP1 : 88.31

Coût réel par élève (location comprise) : CHF 216.61

Participation communale : CHF 138.41

RECAPITULATIF CYP	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Participation des parents	104.36	104.29	104.69	102.30	107.37	100.48	88.31
Coût réel par élève	255.94	229.99	312.65	251.20	240.85	258.77	216.61
Participation communale	151.58	125.71	207.95	148.90	133.50	158.29	138.41
Nombre d'enfants	149	177	52	161	38	176	65
Nombre de participants total	178	207	63	190	47	204	75

RECAPITULATIF CIN	2006	2008	2010	2012
Participation des parents	71.37	72.37	71.65	73.39
Coût réel par élève	142.75	155.95	207.10	216.61
Participation communale	71.39	83.58	135.45	138.41
Nombre d'enfants	139	131	106	137
Nombre de participants total	178	158	135	170

### 3.4 SPECTACLES (Commission culturelle)

En 2012, les élèves des classes suivantes ont bénéficié de spectacles financés par la commune, soit :

10 mai et 11 mai CIN-CYP1 et CYP 2 et CYT (572 élèves) - Spectacle « **La jeune fille sans mains** » par la compagnie Nicole et Martin, 2 représentations, soit CHF 8'990.- spectacle extraordinaire offert par la commune.

22 mai au 8 juin CIN (140 élèves) 7 représentations, une par classe, de « **P'tit-roi, P'tit pois** » au théâtre des Lutins à Lausanne soit CHF 1400.- (participation des élèves 272.-) Les classes ont été transportées par les bus scolaires.

30 novembre CYP 1 (147 élèves) spectacle « **Le royaume du placard** » de la Compagnie E pericoloso sporgersi, 2 représentations soit CHF 1'600.- (participation des élèves 288.-)

6 décembre CYP 2 (138 élèves) spectacle « **Melissa la menteuse** » de la compagnie Contacordes, 2 représentations soit CHF 1'500.- (participation des élèves 264.-)



20 décembre CYT (163 élèves) spectacle « Approche et découverte du rock'n roll » par l'orchestre Les fourmis rouges soit CHF 2'200.- (participation des élèves 312.-)

21 décembre 7-8-9 VSG (89 élèves) spectacle de Karim Slama « Karim Slama cherche un peu d'attention » soit CHF 3'000.- comprenant les frais de repas et les droits d'auteur SSA (participation des élèves 172.-)

Le spectacle a été organisé conjointement avec l'établissement de Cully qui a payé la moitié des frais.

La participation demandée aux parents est de CHF 2.- par élève et par spectacle.

## 4. SANTE - PREVENTION

### 4.1 SERVICE DE SANTE SCOLAIRE

Composition : Mme Dresse Karin Bille, médecin scolaire  
Mme Catherine Peter, infirmière scolaire  
Mme Anne-France Nicoulaz Maurice, animatrice de santé  
Mme Corinne Marx-Jara, médiatrice scolaire

#### **Infirmière scolaire (programme « Ecole et Santé »)**

Poste à 50% pour la Commune de Lutry

#### **Mission**

- Offre son conseil, son expertise et des soins dans les domaines liés à la santé physique, mentale et sociale des enfants et adolescents.
- Répond en partenariat avec les adultes, les pairs et les services concernés aux besoins liés à l'intégration, à l'accompagnement et à la protection des enfants et adolescents.
- Développe des activités de promotion et de prévention en santé communautaire, en partenariat avec différents acteurs internes et externes à l'établissement.

#### **Activités en 2011-2012**

CIN 1	Prise en compte des besoins particuliers des élèves concernant leur santé.
CIN 2	84 tests de vue et d'ouïe, tests de Lang et Ishihara 70 entretiens parents/enfants
CYP 1	<u>Vaccinations</u> : 18 DiTéPa-IPV (diphtérie, tétanos, coqueluche et poliomyélite) 1 ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
CYT 5	Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant. Rencontre du groupe santé avec les élèves pour rappeler le rôle de chacun et les ressources à disposition de Lutry.

7<sup>ème</sup> Vaccinations : 23 DiTé (diphtérie, tétanos)  
3 DiTé-IPV (diphtérie, tétanos, poliomyélite)  
32 Hépatite B (2 injections par élève)  
19 HPV (cancer du col de l'utérus – 3 injections par élève)

8<sup>ème</sup> Vaccinations : 1 ROR (rougeole, oreillons, rubéole)

9<sup>ème</sup> Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant + éventuel vaccin contre la varicelle.

Nouveaux arrivants

- prise de contact avec la famille (renseignements de santé)
- prise de contact avec les élèves arrivant de l'extérieur
- dépistage vue/ouïe, etc.

**MEDECIN SCOLAIRE**

Le médecin scolaire participe à l'élaboration des actions de prévention avec le groupe santé. Il effectue les vaccinations pour les élèves du CYP1, des 7<sup>ème</sup> et des 8<sup>ème</sup> années. Le médecin scolaire joue le rôle de médecin-conseil pour l'établissement.

**4.2 SERVICE DENTAIRE**

En mai 2012, deux médecins dentistes, Mme Karin Kathau et M. Léonard Dondeynaz ont examiné 673 élèves sur 687 inscrits. Les résultats sont les suivants :

- sans caries, ni obturations 518 élèves (77.0 %)
- sans caries, avec obturations 59 élèves (8.8 %)
- avec caries 96 élèves (14.2 %)
- traitements d'orthodontie proposés 132 élèves (19.6 %)
- négligés 4 élèves (0.5 %)
- absents 14 élèves

Quelques chiffres comparatifs :

En % d'élèves	2008	2009	2010	2011	2012
Sans caries, ni obturations	70	70	69	72	77
Sans caries, avec obturations	15	14	16	13	9
Avec caries	15	16	15	15	14
Traitements d'orthodontie proposés	22	22	23	23	20

**4.3 DEMARCHES MENEES PAR LE GROUPE SANTE**

**GRAFIC**

Mobilisation à plusieurs reprises des membres de la cellule de crise. Soutien apporté aux enseignants et élèves.

### Enseignants

- **Présentation en conférence des maîtres** des thèmes de prévention qui pourraient être abordés en classe. Les enseignants sont invités à se prononcer sur la validité des objectifs énoncés.
- **Visites dans les conseils de cycle** afin de mieux évaluer les besoins de l'établissement en matière de promotion de la santé.

### Elèves

- **CYT 5 :** (4 classes) Présentation des ressources d'aide (PPLS, groupe santé etc.) offertes aux élèves de Lutry. Médiatrice, infirmière et animatrice santé visitent chaque classe pendant deux périodes et dialoguent avec les élèves autour de leur bien-être.
- **7 VSG (2 classes) :** « VRAI-FAUX autour des IST et du SIDA » : animation par l'animatrice de santé et l'infirmière. Les élèves testent leurs connaissances grâce à un quiz.
- **8 et 9es :** Prévention SIDA par les collaborateurs de *POINT FIXE*.

### Prévention bus scolaires

Les principaux collèges disposent d'une personne « référente bus ».

Les élèves ou leurs enseignants peuvent s'adresser à ces dernières s'ils rencontrent des difficultés lors des transports ou pendant l'attente aux arrêts.

### EDUCATION ROUTIERE

La police de Lutry délègue un collaborateur dans les classes CIN et CYP 1 pour deux passages annuels. L'objectif de ces animations est de sensibiliser les élèves et de leur montrer l'attitude à adopter aux abords de la route.

### MEDIATION

La médiatrice ou le médiateur d'établissement scolaire, a une pratique d'accompagnement, de facilitateur dans les relations individuelles et collectives et particulièrement dans la résolution de conflits. Elle ou il travaille avec les élèves de toutes les classes (CIN à 9<sup>ème</sup>). Une nouvelle organisation est mise en place cette année, Mme Corinne Marx Jara s'occupe du secteur primaire et Mme Sofia Colosio avec M. Fabien Marguerat s'occupent du secteur secondaire.

Ce travail nécessite une collaboration étroite avec le groupe santé et le directeur des écoles. Il arrive que la médiatrice joue le rôle de relais et adresse, via le directeur, certaines situations difficiles au SPJ et à l'AEMO (action éducative en milieu ouvert) en plus des nombreux échanges avec des professionnels (éducateurs, psychologues...).

## **5. CANTINES SCOLAIRES "CORSY-CROQUE ET CROC MIDI"**

Les cantines scolaires atteignent leurs capacités d'accueil en 2012.

### **5.1 ENCADREMENT**

Le personnel communal a pour tâches de mettre en place les tables, de régénérer, de distribuer les repas et d'encadrer les enfants. Il s'occupe en outre du rangement et de l'entretien des locaux. Les collaborateurs assurent une présence comme suit :

#### Cantine de Corsy

- Mme Michèle Pernet	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Sofia Gay	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Corinne Lassueur	lundi, jeudi
- Mme Daniela Antille	mardi, vendredi
- Mme Sylvie Bridel	mardi, jeudi

#### Cantine de la Croix

- Mme Gorett Woodtli	lundi, mardi, jeudi, vendredi (lundi, mardi par tournus avec Mme Duruz)
- Mme Christine Dumas	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Christiane Duruz	lundi, mardi (par tournus avec Mme Woodtli)

Par ailleurs, des parents d'élèves viennent bénévolement appuyer le personnel communal.

### **5.2 FOURNITURE DES REPAS**

La formule d'un repas complet livré chaud a été maintenue jusqu'à Pâques. Pendant les vacances scolaires, les deux cantines ont été équipées de Combisteamer permettant la régénération des repas livrés en liaison froide. Une nette amélioration de l'aspect et du goût des mets a été constatée. Les prestations sont toujours assurées par l'entreprise de restauration « Concordance S.A. » à Puidoux.

### **5.3 INSCRIPTION DES ELEVES / PARTICIPATION FINANCIERE DES PARENTS**

L'accueil pour le repas de midi est proposé à tous les élèves scolarisés à Lutry, des classes enfantines au 9<sup>e</sup> degré. Toutes les demandes ont été acceptées cette année.

Les enfants peuvent s'inscrire :

- régulièrement (jours fixes)
- irrégulièrement
- exceptionnellement (une inscription est acceptée le jour même avant 9h00)

Participation financière des parents

Le prix des repas est facturé en application d'un barème fixé selon le revenu mensuel brut des parents. Une réduction de 10% est prévue pour le 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> enfant : 1<sup>er</sup> enfant : plein tarif; 2<sup>e</sup> enfant : -10%; 3<sup>e</sup> enfant : -20%, etc.

Le barème fixé pour 2012 est le suivant :

Jusqu'à	3'000.-	=	7.00	de	7001.-	à	9'000.-	=	12.50		
de	3'001.-	à	5'000.-	=	9.00	de	9'001.-	à	11'000.-	=	15.00
de	5'001.-	à	7'000.-	=	10.50	de	11'001.-	à	15'000.-	=	18.50
						de	15'001.-	à	illimité	=	19.50

Participation moyenne des parents pour 2012

Pour 2012, la participation moyenne des parents est de CHF 15.32 par repas. Elle est de 0.11 % supérieure à celle de 2011.

<u>Inscriptions</u> (minimum - maximum)	Cantine de Cosy	Cantine La Croix
- lundis	40 - 45	35 - 40
- mardis	55 - 60	35 - 40
- jeudis	50 - 55	35 - 40
- vendredis	35 - 40	20 - 25

Repas servis

<b>Mois</b>	<b>Nombre de repas</b>		<b>Facturés en 2012</b>	<b>Participation moyenne</b>	
	<b>2011</b>	<b>2012</b>		<b>2011</b>	<b>2012</b>
Janvier	1012	1091	16824.10	14.95	15.40
Février	784	764	11632.50	14.95	15.25
Mars	1097	1216	18352.55	15.10	15.10
Avril	829	842	12778.95	15.00	15.15
Mai	965	1036	15396.65	14.85	14.85
Juin/Juillet	740	1334	20014.35	15.00	15.00
Septembre	1556	1447	22747.95	15.50	15.70
Octobre	826	846	13359.00	15.50	15.80
Novembre	1073	1187	18479.20	15.50	15.55

Dans le nombre de repas et dans la facturation en 2012 sont compris :

430 repas à CHF 10.- pour MATAS à Escherins.

337 repas à CHF 9.10 pour les enseignants.

## 5.4 TRANSPORT

Les élèves inscrits à la cantine scolaire sont pris en charge à la fin des cours du matin (11h10 et 11h55) dans la cour de leur collège. Ils y sont ramenés pour le début des cours de l'après-midi. En raison du lieu de scolarisation des élèves, la course de l'après-midi a été doublée.

## **CONSEIL D'ETABLISSEMENT**

Le Conseil d'Établissement s'est réuni à 5 reprises en 2012.

Trois commissions de travail ont été créées: transport, bâtiments et structures d'accueil.

Transports: un questionnaire sur les transports scolaires a été envoyé à tous les parents afin de connaître plus précisément le moyen de transport utilisé par les élèves pour se rendre à l'école (à pied, en voiture privée, en bus scolaire). La synthèse des réponses à ce sondage est actuellement en cours.

Bâtiments: la Commission souhaite être associée à tout projet de transformation ou nouvelle construction concernant l'école.

Structures d'accueil: la Commission s'est penchée sur l'amélioration de la prise en charge des élèves pendant la pause de midi dans les différents collèges, plus particulièrement au collège de La Croix.

Communication: un site internet a vu le jour sous l'adresse: <http://conseildetablissement.lutry.ch>

Le CET s'est également préoccupé de la problématique de la sécurité des élèves à l'arrêt du bus scolaire de Corsy et sur la route du Grand-Pont.

Il a reçu le « groupe santé » des écoles (infirmière scolaire, médiatrice et animatrice de santé) venu présenter son activité.

## ***SERVICES INDUSTRIELS***

### **PREAMBULE**

Durant l'exercice 2012, les Services industriels ont assuré de manière autonome toutes les tâches d'exploitation et d'administration qui sont nécessaires à la distribution des énergies électricité, eau et gaz. Cette année a été importante pour le service, puisqu'il s'agissait d'une période de transition. Le départ du responsable d'exploitation au début de l'année, et celui du chef de service en fin d'année, ont amené la Municipalité à planifier de manière soigneuse ces changements en ressources humaines pour garantir le maintien du savoir nécessaire à la bonne marche du service.

Les différents employés techniques et administratifs ont couvert la globalité des travaux de secrétariat et d'exploitation. Les aptitudes individuelles du personnel et sa polyvalence définie dans la limite de ses compétences sont la base des réponses que le service doit apporter aux enjeux de la distribution multi-énergies. Notre fonctionnement s'appuie sur une structure précise où chaque employé joue un rôle qui est décrit dans le système de management de la qualité ISO.

C'est grâce aux compétences élargies et à la motivation de tout le personnel que les Services industriels offrent à leur clientèle un service de qualité. Les employés touchent à un large domaine de tâches, qui va de la réalisation des infrastructures des réseaux à la commercialisation des énergies.

Pour répondre à la norme ISO, nous avons préparé, accompagnés d'un consultant externe, un audit de surveillance interne ; puis en fin d'année, la société SGS nous a audité pour s'assurer que nous maintenons une orientation de gestion crédible et efficace. Ce contrôle, appelé audit de surveillance, est obligatoire pour maintenir notre certification.

En 2012, les Services industriels ont ouvert plusieurs chantiers importants pour garantir la modernisation des réseaux. Ces chantiers viennent compléter les nombreux travaux de maintenance qui sont réalisés par les équipes d'eau, d'électricité et de gaz. Pour chacun de ces domaines, le service peut, au travers du partenariat avec Lausanne, répondre aux différents besoins de développements du service. C'est aussi grâce à ce partenariat, en vendant des prestations à Lausanne dans le domaine de l'éclairage public, que nous pouvons garantir les postes de travail actuellement en place.

## ADMINISTRATION

### Secrétariat

Les collaboratrices, au nombre de cinq, couvrent les différentes activités nécessaires au bon fonctionnement de nos Services industriels ; il s'agit de la réception, de la facturation, du contentieux et du secrétariat général.

L'ensemble du secrétariat est géré par la responsable administrative ; cette collaboratrice occupe une fonction de cadre au sein des Services industriels et elle assure également le poste de responsable qualité en bénéficiant d'un appui externe indispensable pour évoluer dans l'environnement des normes ISO qui doivent être appliquées. Elle coopère au calcul des tarifs de l'électricité avec notre consultant d'Electrosuisse pour appuyer la direction opérationnelle dans les décisions et propositions qu'elle doit présenter à la Municipalité. C'est au travers de contacts et d'échanges d'informations avec d'autres responsables de réseaux que cette collaboratrice peut maintenir son niveau de compétences et remplir les tâches qui sont les siennes.

Notre réception fonctionne selon un mode usuel de présence téléphonique et au guichet ; bien que l'utilisation de la sélection directe soit souvent utilisée, de nombreux appels de la clientèle ou d'hommes de métier passent par la secrétaire de réception. La mise en place d'un call center n'est pas d'actualité si l'on maintient que le service à la clientèle passe par une personnalisation des appels entrants. A côté de ce travail de base, notre collaboratrice assure l'enregistrement et le suivi de tous les documents liés aux installations intérieures. Ce poste de secrétaire polyvalente comprend également l'établissement des factures des prestations réalisées par le personnel de l'exploitation, ainsi que le suivi administratif du stock.

Pour l'établissement des factures des différentes énergies (eau, électricité, gaz), nous devons bénéficier de l'appui de deux secrétaires de facturation formées spécifiquement pour ces tâches. De cette manière, nous pouvons garantir l'établissement de l'ensemble des acomptes bimestriels et des décomptes annuels. C'est grâce à cette organisation que nous pouvons couvrir les absences dues aux vacances, à la maladie, voire au changement de personnel.

La secrétaire qui s'occupe du contentieux est également chargée de l'enregistrement des avis d'installation et rapports de sécurité ainsi que du suivi des contrôles périodiques. Cette démarche exige que les propriétaires concernés mandatent à leur charge un contrôleur concessionnaire.

La direction des Services industriels est favorable à la formation des jeunes et elle a la responsabilité de former une apprentie employée de commerce en section maturité. Actuellement en deuxième année, l'apprentie suit normalement les cours et obtient de bons résultats prometteurs.

### Facturation

- Facturation de l'énergie, des chantiers et des prestations diverses fournies à notre clientèle
- paiement des factures fournisseurs
- gestion des encaissements
- gestion du contentieux



### Dossiers techniques

- Gestion des compteurs à prépaiement
- gestion des appareils de comptage et des télécommandes électriques
- gestion des compteurs d'eau
- gestion du stock de matériel pour les réseaux électriques, d'eau et d'éclairage public
- gestion des contrôles périodiques des installations intérieures
- traitement des documents de nos installations pour l'Inspection Fédérale
- enregistrement des demandes de concessions d'électriciens et d'appareilleurs
- participation à l'établissement des documents techniques pour l'exploitation

### Divers

- Tenue à jour des procédures ISO et du Manuel Qualité
- formation de l'apprentie
- traitement des rapports hebdomadaires des ouvriers
- suivi des feuilles d'absences
- travaux de dactylographie de documents internes et correspondance
- dactylographie des notes municipales
- réception des clients au guichet
- permanence téléphonique et radio
- tenue à jour des procès-verbaux et plans de travail

### Factures de consommations – Contentieux

Pour l'année 2011, nous avons établi 5'900 factures finales pour le décompte annuel. Le montant estimé des ventes représente CHF 7.8 mios pour l'électricité et 1.8 mio pour l'eau. Le chiffre d'affaires pour le gaz est en progression et se situe à CHF 600'000.-. Durant l'année 2012, notre secrétariat a émis 4'118 rappels, effectué 1 coupure et 6 réquisitions de poursuites. Le suivi attentif du contentieux, en étant en étroit contact avec les débiteurs, nous permet de limiter au mieux nos pertes.

### Factures diverses

Nos facturations diverses correspondent aux prestations de raccordements des nouvelles constructions pour les différentes énergies et à des prestations vendues à Lausanne pour l'Eclairage public et pour Eauservice. En 2012, c'est un montant global de CHF 700'000.- qui a été facturé.

### Dossiers de demandes de subsides à l'Etablissement Cantonal d'Assurance incendie

Le secrétariat a présenté des demandes de subventions pour un montant de CHF 153'126.-. Les chantiers subventionnés en 2012 ont été les suivants :

- |                                       |              |
|---------------------------------------|--------------|
| ➤ Route du Bras-de-Fer                | CHF 57'320.- |
| ➤ Chemin de Savoie – Chemin d'En-Vaux | CHF 95'806.- |

### **Contrôle des installations OIBT**

En 2012, nous avons lancé une campagne pour les contrôles périodiques et ainsi mis à jour le fichier qui est à disposition de l'Inspection Fédérale pour vérification le cas échéant.

A la fin 2012, notre service a mis à niveau le fichier des périodicités ; ceci consiste à demander à tous les propriétaires, dont la périodicité du contrôle est échue, de faire vérifier leurs installations électriques selon l'OIBT. Grâce à un module spécifique de SAP, nous déclenchons des campagnes de demandes de contrôle. Nous devons nous assurer que les rapports de sécurité et protocoles de mesures sont correctement remplis et établis par des personnes habilitées ; ce contrôle interne fait, l'installation est validée pour une nouvelle période.

Notre service doit également suivre les avis d'installations établis par les concessionnaires et, si nécessaire, réclamer les rapports de sécurité en respectant les échéances données.

Dans les deux cas indiqués ci-dessus, une obligation légale amène le distributeur, donc les SILy, à annoncer le cas à l'Inspection Fédérale si nécessaire. A la fin 2012, les Services industriels n'ont aucun cas à dénoncer. Il est important pour le service de savoir que par rapport à la loi, le propriétaire est seul responsable de ses installations et l'installateur est responsable de son travail. Le rapport de sécurité que nous devons enregistrer est le document qui montre que l'installation est en ordre et qu'il n'y a aucune infraction, ni du propriétaire, ni du concessionnaire.

### **BUREAU TECHNIQUE**

Le bureau technique des Services industriels est composé du chef de service, du responsable d'exploitation et du personnel de l'infographie. En principe, il n'est pas nécessaire de recourir à des bureaux extérieurs pour les projets et les travaux usuels de la distribution. En 2012, il n'y a pas eu de projet particulier qui aurait dû être délégué à des tiers.

### **Bureau de projets**

Compte tenu de l'arrivée du nouveau responsable d'exploitation au début de l'année, la priorité a été de lui transmettre les dossiers en cours, puis de réaliser des chantiers de petite et moyenne importance.

Notre service a néanmoins préparé le projet d'extension du réseau de gaz sur Plantaz, de même que les renforcements des réseaux d'eau et d'électricité. Le chantier a pu débuter au début de l'été 2012 et s'est terminé juste avant l'hiver, conformément à la planification.

Le démarrage rapide du complexe de bâtiments « le Marronnier » a nécessité que les Services industriels étudient la manière de garantir l'électricité de chantier et des bâtiments, les puissances offertes sur les raccordements actuels étant trop faibles. La réflexion s'est faite en interne et a servi d'exemple pour le nouveau responsable d'exploitation. La particularité de ce projet consistait à prévoir les extensions vraisemblables du secteur dans le moyen terme. La Municipalité a donc validé un projet financier qui prenait en compte ces possibilités d'extension. Le chantier a été lancé en 2012 et se poursuivra en 2013.

### **Bureau d'infographie**

Tel que planifié, le nouvel applicatif Arcgis est en place et tous les documents nécessaires à l'exploitation sont maintenant utilisés par le personnel de l'atelier. Il est essentiel, pour le petit distributeur que nous sommes, de pouvoir compter sur des plans qui représentent tous les réseaux que nous gérons.

L'entretien des réseaux et le service de dépannage ne peuvent se passer de tels documents. En 2012, nous avons mis à niveau le réseau de l'éclairage public : chaque objet est inventorié et ses caractéristiques sont contenues également dans la base de données.

C'est également en 2012 que nous avons finalisé l'échange des informations sur les bornes hydrantes, dont l'entretien est partagé avec la société Hinni.

La consultation des plans par le personnel de l'atelier est bien rôdée ; les ouvriers ne sont ainsi plus dépendants des opérateurs de l'infographie pour consulter ou pour, dans certains cas, indiquer une cotation ; cette option est une évolution intéressante.

Compte tenu des changements de personnel à la tête des Services industriels, un programme des travaux pour 2013, de même qu'une répartition détaillée des tâches, sont suggérés dans la planification annuelle pour l'infographie.

Dans le futur, il est probable que les architectes, les entrepreneurs et les entreprises aient recours à un portail d'accès à nos réseaux. Certes, de nombreuses réflexions sur la fiabilité et la garantie des données seront à faire.

Cette manière de fonctionner permet aussi d'échanger simplement les informations avec les entreprises de génie civil, bureaux d'ingénieurs et les architectes qui construisent sur Lutry.

### **Téléaction**

Le système Lynx de télé-action retenu par les SIlly est installé sur les serveurs de notre partenaire lausannois et nous travaillons depuis notre poste déporté de Lutry qui est redondant grâce la configuration du réseau de communication qui comprend deux lignes distinctes.

Le système de téléaction en place permet de commander à distance les différents équipements clefs de distribution des réseaux d'eau et d'électricité.

L'utilisation et le développement de ce système sont sous la responsabilité du chef de service et du responsable d'exploitation. Cet outil de gestion permet de faciliter les travaux des ouvriers sur le terrain. Actuellement, les connaissances individuelles des collaborateurs donnent entière satisfaction et l'utilisation de cet outil est aisée dès l'instant où il s'agit de réaliser des commandes et de lire des données ou signalisations d'alarmes.

## **EXPLOITATION**

### **Personnel d'exploitation**

Dans la structure de fonctionnement représentée dans l'organigramme des SI, nous distinguons les quatre groupes d'activités assurés par l'exploitation. Deux équipes d'ouvriers distincts réalisent les différents travaux sur les réseaux ; ils réalisent leurs tâches avec l'appui d'un responsable d'équipe. Le responsable d'exploitation a pour mission de faire exécuter le travail organisé et planifié par lui-même et le chef de service.

### **Réseaux électrique MT, BT et EP**

L'équipe d'électriciens est composée de cinq ouvriers qualifiés. Ce personnel travaille aussi bien sur le réseau basse tension que sur celui de la moyenne tension. Il opère également sur le réseau de l'éclairage public qui fait partie du patrimoine de la Commune. Les Services industriels sont garants de l'entretien et de la construction de ce réseau. C'est au travers des connaissances acquises durant de nombreuses années que nous avons pu offrir à notre partenaire lausannois des prestations dans le domaine de l'éclairage public. Ce point est appréciable puisqu'il nous permet de rentabiliser notre camion nacelle.

### **Réseaux d'eau et de Gaz**

Quatre ouvriers qualifiés composent l'équipe de l'eau, qui peut réaliser l'ensemble des travaux sur le réseau d'eau et sur le réseau de gaz. Le responsable d'exploitation est la seule personne qui a la compétence de fontainier ; de par là, c'est lui le responsable de cette équipe.

Ce personnel est suffisamment nombreux pour réaliser l'ensemble des chantiers planifiés chaque année et détaillés dans le tableau de bord annuel qui est préparé par la direction opérationnelle.

### **Service de piquet**

Tous les employés de l'exploitation participent à tour de rôle au service de piquet. Compte tenu des différences de responsabilité, les interventions sur le réseau électrique ne peuvent être faites que par les électriciens ou par une personne qui a été reconnue apte par la direction opérationnelle.

Jusqu'à maintenant, le nombre d'interventions annuelles en dehors des horaires reste limité et nos employés peuvent assurer toutes les interventions sur les différents réseaux de distribution.

### **Pannes**

Les pannes sont donc de nature différente sur les réseaux d'eau, d'électricité basse tension, moyenne tension, voire de gaz. On constate que nous n'avons eu que peu d'interventions en 2012 et qu'elles ont été traitées simplement. Le nombre d'interventions sur le réseau d'eau ou le réseau électrique est pratiquement similaire.

Interventions en 2012 :

Réseau d'eau :	32
Réseaux électriques MT/BT:	23
Eclairage public EP :	3
Divers	<u>7</u>
<b>Total :</b>	<b>65</b>

Véhicules

Le parc des véhicules des Services industriels comprend sept véhicules qui sont nécessaires aux deux équipes de terrain. Les véhicules sont fortement sollicités et de nombreux services d'entretien sont nécessaires. On constate que des véhicules avec peu de kilomètres peuvent arriver en fin de vie après une dizaine d'années d'utilisation.

Actuellement, le parc est en parfait état. Seul le véhicule provisoire VW Krafter devrait être remplacé en 2014. Ce véhicule a été acheté d'occasion en 2012 pour dépanner le service suite à la destruction du Mercedes 4/4 diesel détruit lors d'un accident (aucune personne blessée).

Parc actuel :

Véhicule	Année	Kilométrage	Expertise	Etat actuel
Camion nacelle	2008	14'414	25.08.2008	Bon
VW T5 double cabine	2009	36'686	21.07.2009	Bon
VW Caddy	2003	157'837	01.11.2010	Moyen
VW Caddy blanc	2012	8'296	08.02.2012	Bon
VW Transporter	2012	2'918	25.04.2012	Bon
Subaru Legacy	2003	63'679	26.09.2011	Bon
VW Krafter + grue	2000	159'037	28.09.2012	Bon
Remorque Morier	1982		25.08.2010	Bon

**CHANTIERS ET TRAVAUX D'ENTRETIEN :**  
**RESEAUX EAU, ELECTRICITE ET ECLAIRAGE PUBLIC**

Réseau d'eau

*Chantiers effectués et en cours*

Carrefour Sermotier/Crochet : remplacement conduite, jeu de vannes, reprise bordier : 30 m.

Plantaz/Petite-Corniche : remplacement conduite, jeux de vannes, reprise des bordiers : 400m.

Genevroz/Clair-Joly : remplacement conduite, jeux de vannes, reprise des bordiers : 170 m.

Chemin de Meillerin : remplacement conduite, reprise des bordiers : 250 m.

Chemin de Savoie (réfection mur OFROU) : mise hors service provisoire et repose de conduite : 20 m.

### ***Entretien du réseau***

- 16 fuites ou ruptures ont fait l'objet de réparations (+ 6).
- Entretien intérieur et extérieur de tous les réservoirs, lavage des cuves.
- Manœuvres et entretien des vannes de réseaux sur réseau (P1 à P4).
- Prélèvements pour contrôle de la qualité de l'eau distribuée.
- Purges de maintenance.
- Recherches systématiques de fuites sur les réseaux.
- Recherches de fuites chez des clients : 5.
- Entretien des vannes Clayton et réducteurs de pression du réseau, chambres de distribution.
- Entretien des sources du Grand-Jorat, des augets et des couvercles sécurisés.

### ***Travaux divers pour des tiers***

- 5 nouveaux raccordements de divers diamètres pour de nouvelles constructions.
- Compteurs de chantier : pose et dépose de 20 pièces.
- Contrôles divers de la qualité de l'eau.
- Contrôles sanitaires de l'eau des piscines publiques.
- Arrêt d'eau, dépose, repose de compteurs et remise en eau pour les vignes et jardins.
- Travaux divers, arrêts, remises en eau pour appareilleurs.
- Pose de compteurs pour de nouvelles constructions : 12.
- Recherche et mise à niveau de capes de vannes privées.
- 4 poses de conduites pour alimentation provisoire.
- Pose d'un disconnecteur sur réseau privé.

### ***Divers***

- Séances d'informations diverses.
- Echanges périodiques de compteurs : env. 70.
- Relevés mensuels, annuels des compteurs.
- Relevés pour déménagements et divers.
- Relevés des compteurs de chantiers.
- Réparations diverses, fontaines, chambres de sulfatage.
- Sorties de matériel pour facturation.
- Inventaire.
- Mise à jour de la page du service des eaux sur le site internet de Lutry.
- Mise à jour des informations sur la qualité de l'eau sur le site internet SSIGE.

### **Travaux effectués par l'équipe Sily pour la réintroduction du gaz naturel**

Carrefour Sermotier/Crochet : pose d'une vanne de réseau, pose conduite en attente pour Sermotier : 20 m. ; déplacement d'une conduite, pose jeu de vannes : 20 m.

Plantaz/Petite-Corniche : Pose jeux de vannes et extension du réseau : 845 m.; pose d'une conduite en attente sur Curtinaux : 10 m. ; raccordement de 3 nouvelles prises.

Grand-Rue 34 : nouvelle introduction.

## **Réseau d'électricité**

### ***Chantiers effectués et en cours - basse tension (BT) et moyenne tension (MT)***

Collonges/Mourat : échange câble MT.

Carrefour Sermotier/Crochet : déplacement d'un poste de distribution.

Plantaz/Petite-Corniche : renforcement du réseau BT, réfection de postes de distribution, reprise des bordiers.

EMS Le Marronnier : renforcement du réseau BT, pose d'un nouveau poste de distribution, création d'un local électrique BT, reprise des bordiers ; pose de tubes en attente pour future liaison Route du Lac.

Genevroz/Clair-Joly : réfection d'un poste de distribution ; remplacement des cellules MT de la station Genevroz.

### ***Entretien des sous-stations et armoires de distribution***

- Transformations de 2 postes de distribution.
- Nettoyage et entretien de toutes les stations.
- Nettoyage et entretien de postes de distribution.
- Manœuvres diverses sur réseau MT.
- Etiquetage des stations et PD.
- Contrôle et remplissage du niveau de gaz SF6 dans cellules ABB.

### ***Travaux divers pour des tiers***

- Nouvelles introductions : 12
- Transformations introductions : 9.
- Montage et démontage fêtes du 1<sup>er</sup> Août et Sauvetage.
- Montage et démontage de la Fête des Vendanges.
- Montage et démontage de la fête des commerçants.
- Raccordements, suppressions d'alimentations de chantiers : 31.
- Echanges ou suppressions de récepteurs télécommandes.
- Echange de compteurs électriques : 152.

### ***Divers***

- Séances informations diverses.
- Relevés mensuels, annuels des compteurs.
- Relevés des compteurs production photovoltaïque.
- Sorties matériel pour facturation.
- Inventaire.
- Entretien et nettoyage parc véhicules et machines.
- Divers travaux pour téléaction réservoirs et stations.
- Echange périodique de compteurs : 78.
- Tests plans d'aide à l'intervention (téléaction).

- Coupures et remises de courant (contentieux).
- Tests des détecteurs de c/c.
- Travaux divers avec nacelle pour le Service électrique de Lausanne : 15 semaines.

### **Eclairage public (EP)**

Le remplacement des luminaires trop gourmands en énergie a débuté en 2012 conformément au préavis municipal N° 1183/2012. Ces améliorations sont prévues sur deux ans et la planification des travaux est en place.

### ***Chantiers effectués et en cours – EP***

Divers endroits : pose de luminaires tests.

Carrefour Petite-Corniche/Plantaz : ajout d'un candélabre.

Chemin de Plantaz : déplacement candélabre, ajout candélabre, remplacement 16 lanternes.

Chemin de la Culturaz : remplacement 9 lanternes.

Carrefour Sermotier/Crochet : déplacement candélabre, ajout candélabre.

Sentier Clair-Joly/Genevroz : tirage d'un câble, pose de 5 mâts.

### ***Entretien de l'éclairage public***

Divers endroits : contrôle de sécurité de l'éclairage public suite à la réfection ou à l'échange de candélabres.

Divers endroits : retouches et mise en conformité.

Divers endroits : réparations suite à des actes de vandalisme.

Divers endroits : recherches et réparations défauts câbles.

Décorations de Noël : dépannages sur les guirlandes défectueuses gérées par le service de voirie.

Tout le territoire : contrôle par secteur du fonctionnement des lampes toutes les deux semaines.

### ***Divers***

Pose d'un module de comptage EP pour test sur PD 64



### Télécommande et téléaction

#### *Chantiers effectués et en cours*

Stations Ciblerie, Les Champs, Marionnettes : pose de 3 Flairs (détecteurs de courant de défaut).

Voisinand 2 : déplacement de l'onduleur, déplacement et remplacement des batteries.

#### *Entretien et divers*

Contrôle annuel de toutes les batteries et chargeurs.

Stations Belle-Etoile, Burquenet, Doret, Landar, Lutrive et Orzens : échange des batteries.

Voisinand 2, système Lynx : remplacement de la station déportée, paramétrages et mise à jour du système, sécurisation des accès et attribution des droits d'accès pour les opérateurs autorisés (responsable d'exploitation et le nouveau chef de service).

### CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ENERGIE ELECTRIQUE

#### Achat d'énergie électrique (voir tableau et graphiques)

L'énergie électrique moyenne tension achetée à Lausanne est de : **42 GWh**.

L'appel en puissance maximum enregistré durant 2011 s'est élevé à : **10'000 kW**.

#### Achat d'eau (voir tableau et graphiques)

L'eau distribuée sur la Commune de Lutry provient essentiellement d'Eauservice de Lausanne. Le volume pour 2012 s'élève à : **1'003'461 m<sup>3</sup>**.

#### Comparaison des achats et ventes d'eau et d'énergie électrique (voir tableaux et graphiques)

Les tableaux montrent, en ce qui concerne l'énergie électrique, une augmentation d'environ 3.5 % des achats.

En ce qui concerne les achats d'eau, ils sont dépendants des conditions climatiques ; nous avons une légère augmentation par rapport à l'année dernière.

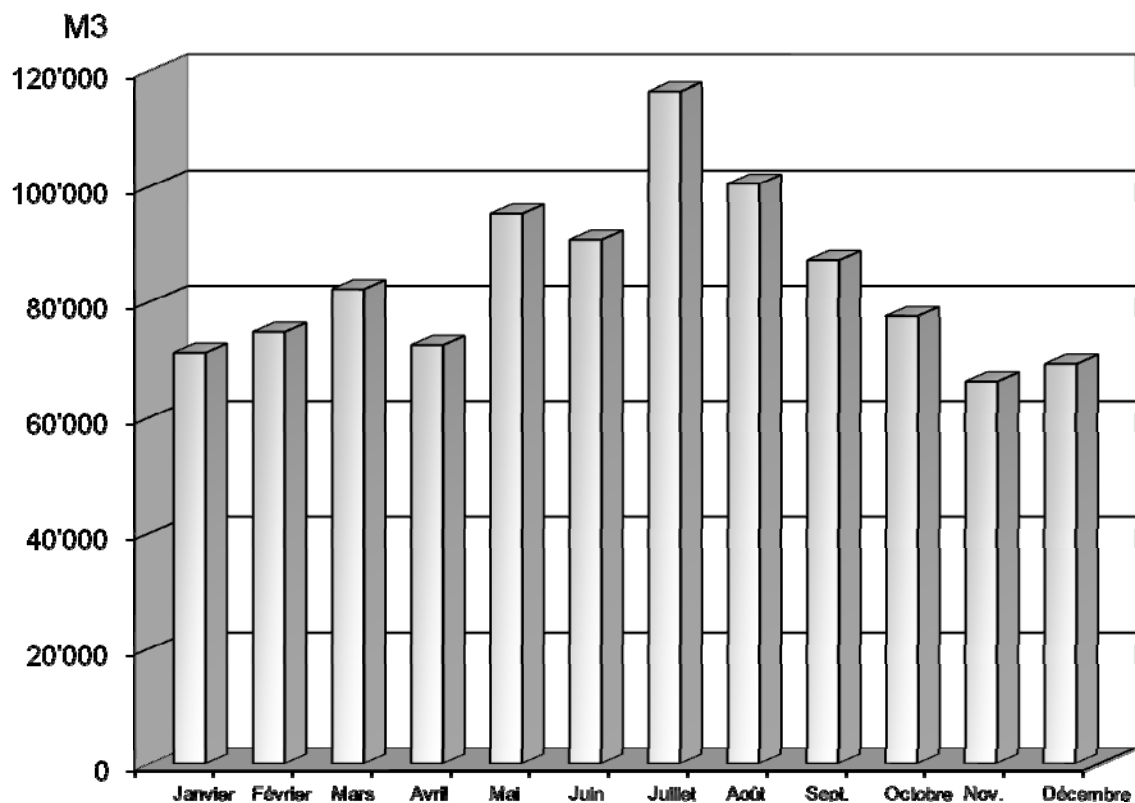
Au moment de l'établissement du rapport de gestion, les statistiques de vente et les comptes ne nous sont pas encore connus mais nous pouvons supposer que la tendance constatée pour les achats sera reportée sur les ventes.

## CONSOMMATION D'EAU

Achat d'eau (graphique ci-dessous)

Année 2012	Achat (m <sup>3</sup> )
Janvier	71'122
Février	74'714
Mars	82'229
Avril	72'451
Mai	95'232
Juin	90'749
Juillet	116'370
Août	100'503
Septembre	87'239
Octobre	77'414
Novembre	66'198
Décembre	69'240
<b>Achat annuel total d'eau en m<sup>3</sup></b>	<b>1'003'461</b>

### ADDUCTION DES EAUX DE LAUSANNE EN 2012

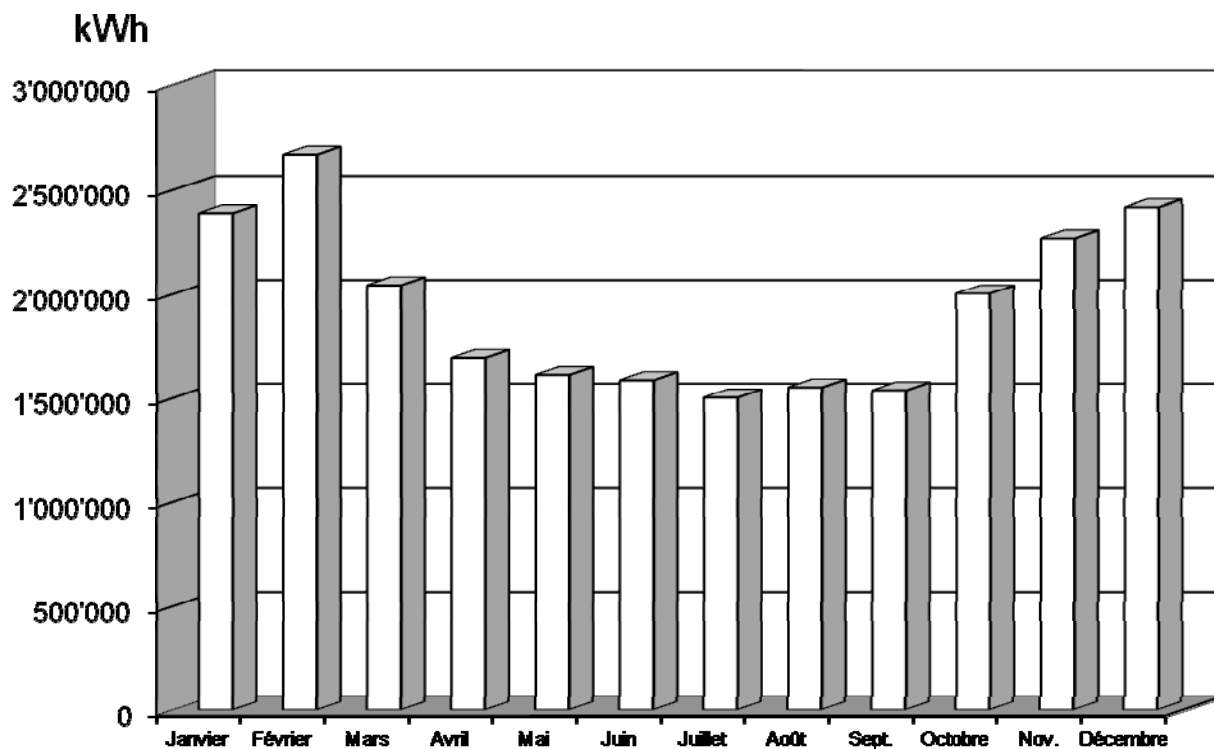


**CONSOMMATION D'ELECTRICITE**

**Achat d'énergie électrique Haut Tarif**

<b>Année 2012</b>	<b>kWh haut tarif</b>
Janvier	2'384'935
Février	2'669'130
Mars	2'042'835
Avril	1'692'315
Mai	1'610'748
Juin	1'584'758
Juillet	1'500'050
Août	1'549'350
Septembre	1'535'038
Octobre	2'001'845
Novembre	2'266'258
Décembre	2'413'695
<b>Energie haut tarif totale achetée</b>	<b>23'250'956</b>

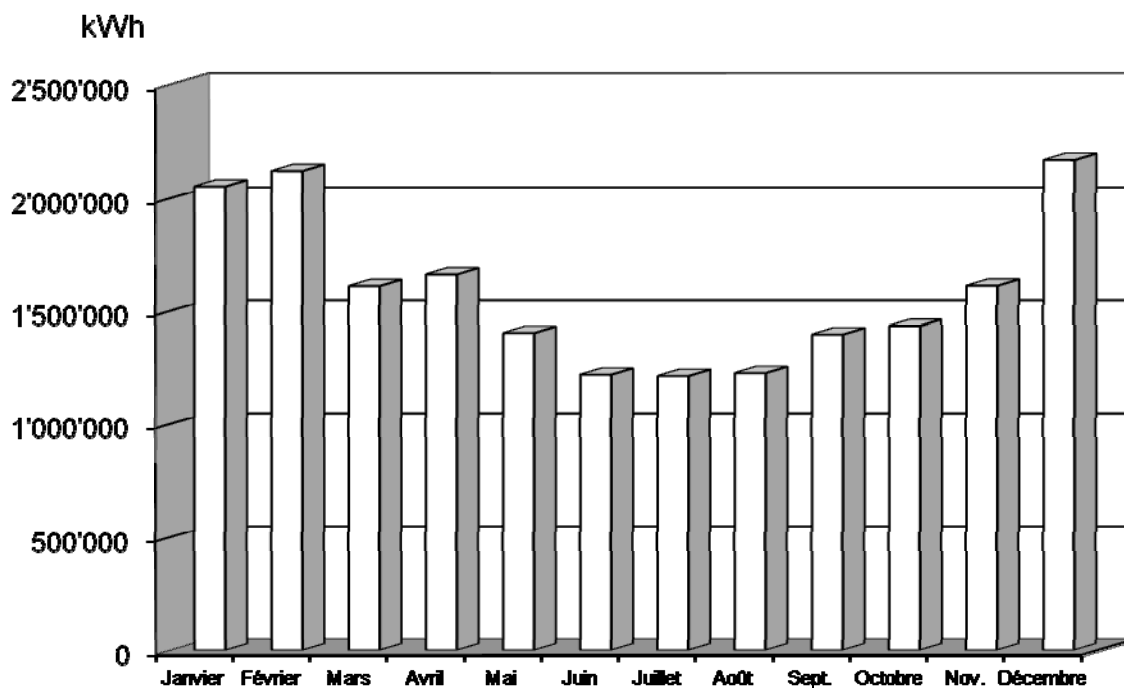
**ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN 2012  
HAUT TARIF**



Achat d'énergie électrique Bas Tarif

Année 2012	kWh bas tarif
Janvier	2'053'538
Février	2'121'508
Mars	1'611'748
Avril	1'662'910
Mai	1'402'758
Juin	1'220'795
Juillet	1'214'758
Août	1'227'855
Septembre	1'396'110
Octobre	1'433'315
Novembre	1'613'053
Décembre	2'169'703
<b>Energie bas tarif totale achetée</b>	<b>19'128'049</b>

**ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN 2012  
BAS TARIF**

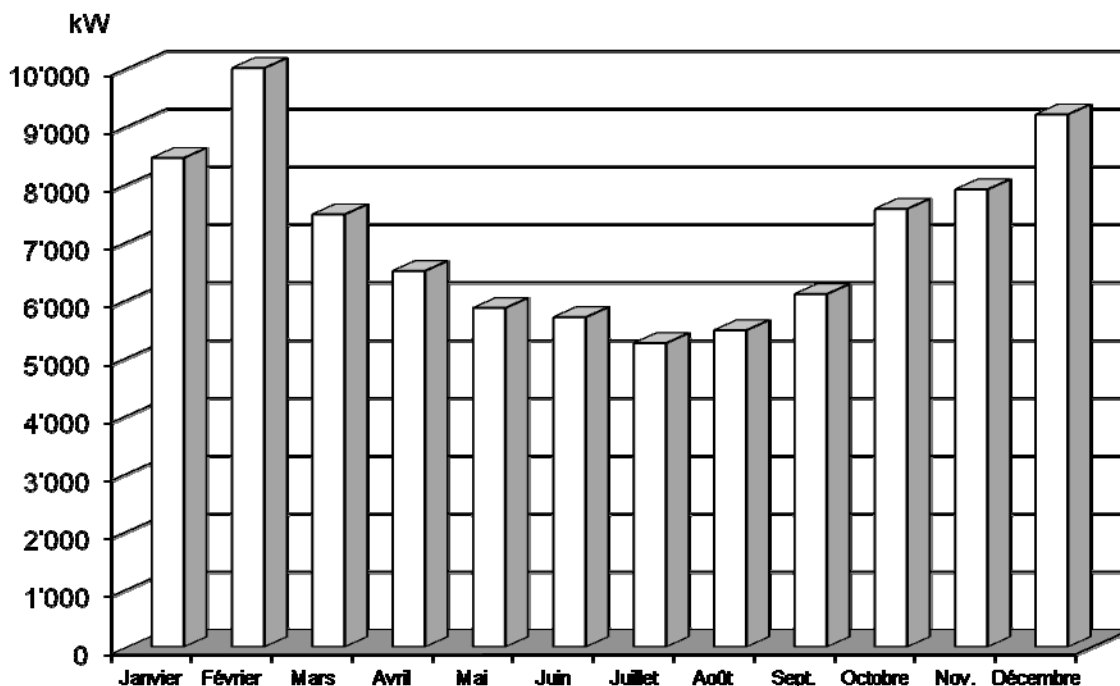


**Appel en puissance** (graphique ci-dessous)

Le contrôle de la puissance reste un critère de la qualité de la distribution, puisqu'il tente à limiter de manière régionale la pointe de l'énergie distribuée.

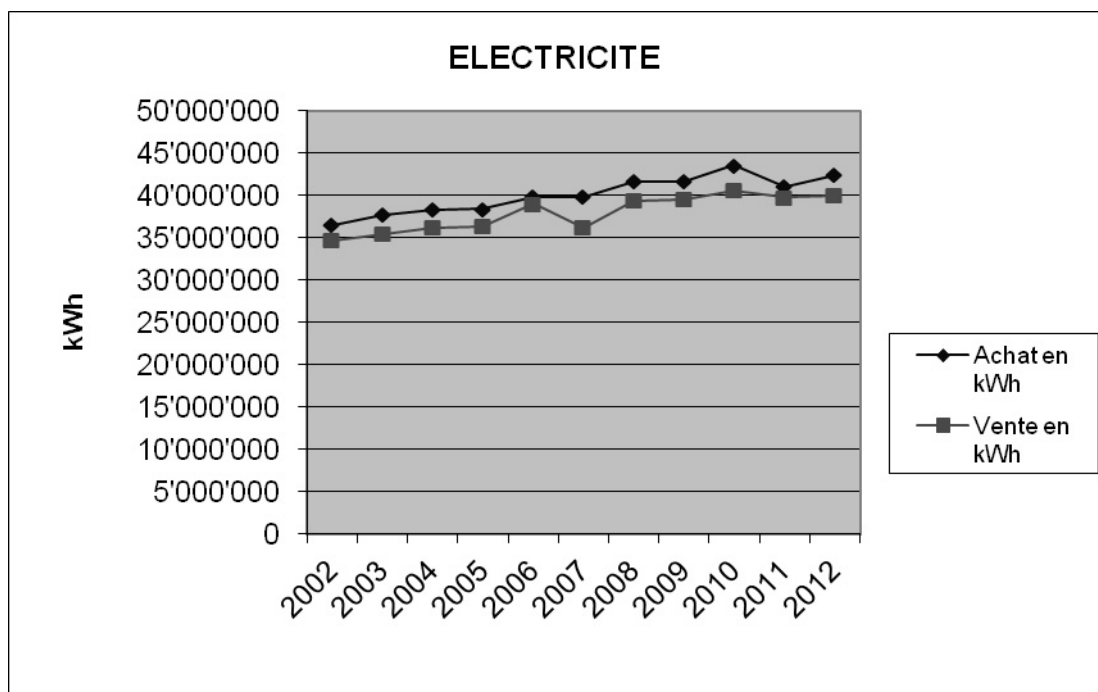
Année 2012	Puissance (kW)
Janvier	8'448
Février	10'000
Mars	7'472
Avril	6'496
Mai	5'856
Juin	5'696
Juillet	5'242
Août	5'472
Septembre	6'096
Octobre	7'568
Novembre	7'904
Décembre	9'200
<b>Puissance annuelle totale mesurée</b>	<b>85'456</b>

**APPEL EN PUISSANCE EN 2012**



## COMPARAISON DES ACHATS ET VENTES DE L'ENERGIE ELECTRIQUE 2002-2012

Années	Achat en kWh	Vente en kWh
2002	36'576'920	34'630'032
2003	37'660'432	35'495'174
2004	38'354'636	36'240'125
2005	38'400'000	36'400'000
2006	39'805'268	39'011'009
2007	39'850'972	36'244'893
2008	41'700'000	39'335'126
2009	41'641'921	39'585'358
2010	43'572'452	40'660'911
2011	41'002'438	39'768'639
2012	42'379'005	40'000'000 (estimé)



### COMPARAISON DES ACHATS ET VENTES DE L'EAU 2002-2012

Années	Achat en M3	Vente en M3
2002	1'010'110	840'992
2003	1'049'642	936'589
2004	1'018'878	900'000
2005	1'050'000	940'000
2006	908'828	872'824
2007	866'509	791'335
2008	896'186	823'664
2009	1'029'010	887'773
2010	1'031'385	873'828
2011	942'930	855'756
2012	1'003'461	905'000 (estimé)

